

Élections fédérales 2019

Participation et choix électoral

Anke Tresch, Lukas Lauener, Laurent Bernhard,
Georg Lutz et Laura Scaperrotta

Selects – FORS, Lausanne 2020

Citation du présent rapport

Tresch, Anke, Lauener, Lukas, Bernhard, Laurent, Lutz, Georg et Laura Scaperrotta (2020). *Élections fédérales 2019. Participation et choix électoral*. FORS-Lausanne. DOI : 10.24447/SLC-2020-00002.

Éditeur : Selects – FORS

L'étude électorale suisse Selects ainsi que la traduction de cette publication sont soutenus par le Fonds national suisse. Projet no 10FI14_170406.

Selects est affilié au Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS à Lausanne.

Contact

Selects – FORS
Université de Lausanne, Géopolis
CH-1015 Lausanne
Tel. 021 692 37 30
e-mail: selects@fors.unil.ch

www.selects.ch
www.forscenter.ch

Traduction

Dominique Balmer, Michel Schnarenberger (F), Francesco Papini (I)

Tous droits réservés.
Copyright © chez l'éditeur.

L'essentiel en bref : L'afflux du PS a permis aux Verts de gagner les élections

Avec la place importante prise par le climat dans le débat public, les partis à tendance écologique ont réalisé des gains substantiels aux élections fédérales de 2019, notamment auprès des jeunes. Si le PS a bien réussi à mobiliser ses troupes, les Verts lui ont pris près d'un quart de son électorat. L'UDC, par contre, a peiné à persuader sa base de l'importance de ce scrutin, même si son électorat est resté le plus stable dans l'ensemble. La mobilisation des femmes par-delà les lignes partisans n'a pas répondu à toutes les attentes. Le succès électoral des femmes en 2019 était en effet plutôt dû à un changement d'attitude de l'électorat, nettement plus enclin à élire des femmes qu'en 2015. C'est ce que révèle une étude faisant partie du projet de recherche électorale Selects, réalisé par FORS à Lausanne avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

Le PES et le PVL ont été les grands gagnants des élections fédérales de 2019, alors que les quatre partis gouvernementaux, mais surtout l'UDC et le PS, ont perdu des parts de leur électorat. L'étude électorale suisse Selects, dans le cadre de laquelle ces changements ont été analysés, a révélé que l'avancée historique des Verts n'était pas due à une mobilisation hors du commun de la base de son propre électorat – puisque 44 pour cent de toutes celles et ceux qui avaient voté Verts en 2015 ne sont pas retournés aux urnes en 2019 – mais au soutien de très nombreux anciens électeur·rice·s du PS. En effet, un tiers environ des personnes qui ont voté PES en 2019 avaient glissé une liste PS dans l'urne en 2015. Sans compter que le PES a eu beaucoup de succès auprès des jeunes, qui ont voté pour lui plus souvent que la moyenne. Le PES a bénéficié du fait que ses sujets phares – l'environnement et le climat – étaient en tête de liste des problèmes jugés prioritaires par la population durant la campagne électorale.

Dans le contexte du débat sur le climat, le PVL a lui aussi renforcé sa représentation, même si les électeur·rice·s lui attribuent nettement moins d'engagement et de compétences dans le domaine de l'environnement qu'au PES. L'avancée du PVL a été particulièrement marquée chez les moins de 35 ans et le parti a aussi attiré beaucoup de personnes qui avaient l'habitude de voter PS ou PLR. La base électorale du PVL est cependant encore très mouvante, puisque le parti n'a su fidéliser qu'à peine deux tiers de son électorat de 2015 et que moins de la moitié de toutes celles et ceux qui avaient affirmé leur intention de voter PVL au début de l'été ont effectivement glissé une liste PVL dans l'urne en automne.

L'UDC a eu de la peine à mobiliser sa base

L'UDC a souffert du fait que ses sujets-phares – l'immigration et l'asile – n'étaient pratiquement plus présents dans le débat public qui a précédé les élections de 2019. De tous les grands partis, c'est elle qui a donc eu le plus de peine à mobiliser son électorat. Pour la première fois, la proportion des sympathisant·e·s UDC qui ont voté est tombée en dessous de 50 pour cent. Néanmoins, l'UDC est, de tous les partis, celui qui peut compter sur l'électorat le plus stable : 85 pour cent de celles et ceux qui avaient voté UDC en 2015 et sont retournés aux urnes en 2019 ont de nouveau voté UDC en 2019.

Le PLR a également dû faire face à des problèmes de mobilisation. Il a d'ailleurs surtout perdu de voix auprès des femmes. Le PDC est de tous les partis celui qui est le mieux parvenu à mobiliser ses troupes. Et ce n'est que grâce à la fidélité de son électorat que le parti a réussi à maintenir à peu près sa part des votes. Le PDC n'a par contre paru très attrayant ni aux yeux des personnes qui votaient pour la première fois ni auprès de l'électorat flottant.

Victoire des femmes sans mobilisation des femmes

L'année de la grève des femmes, le nombre des candidates élues a atteint un record historique. Ce succès n'est toutefois pas le résultat d'une mobilisation accrue des femmes. En 2019 encore, les femmes se sont en effet rendues aux urnes moins souvent que les hommes. Les femmes ont par contre manifesté une tendance accrue à élire des candidates. Quatre femmes sur cinq (contre 54 pour cent des hommes) ont en effet affirmé préférer une candidate à un candidat à compétences égales. L'enquête conduite auprès des

candidat·e·s a montré que les partis avaient œuvré activement à la promotion des femmes en 2019. Les candidates ont ainsi bénéficié d'un soutien financier plus conséquent que les candidats. Dans les médias, « l'élection des femmes » n'a reçu beaucoup d'attention qu'à la mi-juin, à l'occasion de la grève des femmes, mais, contrairement aux questions climatiques et environnementales, elle n'a pas été un sujet dominant dans la couverture médiatique ou sur les réseaux sociaux des candidat·e·s.

Table des matières

1	Introduction	1
1.1	<i>Le résultat des élections fédérales de 2019</i>	1
1.2	<i>Les données utilisées</i>	2
1.3	<i>L'interprétation des résultats</i>	3
2	La participation aux élections	5
2.1	<i>Les facteurs d'influence politiques et sociaux</i>	5
2.2	<i>Les motifs de participation ou d'abstention</i>	9
2.3	<i>Le taux de participation dans les trois cantons sélectionnés</i>	10
3	Le choix électoral	13
3.1	<i>Le choix électoral en fonction de caractéristiques sociales</i>	13
3.2	<i>Le choix électoral en fonction de caractéristiques politiques</i>	20
3.3	<i>Les transferts de voix</i>	34
3.4	<i>Le vote des femmes</i>	40
3.5	<i>Les potentiels de voix et leur concrétisation</i>	41
3.6	<i>Le choix électoral dans une sélection de cantons</i>	47
4	La campagne et la formation de l'opinion	49
4.1	<i>Les dépenses de campagne des candidat·e·s</i>	49
4.2	<i>Les activités de campagne et les sources d'information</i>	52
4.3	<i>Le moment de la prise de décision et du vote</i>	57
4.4	<i>Les revirements de préférence à court terme</i>	59
4.5	<i>La conjoncture des thématiques</i>	61
5	La représentation politique	69
5.1	<i>Les avis sur différentes questions politiques spécifiques</i>	69
5.2	<i>Comparaison entre les réponses des candidat·e·s et celles de l'électorat de leur parti</i>	70
6	Annexe	75
6.1	<i>Selects : l'étude électorale suisse</i>	75
6.2	<i>L'interprétation des résultats</i>	75
6.3	<i>L'origine des données</i>	76
6.4	<i>La pondération</i>	80
6.5	<i>Graphique illustrant l'évolution de l'auto-positionnement gauche-droite au sein de l'électorat des partis</i>	86
6.6	<i>Tableaux et graphiques relatifs aux analyses faites dans les cantons de ZH, GE et TI</i>	87

Abréviations des partis

PBD	Parti bourgeois démocratique
PDC	Parti démocrate-chrétien
PES	Les Verts – Parti écologiste suisse
PLR	PLR. Les Libéraux-Radicaux
PS	Parti socialiste
PVL	Vert'libéraux
UDC	Union démocratique du centre

Tableaux et graphiques

Tableau 1	Résultats officiels des élections au Conseil national, 1995-2019 (en %)	1
Tableau 2	Répartition des sièges au Conseil des États, 1995-2019	1
Graphique 1	Proportion de femmes au Conseil national et au Conseil des États, 1971-2019 (en %)	2
Tableau 3	Participation électorale selon une sélection de caractéristiques sociales, 1995-2019 (en %)	5
Graphique 2	Participation électorale selon l'âge et le sexe, 2019 (en %)	6
Tableau 4	Participation électorale selon une sélection de caractéristiques politiques, 1995-2019 (en %)	8
Graphique 3	Principal motif de participation, au total ainsi que selon l'orientation politique	9
Graphique 4	Adhésion aux motifs potentiels de non-participation (en %)	10
Tableau 5	Participation électorale selon une sélection de caractéristiques sociales dans les cantons de Zurich, de Genève et du Tessin (en %)	11
Tableau 6	Participation électorale selon une sélection de caractéristiques politiques dans les cantons de Zurich, de Genève et du Tessin (en %)	12
Graphique 5	Choix électoral selon une sélection de caractéristiques sociales, 2019 (en %)	15
Graphique 6	Choix électoral selon le sexe, 1995-2019 (en %)	16
Graphique 7	Choix électoral selon le groupe d'âge, 1995-2019 (en %)	18
Graphique 8	Choix électoral selon une sélection de caractéristiques socioéconomiques, 2019 (en %)	20
Graphique 9	Auto-positionnement gauche-droite des électeur-riche-s, 1995-2019 (en %)	22
Graphique 10	Auto-positionnement gauche-droite et choix électoral, 2019 (en %)	23
Graphique 11	Auto-positionnement gauche-droite et choix électoral, 2015 (en %)	25
Graphique 12	Valeurs économiques et choix électoral, 2019 (en %)	26
Graphique 13	Choix électoral selon les valeurs culturelles, 2019 (en %)	28
Graphique 14	Protection de l'environnement contre croissance économique en fonction du choix électoral, 2019 (en %)	29
Tableau 7	Problème politique le plus important selon les électeur-riche-s, 1995-2019 (en %)	30
Tableau 8	Problème le plus important selon les électeur-riche-s en fonction de leur choix électoral, 2019 (en %)	31
Graphique 15	Problème politique le plus important et choix électoral, 2019 (en %)	32
Graphique 16	Parti jugé le plus engagé et le plus compétent dans un domaine déterminé (en % des personnes ayant effectivement pris part aux élections)	33
Graphique 17	Choix électoral 2019 par rapport à celui de 2015 en % (personnes ayant voté en 2019 uniquement)	36
Graphique 18	Processus de mobilisation : parti choisi en 2019 en fonction du comportement de vote en 2015 (en %)	38
Tableau 9	Préférence donnée aux femmes en cas de vote entre candidat-e-s de même niveau de qualification, mais de sexe différent, en % (votant-e-s uniquement)	41
Graphique 19	Probabilité de vote des six plus grands partis, 2019 (en %, votant-e-s uniquement)	42
Graphique 20	Probabilité de vote des six plus grands partis, 2003-2019 (en %, votant-e-s uniquement)	43
Graphique 21	Choix électoral en fonction de la probabilité de vote des six plus grands partis, 2019 (en %)	45
Graphique 22	Dépenses de campagne électorale des candidat-e-s (en CHF) et leur répartition selon l'origine des fonds (en %)	51
Graphique 23	Les outils de campagne classiques utilisés par les candidat-e-s, 2019 (en %)	53

Graphique 24	Recours au téléphone comme instrument de campagne selon les partis, 2019 (en %)	54
Graphique 25	Activités Internet des candidat-e-s, 2019 (en %)	55
Graphique 26	Les sources d'information des électeur-ric-e-s (en %)	57
Graphique 27	Moment du choix électoral, 1995-2019 (en %)	58
Graphique 28	Choix électoral en fonction du moment de la prise de décision, 2019 (en %)	59
Graphique 29	Intention de vote annoncée en mai/juin et choix électoral effectif (en % des votant-e-s uniquement)	60
Graphique 30	Thématiques traitées par les médias (en %, période du 29.4 au 20.10.2019)	62
Graphique 31	Évolution de la couverture médiatique par thèmes (part d'articles en % par semaine civile (SC))	63
Tableau 10	Principaux thèmes de campagne des candidat-e-s selon les partis (en %)	64
Tableau 11	Évolution des problèmes jugés les plus importants par l'électorat (en %)	65
Graphique 32	Parti jugé le plus engagé et le plus compétent en matière de politique environnementale (en %, votants-e-s uniquement)	66
Graphique 33	Approbation de diverses questions politiques par les électeur-ric-e-s et les candidat-e-s, 2019 (en %)	69
Tableau 12	Approbation de diverses questions politiques par les candidat-e-s et leurs électeurs respectifs, 2019 (en %)	72
Graphique 34	Classement des candidat-e-s et de leur électoral sur un axe gauche-droite, 2019 (en%)	73
Tableau 13	Positionnement gauche-droite selon les évaluations des électeur-ric-e-s et des candidat-e-s, 2019	74

1 Introduction

1.1 Le résultat des élections fédérales de 2019

Les Verts (PES) sont sortis renforcés des élections fédérales de 2019. Ils ont enregistré des gains substantiels tant au Conseil national qu'au Conseil des États. Le PES a profité du fait que le climat était le sujet dominant avant les élections.

Les élections au Conseil national du 20 octobre 2019 ont été marquées par des glissements d'une ampleur inhabituelle en Suisse (cf. tableau 1). Pour la première fois de leur histoire, les Verts ont franchi le cap mythique de dix pour cent. Leur part de l'électorat a atteint 13,2 pour cent (+ 6,1 points de pourcentage), ce qui leur a permis de passer devant le PDC et de se hisser au rang de quatrième parti du pays. Les vert'libéraux ont eux aussi bénéficié du fait que le climat était le thème dominant de ces élections : leur score de 7,8 pour cent (+ 3,2 points de pourcentage) est le meilleur jamais atteint par ce parti.

Tableau 1 Résultats officiels des élections au Conseil national, 1995-2019 (en %)

Parti	1995	1999	2003	2007	2011	2015	2019
UDC	14,9	22,5	26,7	28,9	26,6	29,4	25,6
PLR*	20,2	19,9	17,3	15,8	15,1	16,4	15,1
PDC	16,8	15,9	14,4	14,5	12,3	11,6	11,4
PBD					5,4	4,1	2,5
PVL				1,4	5,4	4,6	7,8
PS	21,8	22,5	23,3	19,5	18,7	18,8	16,8
PES	5,0	5,0	7,4	9,6	8,4	7,1	13,2
Autres	21,3	14,2	10,9	10,3	8,1	8,0	7,6

Source : Office fédéral de la statistique. * PLR 2011, Parti libéral compris.

Cette avancée s'est faite aux dépens des quatre partis gouvernementaux. Les pertes les plus importantes ont été essuyées par l'UDC (- 3,8 point de pourcentage), qui conserve toutefois 25,6 pour cent de l'électorat et reste donc clairement le parti le plus puissant. Le PS a lui aussi nettement perdu du terrain (- 2,0 points de pourcentage), réalisant son résultat le plus médiocre depuis plus d'un siècle (16,8 %). Le PLR, pour sa part, est retombé à son niveau le plus bas, atteint en 2011 (15,1 %, - 1,3 point de pourcentage), alors que le PDC, qui n'a subi que de légères pertes, s'octroie une part de l'électorat qui est la plus faible de toute son histoire (11,4 %, - 0,2 point de pourcentage). Le PBD est lui aussi perdant, puisqu'il ne rallie plus que 2,5 pour cent de l'électorat (- 1,6 point de pourcentage).

D'une manière générale, les élections au Conseil national ont provoqué un renforcement de la gauche : ensemble, le PS, le PES, le PST et SolidaritéS occupent 69 sièges (+ 14) à la Chambre du peuple. Si les forces modérées (PLR, PDC, PVL, PBD et PEV) n'ont pratiquement pas cédé de terrain (76 mandats, - 1), les partis se situant tout à droite de l'éventail idéologique (UDC, UDF et Lega) sont sortis des élections nettement affaiblis (55 mandats, - 13). A relever encore que les groupes UDC et PLR ont perdu la majorité qu'ils détenaient ensemble durant la dernière législature.

Les élections au Conseil des États, par contre, ne sont pas venues modifier fondamentalement les rapports de forces (cf. tableau 2).

Tableau 2 Répartition des sièges au Conseil des États, 1995-2019

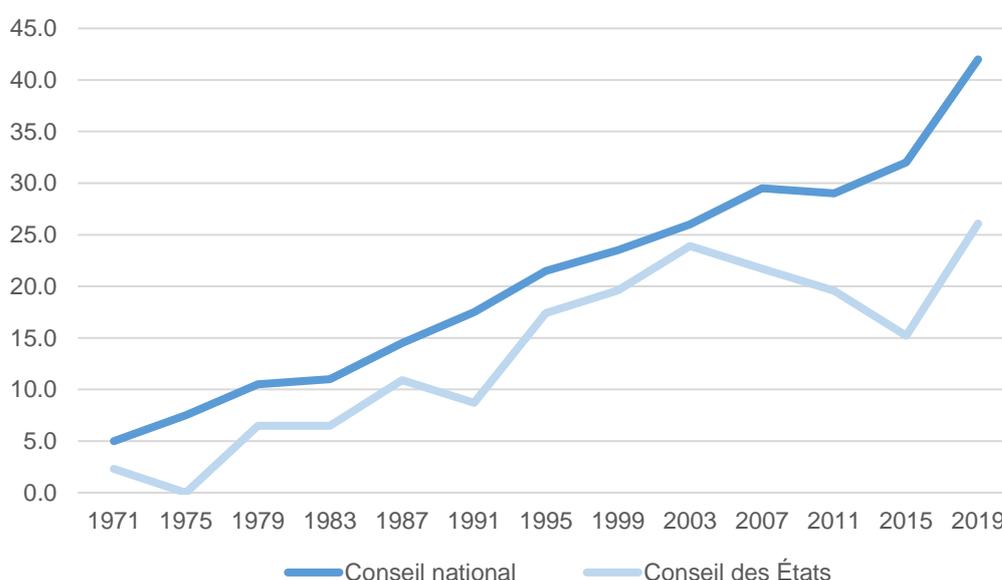
Parti	1995	1999	2003	2007	2011	2015	2019
UDC	5	7	8	7	5	5	6
PLR	17	17	14	12	11	13	12
PDC	16	15	15	15	13	13	13
PS	5	6	9	9	11	12	9
PES				2	2	1	5
Autres	3	1		1	4	2	1

Source : Office fédéral de la statistique. * PLR 2011, Parti libéral compris.

La Chambre des cantons continue d'être dominée par le PDC et le PLR. Ce sont les démocrates-chrétiens qui y ont obtenu le plus de mandats (13, inchangé), suivis de très près par les radicaux (12 sièges, - 1). Ensemble, ces deux partis continuent d'avoir une majorité des sièges. A gauche, les Verts (5 sièges) ont créé la surprise en s'adjudant quatre nouveaux mandats, alors que le PS en a perdu trois (9 sièges). L'UDC, finalement, a obtenu un député additionnel (6 sièges).

Comme l'illustre le graphique 1, la proportion de femmes aux Chambres fédérales n'a jamais été aussi élevée. La "grève des femmes" du 14 juin 2019 en faveur de l'égalité et la campagne "Helvetia appelle !" pour une représentation plus équitable des sexes au Parlement, y ont sans doute contribué. La proportion des députées a passé de 32 à 42 pour cent au Conseil national et de 15 à 26 pour cent au Conseil des États. Au Conseil national, les femmes sont même en majorité (53 %) parmi les député-e-s nouvellement élu-e-s.

Graphique 1 Proportion de femmes au Conseil national et au Conseil des États, 1971-2019 (en %)



Source : Office fédéral de la statistique. Exemple de lecture : En 1971, la proportion de femmes au Conseil national s'élevait à 5 %.

Dans le sillage des élections fédérales, les Verts ont revendiqué un siège au Gouvernement. A la faveur du renouvellement complet du Conseil fédéral, l'assaut de Regula Rytz, présidente du parti, sur le siège d'Ignazio Cassis (PLR) a toutefois échoué en raison de l'opposition du camp bourgeois. Le 11 septembre 2019, les sept conseillères fédérales et conseillers fédéraux sortants ont ainsi toutes et tous été réélus à une nette majorité.

1.2 Les données utilisées

Cette étude a pour but de présenter les premiers résultats du projet de recherche électorale Selects 2019 à un large public. Elle s'articule autour des deux questions qui sont le moteur de la recherche électorale :

- Qui participe aux élections et pour quelles raisons ?
- Qui vote pour quel parti et pour quelles raisons ?

Cela fait des décennies que la recherche électorale s'efforce de répondre à ces questions au moyen de modèles et de procédés divers. Étudier les comportements électoraux, c'est un peu comme assembler les pièces d'un puzzle qui reste incomplet.

Le présent rapport met en lumière non seulement certaines caractéristiques spécifiques de la participation et du comportement de vote de l'électorat, mais aussi les candidat·e·s et le processus de formation de l'opinion. Focalisé sur les élections de 2019, il contient aussi des analyses qui remontent jusqu'en 1995, année où le projet Selects a été réalisé pour la première fois.

Le projet Selects 2019 repose sur différentes enquêtes qui ont permis de recueillir les données à la base du présent rapport :

- Dans le cadre d'une *enquête post-électorale* conduite entre le 21 octobre 2019 et le 5 janvier 2020, 6'664 personnes ayant le droit de vote ont été interrogées au moyen d'un questionnaire papier ou électronique. Il s'agissait là d'un échantillon stratifié par cantons. Différents cantons y sont surreprésentés : d'abord les cantons les moins peuplés, le but étant d'avoir au moins cinquante participant·e·s par canton ; ensuite trois autres cantons (Zurich, Genève et Tessin) représentant chacune des grandes régions linguistiques. Grâce au soutien financier de ces trois cantons, certaines analyses ont pu être approfondies (cf. ch. 2.3 et 3.6).
- Dans une *enquête panel*, les mêmes personnes, ayant toutes le droit de vote, ont été interrogées en ligne à trois reprises. Cette enquête a été réalisée sur la base d'un échantillon non stratifié et purement aléatoire représentant l'ensemble de la Suisse.
 - La première vague de l'enquête panel a eu lieu avant le début de la campagne électorale, durant les semaines qui ont suivi les votations fédérales du 19 mai 2019. 7'939 personnes y ont participé.
 - La deuxième vague a été réalisée pendant la campagne électorale, entre le 2 septembre et le 17 octobre. 5'577 personnes au total y ont pris part.
 - Dans le sillage des élections fédérales, toutes les personnes qui avaient participé à la première vague ont été recontactées et invitées à répondre à une nouvelle série de questions. 5'125 personnes ont répondu à cet appel. La troisième vague de l'enquête panel s'est déroulée entre le 21 octobre et le 9 décembre 2019.
- Une *enquête candidat·e·s* réalisée après les élections a permis de réunir des informations sur la carrière, les convictions politiques et les activités de campagne électorale des candidat·e·s au Conseil national ou au Conseil des États. Sur les 4'736 candidat·e·s contacté·e·s, 2'158 ont répondu à cette enquête, réalisée pour le compte de Selects par Politools.net en collaboration avec smartvote et l'Université de Berne.
- Finalement, Selects a chargé le Digital Democracy Lab de l'Université de Zurich de réaliser une *enquête sur les médias*. Il s'agissait d'analyser le contenu des produits de la presse écrite traditionnelle (papier et en ligne) de la base de données des médias suisses ainsi que la communication des partis et des candidat·e·s sur les réseaux sociaux (facebook et Twitter) durant la campagne électorale.

Pour plus d'informations sur les données utilisées et leur pondération, nous vous renvoyons à l'annexe. Les enquêtes réalisées dans le cadre de Selects 2019 ont été harmonisées et peuvent en partie être combinées. Par exemple, le libellé des questions relatives aux convictions politiques posées dans les trois enquêtes est ainsi toujours le même.

1.3 L'interprétation des résultats

Les analyses se rapportant à l'ensemble de la Suisse incluent tous les partis qui ont obtenu plus de cinq pour cent des voix aux élections fédérales de 2019, à savoir l'UDC, le PS, le PLR, le PES, le PDC et le PVL. Comme leur part de l'électorat était moins conséquente, les autres partis n'ont pas pu être pris en compte, car le nombre des incidences dans les échantillons était trop faible pour assurer la fiabilité des résultats. Le recours à la surreprésentation dans l'enquête post-électorale (cf. ch. 1.2) a toutefois permis d'inclure trois partis supplémentaires dans les analyses : la *Lega dei Ticinesi* (Lega) au Tessin et *Ensemble à Gauche* (EàG) ainsi que le *Mouvement Citoyens Genevois* (MCG) dans le canton de Genève. Inversement, le PVL n'a pas pu être pris en considération au Tessin parce que le nombre des personnes ayant des sympathies ou ayant voté pour ce parti était trop faible.

Les résultats de sondages comportent toujours certains facteurs d'incertitude : les adresses des personnes interrogées résultent d'une sélection aléatoire. Il y a donc toujours un risque d'erreur d'échantillonnage, auquel viennent s'ajouter d'autres distorsions qui résultent de différences dans la propension qu'ont certains groupes à participer.

Les résultats doivent donc être analysés et interprétés très soigneusement. Les chiffres figurant dans les tableaux et les graphiques ne correspondent en effet pas aux valeurs réelles, qui se situent, elles, dans une fourchette parfois qualifiée d'erreur d'échantillonnage. Celle-ci varie en fonction du nombre des réponses analysées et de leur répartition. Dans l'hypothèse d'une répartition de 50 :50, par exemple, l'erreur d'échantillonnage pour l'enquête post-électorale est de +/- 1,3 point de pourcentage si la totalité des 6'664 personnes interrogées sont prises en compte. Si le nombre des réponses analysées est plus faible, la marge d'erreur d'échantillonnage augmente rapidement et de manière significative : dans le cas d'une analyse qui porterait sur une sous-population de 200 personnes interrogées, elle se monterait déjà à +/- 7,1 points de pourcentage pour une répartition de 50 :50. Afin de ne pas compromettre la lisibilité de la publication, nous renonçons à spécifier la marge d'erreur. Celle-ci est néanmoins dûment prise en compte dans l'interprétation des résultats.

La transparence et l'accès public aux données est indispensable à la recherche scientifique. Les données utilisées dans la présente étude, une documentation complète ainsi que les originaux des questionnaires sont déposés auprès de FORS et librement accessibles sur www.selects.ch.

2 La participation aux élections

En 2019, le taux de participation à l'élection du Conseil national n'a été que de 45,1 pour cent, ce qui représente un net recul de 3,4 points de pourcentage par rapport à 2015. Depuis l'introduction du droit de vote des femmes au niveau fédéral en 1971, il s'agit du troisième taux le plus bas, après ceux des années 1995 (42,2 %) et 1999 (43,3 %). Sur la base de l'enquête post-électorale de Selects 2019, le présent chapitre met en lumière la participation aux élections sur le plan individuel. Cet éclairage se présente en trois parties : la première porte sur les facteurs politiques et sociaux qui influent sur la participation, la deuxième est consacrée aux motifs de participation ou d'abstentionnisme et la troisième est focalisée sur la participation dans les trois cantons sélectionnés pour l'enquête, à savoir Zurich, Genève et le Tessin.

2.1 Les facteurs d'influence politiques et sociaux

Le tableau 3 reflète l'évolution de la participation depuis la première enquête électorale Selects en 1995 en fonction d'un choix de caractéristiques sociales. En 2019, la différence entre hommes et femmes reste considérable : si 49 pour cent des hommes ayant le droit de vote ont pris part aux élections fédérales, le taux de participation n'était que de 41 pour cent chez les femmes. Malgré la place de choix occupée par la question de l'égalité durant la campagne, cet écart entre hommes et femmes – qualifié de « gender gap » dans les ouvrages de référence de langue anglaise – ne s'est donc pas réduit.

Tableau 3 Participation électorale selon une sélection de caractéristiques sociales, 1995-2019 (en %)

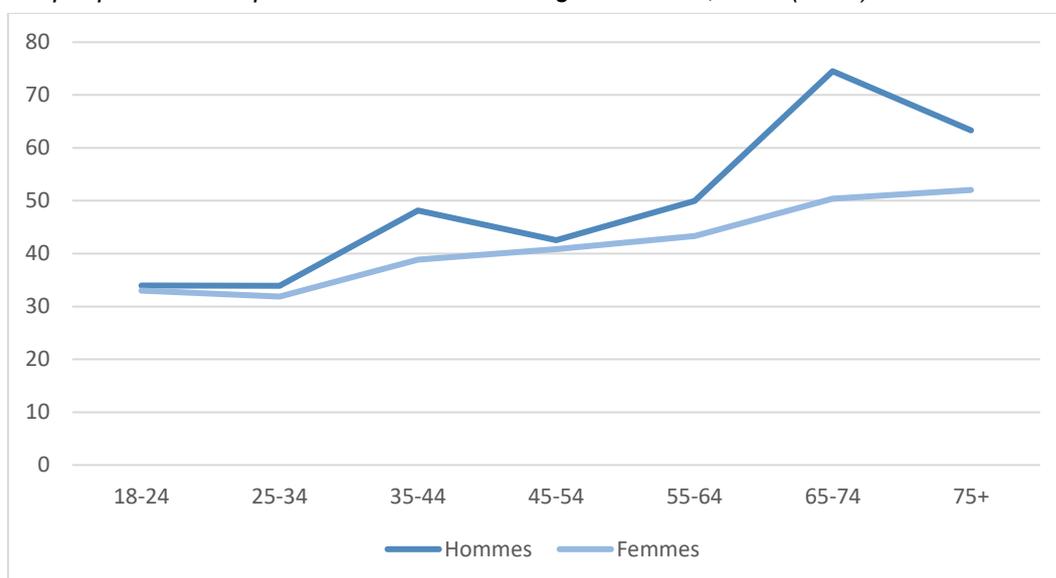
	1995	1999	2003	2007	2011	2015	2019
<i>Participation globale</i>	42	43	46	48	49	49	45
<i>Selon le sexe</i>							
Hommes	46	51	53	56	52	53	49
Femmes	39	37	41	42	46	46	41
<i>Selon l'âge</i>							
18-24	22	28	35	33	33	30	33
25-34	30	28	31	34	34	39	33
35-44	42	39	37	40	44	45	43
45-54	52	51	50	51	49	49	42
55-64	54	52	56	58	57	57	47
65-74	62	57	62	57	61	67	62
75+	58	56	54	60	70	65	58
<i>Selon la formation la plus élevée</i>							
École obligatoire, formation élémentaire	38	31	34	38	36	30	31
Formation professionnelle	38	38	42	42	43	46	38
Maturité, Haute école spécialisée, Université	51	56	55	59	57	56	53
<i>Selon le revenu mensuel</i>							
Jusqu'à 4'000	38	37	38	43	42	40	33
4'001 - 6'000	39	38	42	46	47	47	41
6'001 - 8'000	47	48	49	52	52	51	44
8'001 - 12'000	49	51	54	57	50	57	51
12'001 et plus	52	64	60	65	57	56	54
<i>Selon l'état civil</i>							
Marié·e·s	50	51	52	54	55	58	50
Célibataires	32	34	40	40	39	39	38
Divorcé·e·s / séparé·e·s	31	32	35	46	42	46	40
Veuf·ve·s	45	38	46	43	49	51	54
<i>N (pondéré)</i>	6'743- 7'557	2'816- 3'257	5'069- 5'885	3'758- 4'389	3'771- 4'377	4'550- 5'256	6'295- 6'610

Exemple de lecture : en 1995, le taux de participation des hommes s'élevait à 46 % et celui des femmes à 39 %.

L'âge est également un critère qui révèle une régularité devenue habituelle : le taux de participation a tendance à augmenter avec l'âge. Si un tiers seulement s'est rendu aux urnes dans les deux catégories des électeur·rice·s les plus jeunes (18 à 24 ans et 25 à 34 ans), le taux de participation chez les plus de 65 ans a tout de même atteint 60 pour cent environ. En comparaison avec 2015, on constate par ailleurs que la participation n'a augmenté que dans la catégorie des 18 à 24 ans (+ 3 points de pourcentage). Il paraît évident de faire le lien entre cette mobilisation accrue et les mouvements de protestation suscités par les changements climatiques. Ce sont en effet essentiellement des jeunes qui y ont participé depuis la fin de 2018 et qui se sont politisés dans ce contexte.

Les deux caractéristiques discutées plus haut sont combinées dans le graphique 2, qui illustre la participation électorale en fonction de l'âge et du sexe. Il en ressort que l'écart entre hommes et femmes se creuse avant tout chez les électeur·rice·s âgé·e·s. Dans les trois groupes d'âge représentant les personnes les plus âgées (de même que chez les 35 à 44 ans), les hommes ont pris part nettement plus souvent aux élections fédérales de 2019 que les femmes. Chez les plus jeunes (y compris chez les 45 à 54 ans), par contre, on ne constate pas de grandes différences entre hommes et femmes.

Graphique 2 Participation électorale selon l'âge et le sexe, 2019 (en %)



Exemple de lecture : dans la catégorie d'âge la plus jeune, le taux de participation s'élevait à 33 %, tant pour les femmes que pour les hommes. (N pondéré=6'610).

Il ressort par ailleurs du tableau 3 que le taux de participation a continué de dépendre du niveau de formation et de revenu. Pour ces deux caractéristiques, la corrélation est positive : la probabilité d'une participation aux élections augmente avec le niveau de formation et le revenu du ménage. L'état civil a également joué un rôle, puisque l'on constate une différence avant tout entre le taux de participation des personnes mariées (50 %) et celui des personnes divorcées ou séparées (40 %).

Encadré : les personnes issues de l'immigration peu nombreuses aux urnes

L'enquête Selects 2019 s'est aussi intéressée aux origines des participant·e·s en distinguant deux catégories de personnes : celles qui ont été naturalisées et celles qui possèdent la nationalité suisse depuis leur naissance, mais dont l'un des deux parents au moins est né à l'étranger. Le taux de participation était de 33 pour cent dans le premier groupe et de 35 pour cent dans le second. Par opposition, le taux de participation était de 50 pour cent chez les électeur·rice·s qui ne sont pas issus de l'immigration. Le fait d'être issu de l'immigration a donc fait baisser le taux de participation de 16 points de pourcentage.

Le taux de participation était aussi fortement dépendant de certains facteurs politiques. Le tableau 4 révèle en effet des différences dans la mobilisation des divers camps politiques. A relever que la participation des personnes votant à gauche (56 %) était plus élevée que celle des personnes votant à droite (49 %). Une fois de plus, le taux de participation des personnes se réclamant du centre se situe largement en-dessous de la moyenne (42 %). Contrairement à ce qui avait été constaté dans le sillage d'élections précédentes, il en est donc résulté une mobilisation asymétrique en faveur de la gauche.

L'analyse en fonction des sympathies partisans révèle que les personnes se réclamant de l'UDC (47 %) se sont rendues aux urnes nettement moins souvent que celles qui se disent proches du PDC (66 %), du PS (60 %) ou du PLR (57 %). Les problèmes de mobilisation qu'a connu le plus grand parti de Suisse ressortent aussi de la comparaison avec les élections précédentes : sur les six dernières élections fédérales, celles de 2019 sont les seules auxquelles pas même un·e sympathisant·e de l'UDC sur deux a participé. Le taux de participation enregistré dans l'orbite des Verts est lui aussi remarquable puisqu'il n'était que de 51 pour cent. Le succès électoral remporté par le PES ne s'explique donc pas par une mobilisation accrue de la base du parti.

Les critères de l'intérêt politique et de la participation aux votations populaires sont eux aussi révélateurs de différences significatives : les personnes très intéressées par la politique avaient une probabilité de se rendre aux urnes qui était treize fois supérieure (84 %) à celle des personnes pas du tout intéressées par la politique (6 %). Par ailleurs, les personnes qui participent souvent aux votations populaires étaient beaucoup plus nombreuses à prendre part aux élections fédérales (66 %) que celles qui n'y participent que rarement (7 %).

Tableau 4 Participation électorale selon une sélection de caractéristiques politiques, 1995-2019 (en %)

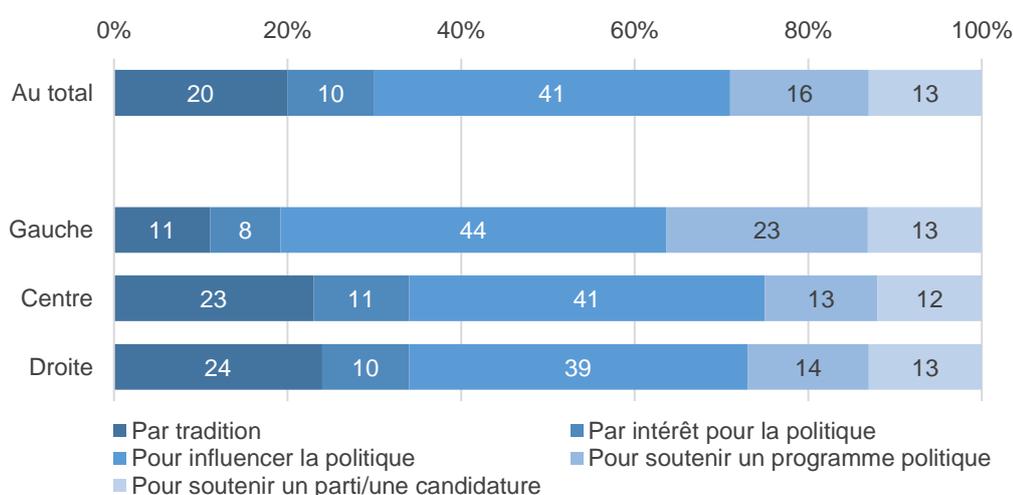
	1995	1999	2003	2007	2011	2015	2019
<i>Orientation politique</i>							
Gauche (0-3)	48	49	53	57	57	59	56
Centre (4-6)	41	42	42	43	42	46	42
Droite (7-10)	59	53	61	60	60	55	49
<i>Sympathie politique</i>							
UDC	62	61	73	69	56	54	47
PLR	65	69	74	81	64	57	57
PDC	71	84	81	73	66	74	66
PVL					66	72	56
PS	57	63	66	71	58	65	60
PES	51	53	62	72	60	60	51
Autre parti	64	70	74	72	59	57	50
Aucun parti	30	33	33	38	28	26	22
<i>Intérêt pour la politique</i>							
Très intéressé·e	73	82	81	83	84	84	84
Plutôt intéressé·e	49	55	55	60	60	60	56
Plutôt pas intéressé·e	25	24	24	25	24	25	22
Pas du tout intéressé·e	7	9	9	8	12	7	6
<i>Participation aux votations</i>							
0 à 3 sur 10	9	6	7	8	7	8	7
4 à 6 sur 10	25	29	32	35	31	29	22
7 à 10 sur 10	67	72	72	77	74	72	66
<i>N (pondéré)</i>	6'593- 7'542	2'970- 3'254	5'438- 5'876	4'104- 4'380	4'265- 4'367	4'644- 5'601	5'999- 6'592

Exemple de lecture : parmi les personnes qui se situent à gauche, le taux de participation s'élevait à 48 % en 1995.

2.2 Les motifs de participation ou d'abstention

L'enquête Selects porte aussi sur les motifs de participation ou de non-participation aux élections. Les personnes interrogées se sont d'abord vu présenter cinq motifs de participation et ont été priées de cocher celui qui leur paraissait le plus important. Pouvoir influencer la politique est la raison qui a été choisie le plus souvent (cf. graphique 3). Pour un peu plus de deux personnes interrogées sur cinq (41 %), il s'agissait là du motif de participation le plus important. Vingt pour cent environ ont indiqué qu'elles prenaient part aux élections avant tout par tradition. En troisième et quatrième places, on trouve la volonté de soutenir un programme politique (16 %) ou un parti, voire un-e candidat-e spécifique (13 %). Le motif le moins souvent coché dans la catégorie de la motivation principale était l'intérêt pour la politique (10 %).

Graphique 3 *Principal motif de participation, au total ainsi que selon l'orientation politique*

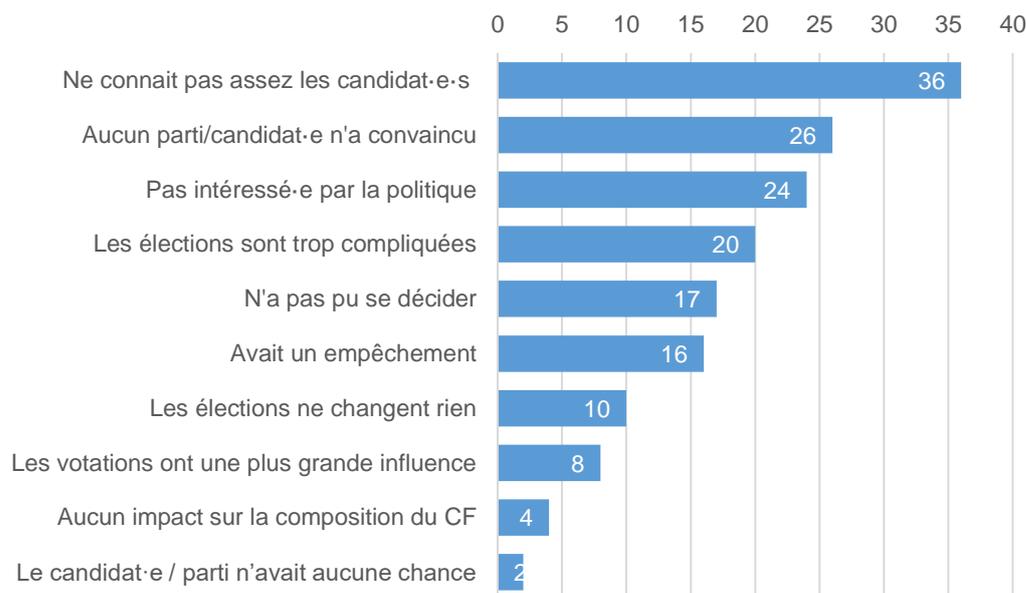


Exemple de lecture : au total, 20 % des personnes interrogées ont déclaré être allées voter par tradition. Ce taux s'élève à 11 % à gauche, à 23 % au centre et à 24 % à droite. (N pondéré : 2'835 au total ; 789 à gauche ; 960 au centre ; 1'086 à droite).

Dans le graphique 3, la participation a aussi été analysée par camps politiques. Ce qui est frappant, c'est que la tradition est un facteur de motivation beaucoup plus important au centre (23 %) et à droite (24 %) qu'à gauche (11 %). Inversement, le soutien d'un programme politique est un motif qui est nommé nettement plus souvent dans le camp de la gauche (23 %) qu'à droite (14 %) ou au centre (13 %). Les personnes se réclamant de la gauche étaient en outre plus nombreuses à être motivées par la volonté d'influencer la politique (44 %) que les personnes se situant dans le camp bourgeois (39 %). Dans le cas des deux motifs restants, aucune différence n'a été relevée en fonction du camp politique.

Pour mieux cerner le phénomène de l'abstentionnisme, nous avons présenté aux personnes interrogées qui n'ont pas pris part aux élections dix raisons potentielles de ne pas se rendre aux urnes. Elles avaient la possibilité d'en cocher plusieurs. Dans le graphique 4, les réponses obtenues sont présentées par ordre de fréquence décroissant. Le motif le plus souvent coché par les non-votant-e-s est qu'ils ne connaissaient pas suffisamment les candidat-e-s (36 %). 26 pour cent ont indiqué qu'aucun parti ni aucune candidature ne les avait vraiment convaincus. Viennent ensuite les motifs du manque d'intérêt politique (24 %) et de la complexité des élections (20 %). Si la difficulté de se décider (17 %) et les empêchements (16 %) ont également joué un certain rôle, les quatre motifs restants (les élections ne changent rien (10 %), les votations ont plus d'impact que les élections (8 %), les élections ne changent rien à la composition du gouvernement (4 %) et leur candidat-e ou parti préféré n'avait aucune chance (2 %)), n'ont pas eu un impact significatif.

Grafique 4 Adhésion aux motifs potentiels de non-participation (en %)



Exemple de lecture : 36 % des non-votant·e·s ont indiqué ne pas avoir pris part aux élections parce qu'ils ne connaissaient pas suffisamment les candidat·e·s. (N pondéré = 3'622-3'630).

2.3 Le taux de participation dans les trois cantons sélectionnés

La participation a été étudiée plus spécifiquement dans les cantons de Zurich, de Genève et du Tessin. Cette analyse, qui a nécessité une extension de l'échantillon dans le cadre de l'enquête post-électorale Selects, a été possible grâce au soutien financier de ces trois cantons. A relever tout d'abord que le taux de participation varie nettement d'un canton à l'autre. La participation la plus faible a été enregistrée dans le canton de Genève, où seul 38,2 pour cent des électeur·rice·s ont pris part au scrutin pour le renouvellement du Conseil national. Dans le canton de Zurich, le taux de participation (44,4 %) était proche de la moyenne nationale (45,1 %) et dans le canton du Tessin, il était relativement élevé puisque près d'un·e électeur·rice sur deux (49,6 %) s'est rendu·e aux urnes.

Le tableau 5 donne un aperçu de la participation dans les trois cantons en fonction de différentes caractéristiques sociales : à noter que l'écart entre hommes et femmes constaté au niveau suisse n'apparaît que dans le canton de Zurich, où les hommes ont participé beaucoup plus souvent (50 %) que les femmes (40 %). Dans les cantons de Genève et du Tessin, par contre, la différence de participation entre hommes et femmes était peu marquée.

Tableau 5 Participation électorale selon une sélection de caractéristiques sociales dans les cantons de Zurich, de Genève et du Tessin (en %)

	Zurich	Genève	Tessin
<i>Participation globale</i>	45	38	50
<i>Selon le sexe</i>			
Hommes	50	40	50
Femmes	40	37	49
<i>Selon l'âge</i>			
18-24	28	26	38
25-34	33	29	33
35-44	48	34	38
45-54	44	36	48
55-64	49	42	59
65-74	51	48	66
75+	63	64	71
<i>Selon la formation la plus élevée</i>			
École obligatoire, formation élémentaire	23	32	45
Formation professionnelle	30	32	43
Maturité, Haute école spécialisée, Université	55	41	53
<i>Selon le revenu mensuel</i>			
Jusqu'à 4'000	30	29	41
4'001 - 6'000	32	37	46
6'001 - 8'000	39	40	51
8'001 - 12'000	53	39	57
12'001 et plus	59	48	57
<i>Selon l'état civil</i>			
Marié·e·s	50	43	58
Célibataires	38	32	39
Divorcé·e·s / séparé·e·s	43	37	39
Veuf·ve·s	40	54	61
<i>N (pondéré)</i>	987- 1031	1977- 2131	728- 775

Exemple de lecture : dans le canton de Zurich, le taux de participation des hommes s'élevait à 50 % et celui des femmes à 40 %.

Les résultats par rapport aux autres facteurs sociaux sont uniformes : dans les trois cantons, le taux de participation a augmenté avec l'âge ainsi qu'avec le niveau de formation et de revenu ; à la rubrique de l'état civil, le taux de participation des personnes mariées était régulièrement plus élevé que celui des célibataires ; dans les cantons de Genève et du Tessin, les personnes divorcées ou séparées ont en outre participé moins souvent aux élections que les personnes mariées.

S'agissant des déterminantes politiques de la participation, le tableau 6 montre que le degré de mobilisation par camp politique varie d'un canton à l'autre : dans les cantons de Zurich et de Genève – comme dans le reste de la Suisse – les personnes se réclamant de la gauche étaient plus enclines à prendre part aux élections fédérales que les personnes se situant à droite ; au Tessin, par contre, cette tendance n'est pas apparue clairement.

Une différence notable existe en fonction des sympathies partisans : dans le canton de Zurich, l'UDC a eu plus de peine à mobiliser ses troupes que les autres partis, ce qui n'était pas le cas dans les deux autres cantons. Un écart entre les taux de participation des principales bases partisans n'a en effet pu être constaté ni à Genève ni au Tessin. Dans le canton de Genève, il n'y a que les sympathisant·e·s du parti contestataire MCG qui se sont rendus aux urnes en moins grand nombre que les autres.

Finalement, il apparaît clairement que l'intérêt politique et la participation aux votations populaires sont des éléments déterminants du taux de participation dans chacun des trois cantons étudiés.

Tableau 6 Participation électorale selon une sélection de caractéristiques politiques dans les cantons de Zurich, de Genève et du Tessin (en %)

	Zurich	Genève	Tessin
<i>Orientation politique</i>			
Gauche (0-3)	61	52	62
Centre (4-6)	38	32	47
Droite (7-10)	47	44	58
<i>Sympathie politique</i>			
UDC	37	46	55
MCG (Genève), Lega (Tessin)		27	41
PLR	59	52	60
PDC*	57	43	72
PVL	80	42	
PS	63	51	67
PES	61	49	60
EàG		61	
Autre parti	50	31	60
Aucun parti	15	21	27
<i>Intérêt pour la politique</i>			
Très intéressé·e	87	74	90
Plutôt intéressé·e	57	48	65
Plutôt pas intéressé·e	18	23	36
Pas du tout intéressé·e	2	7	11
<i>Participation aux votations</i>			
0 à 3 sur 10	5	4	7
4 à 6 sur 10	19	16	27
7 à 10 sur 10	66	58	71
<i>N (pondéré)</i>	<i>947-</i> <i>1'028</i>	<i>1867-</i> <i>2128</i>	<i>643-</i> <i>773</i>

*Exemple de lecture : parmi les personnes qui se classent à gauche, le taux de participation s'élevait à 61 % dans le canton de Zurich. * Pour l'interprétation de la participation de la base du PDC dans le canton de Zurich, la prudence est de mise en raison du nombre peu important de sympathisant·e·s.*

3 Le choix électoral

Le choix électoral résulte d'un processus de décision qui dépend de multiples facteurs. La recherche électorale s'articule donc autour de multiples questions, qui, en fin de compte, se résument à celle-ci : qui vote pour qui et pourquoi ? Dans le sillage du succès inédit des Verts et des vert-libéraux aux élections fédérales de 2019, il est avant tout intéressant de savoir qui sont ces nouvelles électrices et ces nouveaux électeurs des deux partis écologistes.

Comme les raisonnements individuels ne peuvent pas être suivis de manière détaillée et comme les motivations qui sous-tendent les décisions de vote sont trop complexes pour pouvoir être ramenées à des facteurs isolés, la présente étude n'apporte pas de réponses catégoriques aux questions posées. Les données recueillies dans le cadre de l'enquête autorisent cependant une analyse du choix électoral par corrélation avec des groupes de caractéristiques sociales et politiques. Ces analyses permettent ensuite certaines déductions quant à la motivation des électeur·rice·s et sont aussi révélatrices de tendances. Précisons toutefois que l'analyse du choix électoral en fonction de critères sociaux et politiques n'implique pas l'existence d'un lien de causalité entre ces caractéristiques et la décision de vote.

Dans les sous-chapitres suivants, le choix électoral est d'abord éclairé sous l'angle de différentes caractéristiques sociales (sociodémographiques et socioéconomiques) et politiques. Cette partie est suivie d'une analyse des transferts de voix relevés entre les élections fédérales de 2015 et de 2019. Nous y verrons quels partis ont perdu des parts de leur électorat et vers quels partis se sont tournés les électeur·rice·s flottant·e·s. Nous chercherons ensuite à savoir qui sont les personnes ayant élu de préférence des femmes et déterminerons l'évolution de ce comportement par rapport à 2015. Au moyen d'une analyse des électorats potentiels, nous établirons dans quelle mesure les partis ont épuisé leur potentiel de voix aux élections de 2019. Finalement, notre attention se portera encore une fois sur les cantons de Zurich, de Genève et du Tessin pour une analyse des coïncidences et des différences par rapport aux tendances identifiées pour l'ensemble de la Suisse.

3.1 Le choix électoral en fonction de caractéristiques sociales

3.1.1 *Caractéristiques sociodémographiques*

Dans le graphique 5, les votes obtenus par les six plus grands partis sont présentés en fonction d'un choix de caractéristiques sociodémographiques. Partant de la proportion des votes effectivement obtenue par chaque parti, il est possible de déterminer quels électeur·rice·s appartenant à un groupe de caractéristiques spécifiques ont voté pour un parti en particulier de façon supérieur ou inférieur à la moyenne.

Les femmes n'ont pas choisi les mêmes partis que les hommes : alors que ceux-ci avaient une préférence pour l'UDC et le PLR, les femmes ont plus souvent voté PS ou PES. Dans le cas du PDC et du PVL, par contre, il n'y a pas eu de différences notables dans le comportement de vote des hommes et des femmes.

L'analyse du comportement de vote dans les différentes classes d'âge révèle que l'UDC et le PLR, qui sont des partis à droite du centre, sont surreprésentés parmi les électeur·rice·s les plus âgés. Elle met en évidence le fait que l'UDC, malgré l'effritement de son électorat, reste la première force politique du pays dans toutes les classes d'âge. Ce qui est nouveau, c'est qu'elle partage cette première place avec les Verts dans la catégorie des 25-34 ans. Outre l'UDC et le PLR, le PDC, en particulier, a connu des problèmes de mobilisation parmi les électeur·rice·s de moins de 35 ans. Les personnes entrant dans les catégories d'âge les plus jeunes ont voté moins souvent que la moyenne pour l'un de ces trois partis bourgeois. Pour le PVL et le PES, sortis victorieux des élections fédérales de 2019, la situation est inversée : ce sont davantage les jeunes qui ont voté pour eux.

Chez les électeur·rice·s de plus de 65 ans, par contre, les scores des deux partis écologistes se situent en-dessous de la moyenne, ce qui s'explique notamment par le fait que le PVL et le PES sont des partis relativement jeunes, qui sont donc moins bien ancrés dans l'électorat plus âgé que les partis traditionnels. Le PS, quant à lui, a obtenu son résultat le plus médiocre dans la catégorie des 45 à 54 ans et son meilleur score dans le groupe des électeur·rice·s les plus âgés. Parmi les jeunes, les partis écologistes ont fortement concurrencé le PS, qui n'a pas réussi à atteindre une mobilisation supérieure à la moyenne dans ce segment d'âge.

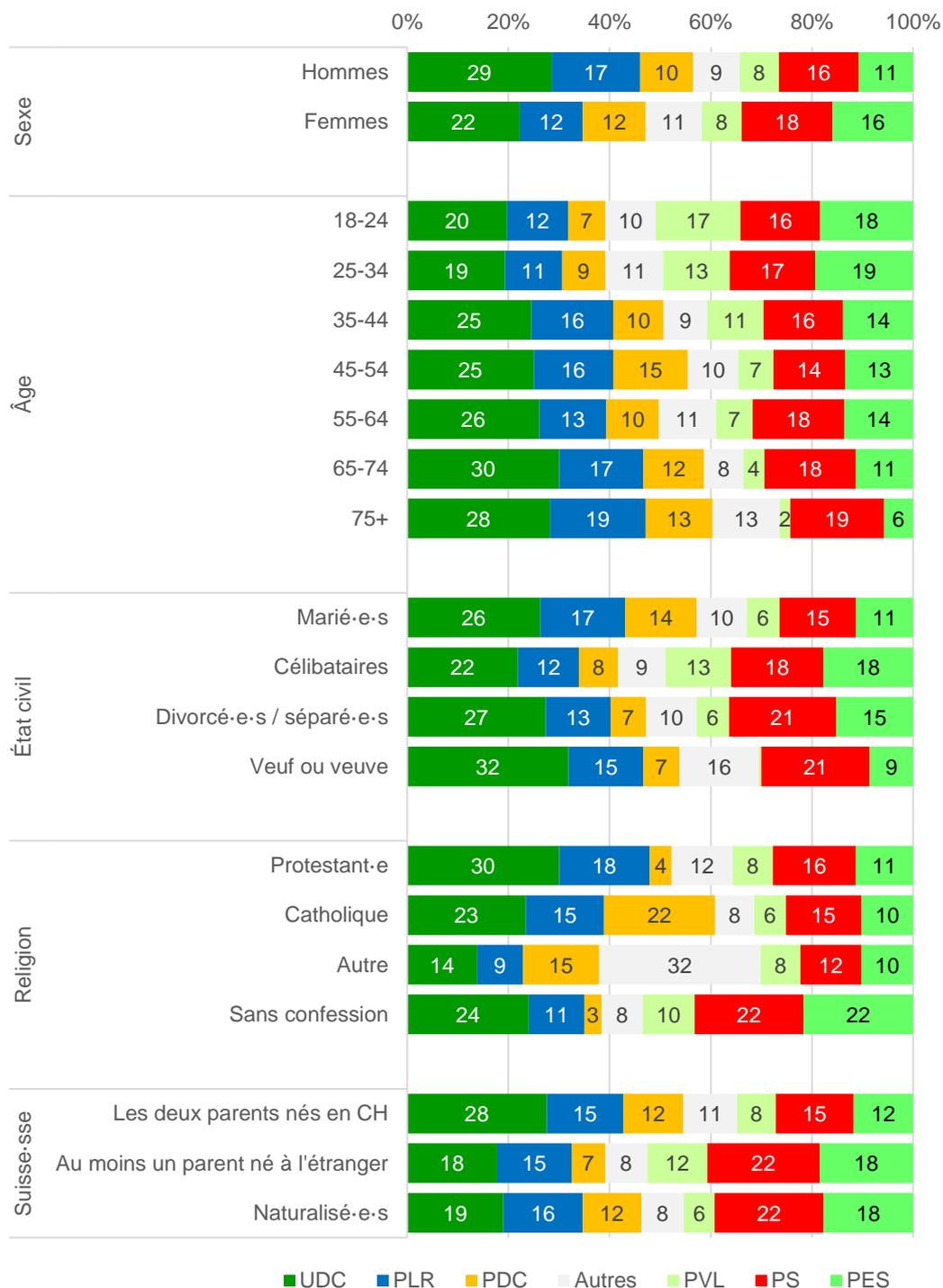
Une combinaison des critères de l'âge et du sexe a en outre donné des résultats révélateurs, sous la forme d'un clivage entre hommes et femmes relevé dans le comportement de vote : dans la catégorie des 25 à 44 ans, la proportion des femmes ayant voté pour un parti de gauche et la part des hommes ayant voté pour un parti de droite étaient nettement supérieures à la moyenne. L'UDC et le PLR étaient clairement surreprésentés chez les hommes de cette classe d'âge, alors que ces partis étaient nettement sous-représentés chez les femmes de cette même classe d'âge, qui ont le plus souvent donné leur voix au PS ou aux Verts. Dans la classe d'âge des plus jeunes (18 à 24 ans), les chiffres n'ont pas révélé de différences notables dans le comportement de vote. Le clivage entre hommes et femmes évoqué plus haut existe aussi, bien que dans une moindre mesure, chez les électeur·rice·s de plus de 45 ans.

L'analyse des pourcentages de voix en fonction de l'état civil montre que le PLR et le PDC, au centre, ont obtenu le meilleur score chez les personnes mariées. L'UDC et le PS, plus proches des marges de l'éventail politique, ont glané un nombre de voix supérieur à la moyenne auprès des personnes veuves, ce qui est probablement dû à l'âge de ce groupe. Les personnes célibataires, en revanche – il s'agit là généralement de jeunes travailleur·euse·s ou d'étudiants – ont été particulièrement enclines à voter pour les deux partis écologiques.

Le critère de la religion révèle que le PDC continue d'avoir la cote auprès des catholiques. Dans ce groupe, le PDC arrive en deuxième place, juste derrière l'UDC. Parmi les protestant·e·s et les personnes sans confession, par contre, les votes pour le PDC sont rares. Plus souvent que la moyenne, les électeur·rice·s protestant·e·s ont donné leur voix à l'UDC ou au PLR, alors que le PVL, le PS et le PES ont fréquemment été soutenus par des électeur·rice·s sans confession.

Si l'on éclaire le comportement de vote sous l'angle du contexte migratoire, on constate que le PS et le PES ont obtenu un nombre de votes supérieur à la moyenne de la part non seulement des personnes naturalisées, mais aussi de toutes celles et ceux qui possèdent la nationalité suisse depuis leur naissance, mais dont l'un des deux parents au moins est né à l'étranger. La part des votes de ces deux partis de gauche excédait le résultat électoral général d'environ cinq points de pourcentage. A l'inverse, l'UDC a obtenu un résultat clairement inférieur à la moyenne dans ces deux groupes de personnes issues de l'immigration : seule une personne sur cinq environ a voté pour elle. Parmi les électeur·rice·s qui ne sont pas issus de l'immigration, l'UDC a reçu un nombre de voix supérieur à la moyenne, puisque près de trois électeur·rice·s sur dix ont choisi l'une de ses listes.

Graphique 5 Choix électoral selon une sélection de caractéristiques sociales, 2019
(en %)

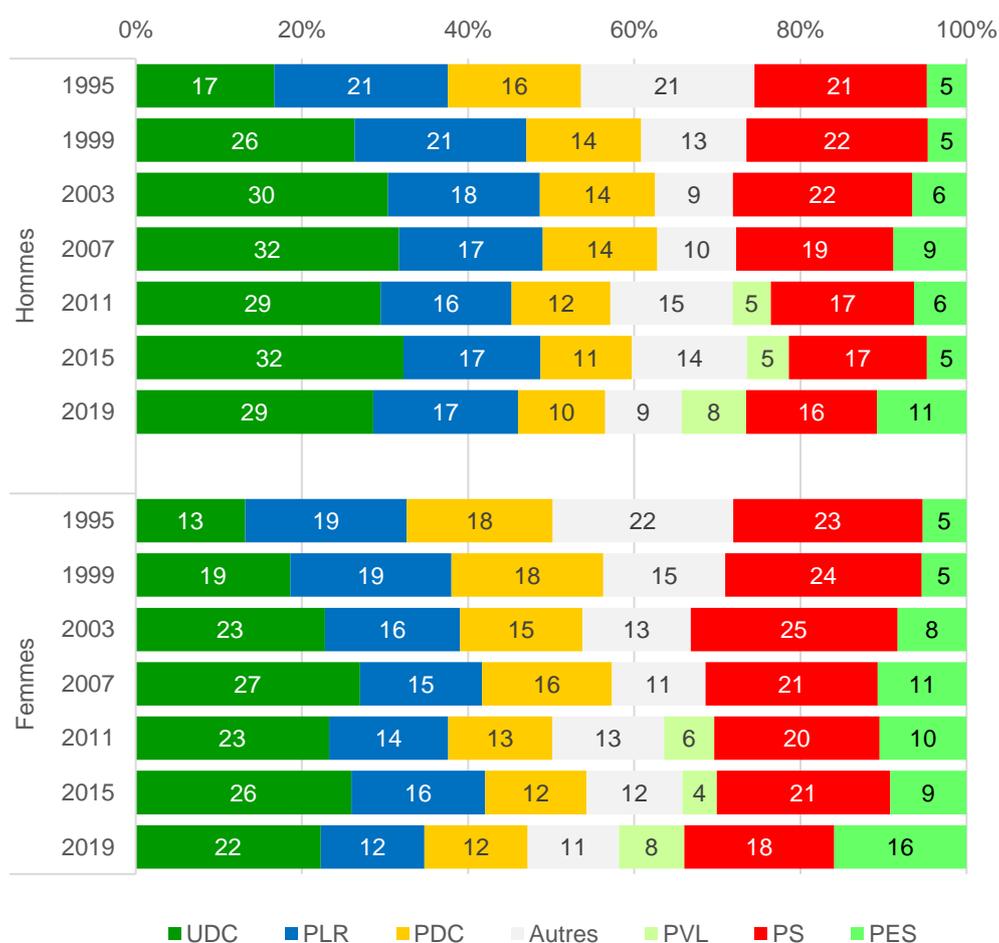


Exemple de lecture : chez les hommes, 29 % ont indiqué avoir voté pour l'UDC, 17 % pour le PLR, 10 % pour le PDC, 9 % pour d'autres partis, 8 % pour le PVL, 16 % pour le PS et 11 % pour le PES. (N pondéré : hommes 2'494 ; femmes 2'224 ; 18-24 299 ; 25-34 480 ; 35-44 720 ; 45-54 843 ; 55-64 948 ; 65-74 891 ; 75+ 535 ; marié·e·s 2804 ; célibataires 1'192 ; divorcé·e·s / séparé·e·s 500 ; veuf·ve·s 210 ; protestant·e·s 1'627 ; catholiques 1'843 ; autre religion 166 ; sans confession 1'072 ; deux parents nés en CH 3'643 ; au moins un parent né à l'étranger 455 ; naturalisé·e·s 594).

L'analyse des résultats électoraux des deux dernières décennies sous l'angle des caractéristiques démographiques de l'âge et du sexe révèle des évolutions intéressantes. Comme l'enquête Selects existe sous la forme actuelle depuis 1995, la comparaison porte sur les sept dernières élections fédérales.

Le graphique 6 illustre l'évolution de la part des votes obtenus par les six plus grands partis depuis les élections de 1995 en faisant la distinction entre le vote des hommes et le vote des femmes. Dans l'électorat de l'UDC, en particulier, cette présentation révèle un véritable fossé entre hommes et femmes : les résultats de l'UDC ont toujours été meilleurs chez les hommes que chez les femmes. Si l'UDC est encore surreprésentée dans l'électorat masculin, ses pertes aux élections de 2019 se sont réparties de manière égale entre hommes et femmes. De petites différences entre hommes et femmes ont aussi tendance à se dessiner chez le PLR et le PDC. Dans chacune des élections fédérales étudiées, le PLR a en effet eu plus d'électeurs que d'électrices. De deux points de pourcentage en 2015, cet écart s'est élargi à cinq points de pourcentage en 2019. Dans le cas du PDC, la tendance va dans l'autre sens : à chaque fois, les femmes étaient un peu plus nombreuses à élire le PDC que les hommes. A gauche, chez le PS et le PES, le clivage entre hommes et femmes est plus marqué. La proportion d'électrices a toujours été supérieure à la moyenne, la proportion d'électeurs en dessous de la moyenne. Depuis 2011, l'électorat des Verts est plus féminin que masculin à raison de quatre à cinq points de pourcentage.

Graphique 6 Choix électoral selon le sexe, 1995-2019 (en %)

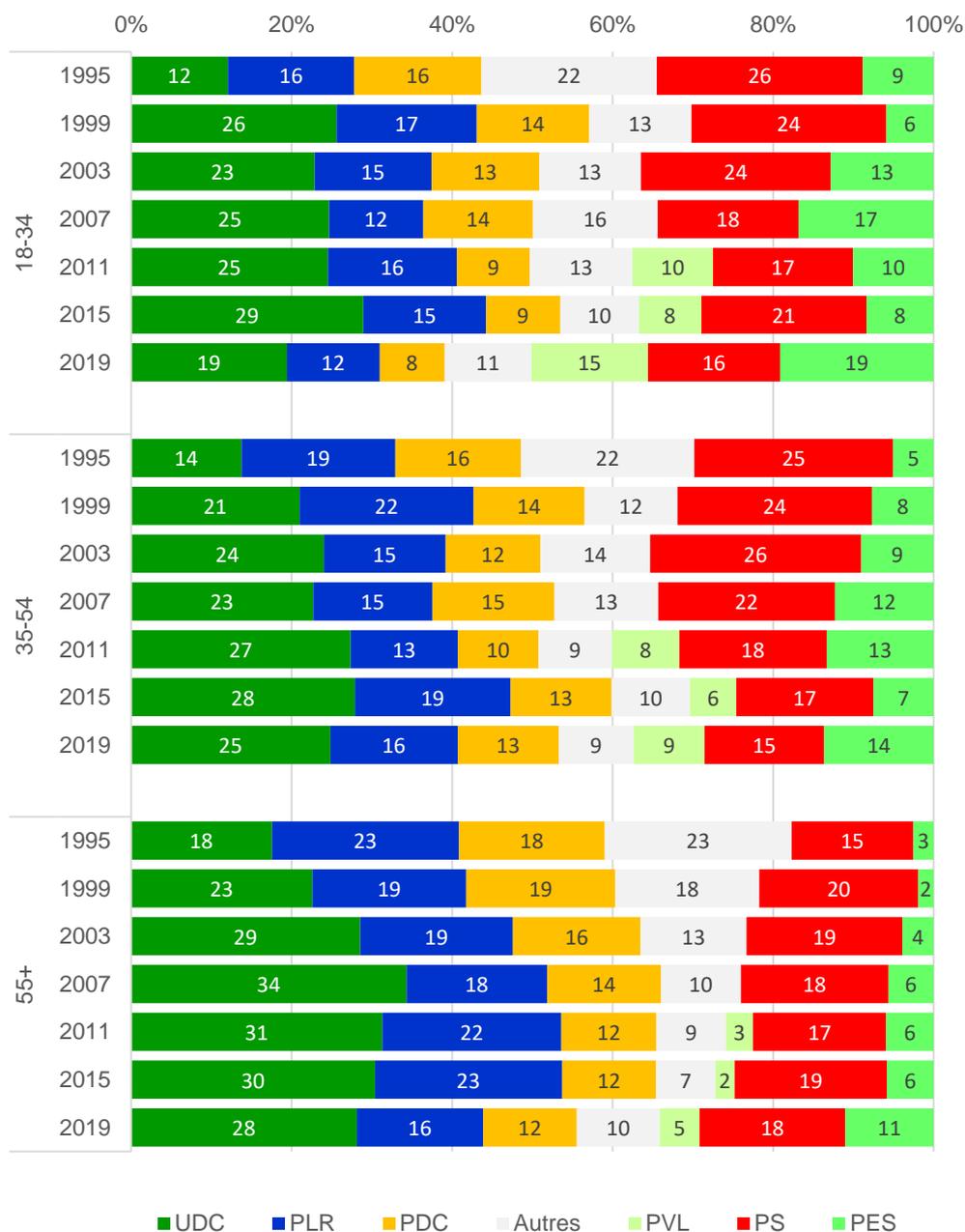


Exemple de lecture : en 1995, 17 % des hommes ont voté UDC, 21 % PLR, 16 % PDC, 21 % pour un autre parti, 21 % PS et 5 % PES. (N pondéré : hommes : 1995 1'429 ; 1999 687 ; 2003 1'262 ; 2007 1'010 ; 2011 1'015 ; 2015 1'960 ; 2019 2'494 ; femmes : 1995 1'456 ; 1999 613 ; 2003 1'265 ; 2007 993 ; 2011 1'005 ; 2015 1'790 ; 2019 2'224).

La comparaison du choix électoral dans le temps révèle aussi des disparités remarquables entre les différents groupes d'âge (cf. graphique 7). Les Verts et les vert'libéraux doivent leur succès électoral essentiellement au vote des moins de 35 ans. Depuis le début de la période étudiée, cette tranche de l'électorat est surreprésentée parmi les personnes ayant voté PES. En comparaison avec 2015, l'augmentation enregistrée dans cette classe d'âge est toutefois spectaculaire : parmi les 18 à 34 ans, la part des votes a passé de huit à 19 pour cent et a donc plus que doublé ; parmi les 35 à 54 ans, elle a doublé et elle a aussi presque doublé chez les plus de 54 ans. A l'image du PES, le PVL bénéficie d'un soutien extrêmement solide chez les jeunes. Par rapport à 2015, il a lui aussi doublé son électorat non seulement dans la catégorie des 18 à 34 ans, mais aussi dans celle des plus de 54 ans. Dans ce segment de l'électorat, qui compte beaucoup d'électeur·rice·s, le PVL est cependant toujours sous-représenté, puisqu'il n'y obtient que cinq pour cent des voix.

Alors que c'est dans la classe d'âge la plus jeune que les deux partis écologiques ont gagné le plus d'électeur·rice·s, c'est aussi dans cette même classe d'âge que le PS et l'UDC en ont perdu le plus : le PS voit son électorat s'effriter non seulement parmi les plus jeunes, mais aussi parmi les électeur·rice·s d'âge moyen : entre 1995 et 2019, les pertes enregistrées par le PS ont atteint dix points de pourcentage dans chacune de ces deux classes d'âge. Si le Parti socialiste parvenait encore à obtenir le vote d'une personne entre 18 et 54 ans sur quatre en 1995, cette proportion n'était plus que d'une sur six en 2019. Le seul groupe dans lequel il n'ait pas essuyé de pertes est celui des plus de 54 ans. Alors qu'entre 1995 et 2011, l'électorat de ce parti était encore (parfois nettement) inférieur à la moyenne dans ce groupe d'âge, il est passé légèrement au-dessus de la moyenne depuis 2015. L'UDC a elle aussi perdu une large frange de son électorat dans la catégorie des 18 à 34 ans : entre 2015 et 2019, ces pertes ont atteint dix points de pourcentage. Le parti n'a par contre pas enregistré de pertes chez les électeur·rice·s de plus de 35 ans. Dans le groupe des plus de 54 ans, il est même surreprésenté, ce qui était toutefois déjà le cas entre 1995 et 2015. Outre ces deux partis à gauche et à droite de l'éventail politique, le PLR et le PDC ont eux aussi eu de la peine à attirer les jeunes. Leur force électorale dans le groupe des 18 à 34 ans n'a cessé de diminuer depuis 1995 et se situait encore à douze pour cent pour le premier et à huit pour cent pour le second en 2019.

Graphique 7 Choix électoral selon le groupe d'âge, 1995-2019 (en %)



Exemple de lecture : en 1995, 12 % des 18 à 34 ans ont voté UDC, 16 % PLR, 16 % PDC, 22 % un autre parti, 26 % PS et 9 % PES. (N pondéré : 18-34 1995 661 ; 1999 240 ; 2003 405 ; 2007 301 ; 2011 336 ; 2015 713 ; 2019 778 ; 35-54 1995 1'209 ; 1999 528 ; 2003 983 ; 2007 703 ; 2011 753 ; 2015 1'321 ; 2019 1'563 ; 55+ 1995 1'048 ; 1999 545 ; 2003 1'200 ; 2007 1'033 ; 2011 946 ; 2015 1'716 ; 2019 2'375).

3.1.2 *Caractéristiques socioéconomiques*

Si les critères sociodémographiques ont un impact significatif sur la décision de vote, les caractéristiques socioéconomiques, comme la formation, le revenu, la perception subjective de la situation de revenu ou le secteur professionnel, jouent un rôle tout aussi important. Dans le graphique 8, les votes par partis sont éclairés à la lumière d'un choix de caractéristiques socioéconomiques.

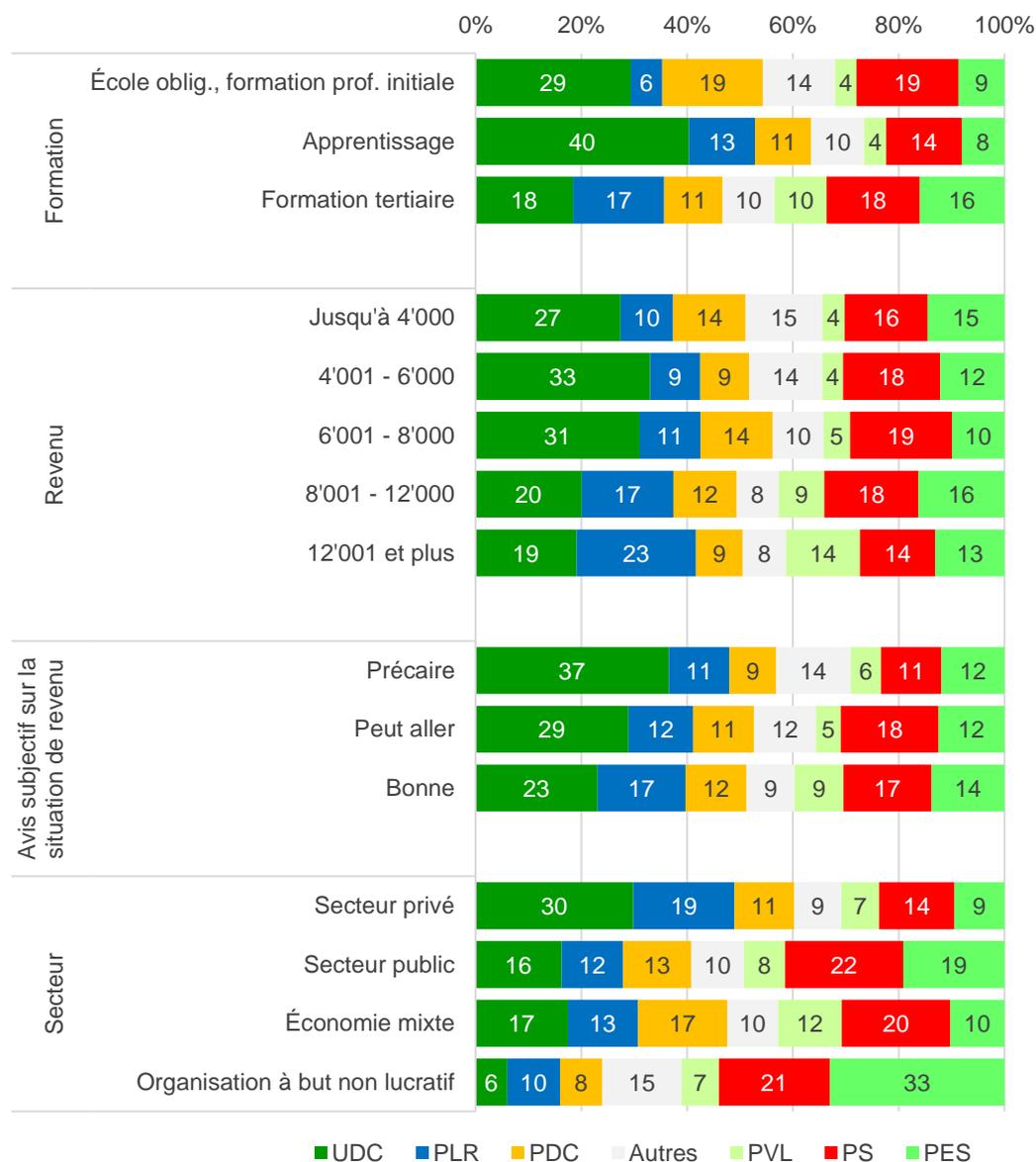
D'abord, le choix électoral varie très nettement en fonction du niveau de formation : les électeur·rice·s dont la formation la plus élevée est l'école obligatoire ou une formation élémentaire ont tendance à voter pour l'UDC, le PDC ou le PS plus souvent que la moyenne. Le PDC, qui atteint un pourcentage de vote de 19 pour cent dans ce groupe de caractéristiques, est le parti qui y dépasse le plus largement sa moyenne suisse (11,4 %). La surreprésentation de l'UDC, par contre, est plus marquée dans la catégorie des personnes ayant terminé un apprentissage puisque 40 pour cent des personnes ayant ce niveau de formation ont voté UDC. Les partis écologiques ont clairement de la peine à persuader les électeur·rice·s appartenant à ces deux premiers groupes de formation, qui sont nettement sous-représentés dans leur électorat. C'est manifestement auprès des personnes ayant une formation tertiaire que les programmes du PVL et du PES ont le plus de succès. Le pourcentage de vote du PLR augmente quant à lui avec le niveau de formation de l'électorat, ce qui n'est pas le cas de l'UDC, qui obtient un pourcentage de vote inférieur à la moyenne parmi les personnes ayant un niveau de formation élevé.

Si l'on considère le critère du revenu brut du ménage des personnes interrogées, l'UDC sort première dans toutes les classes de revenu, sauf celle qui réunit les personnes ayant un revenu de plus de 12 000 francs par mois. Dans cette catégorie, c'est en effet le PLR qui obtient le plus de votes. Par ailleurs, le PVL y est largement surreprésenté. En s'ajoutant 14 pour cent des suffrages dans cette classe de revenu, les vert·libéraux enregistrent une part des votes qui représente près du double de leur résultat général. Aucune tendance claire n'a par contre été décelée dans le cas du PDC, du PS et du PES.

Au lieu du simple revenu brut, la situation de revenu telle qu'elle est ressentie subjectivement par les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête donne une idée souvent plus réaliste de la situation financière des électeur·rice·s. Les votes par partis considérés en fonction de cet indicateur révèlent quelques informations intéressantes : parmi toutes celles et ceux qui ont de la peine à joindre les deux bouts, l'UDC est nettement surreprésentée (37 %). Le PLR et le PS, par contre, y sont sous-représentés de manière significative. Dans le groupe des électeur·rice·s qui s'en sortent plus ou moins bien avec le revenu disponible, tant l'UDC que le PS sont légèrement surreprésentés. Dans la catégorie des personnes qui estiment que leur situation de revenu est bonne, finalement, le nombre des votes en faveur du PLR ou du PVL est quelque peu supérieur à la moyenne. Bien que l'UDC arrive aussi en tête dans ce groupe, elle y est élue un peu moins souvent qu'elle devrait l'être compte tenu de sa part de 25,6 pour cent de l'électorat.

L'analyse du comportement de vote en fonction du secteur dans lequel travaillent les personnes interrogées met en évidence des différences manifestes : l'UDC est ancrée essentiellement dans l'économie privée. Le 20 octobre 2019, elle a en effet obtenu le vote de trois électeur·rice·s sur dix occupés dans le secteur privé. Chez les personnes employées dans d'autres secteurs, elle est par contre fortement sous-représentée. Outre l'UDC, le PLR a lui aussi obtenu un soutien supérieur à la moyenne de la part de l'économie privée puisqu'une personne sur cinq y a voté pour lui. Parmi les électeur·rice·s travaillant dans le secteur privé, les partis de gauche n'ont pas vraiment la cote : tant le PS que les Verts sont sous-représentés dans ce segment de l'électorat. C'est dans le secteur public et au sein des organisations à but non lucratif que les partis de gauche trouvent leur principal segment électoral. Les personnes employées dans des entreprises d'économie mixte (comme Swisscom ou la Banque nationale suisse), pour leur part, sont plus nombreuses que la moyenne à voter pour le PDC, le PVL ou le PS.

Graphique 8 Choix électoral selon une sélection de caractéristiques socioéconomiques, 2019 (en %)



Exemple de lecture : chez les personnes dont la formation la plus élevée est l'école obligatoire ou une formation professionnelle initiale, 29 % ont indiqué avoir voté UDC, 6 % PLR, 19 % PDC, 14 % pour un autre parti, 4 % PVL, 19 % PS et 9 % PES. (N pondéré : école obligatoire ou formation prof. initiale 300 ; apprentissage 1'335 ; formation tertiaire 3'018 ; 4'000 ou moins 503 ; 4'001- 6'000 796 ; 6'001- 8'000 915 ; 8'001-12'000 1'310 ; 12'001 ou plus 989 ; précaire 227 ; peut aller 1'244 ; bonne 3'159 ; secteur privé 1'917 ; secteur public 1'186 ; économie mixte 166 ; organisation à but non lucratif 100).

3.2 Le choix électoral en fonction de caractéristiques politiques

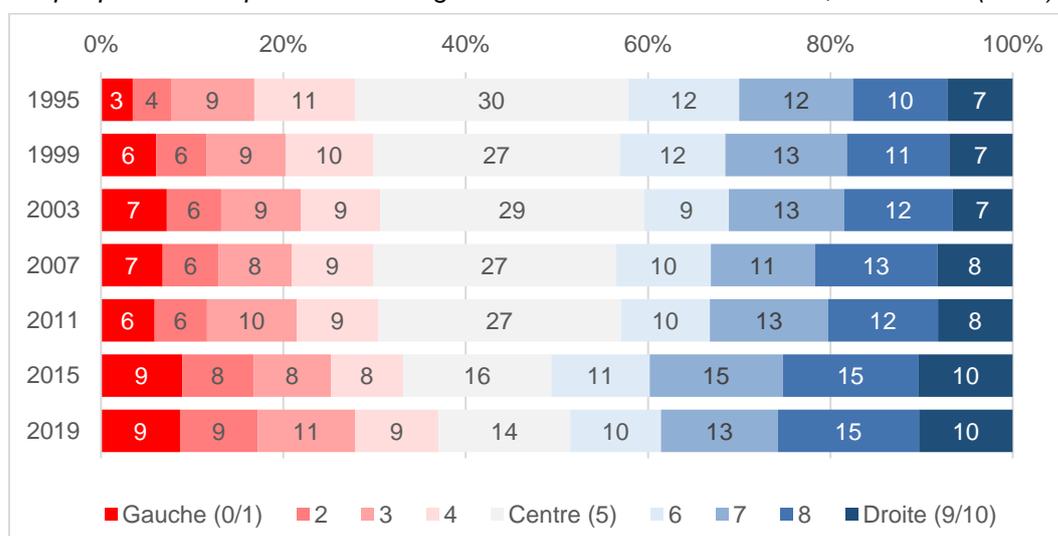
Les critères politiques ont souvent plus d'influence sur la décision de vote que les caractéristiques sociales. Ils ont en effet une plus grande proximité temporelle avec le choix électoral et entrent donc directement dans le processus de décision. Les facteurs sociodémographiques et socioéconomiques discutés plus haut sont l'expression du contexte social dans lequel évoluent les électeur·rice·s et conditionnent le vécu et les influences politiques potentielles qu'ils pourront y trouver. Le présent chapitre est consacré à l'analyse de différentes caractéristiques politiques – l'auto-positionnement gauche-droite, les valeurs politiques ainsi que la conscience des problèmes – et de leur influence sur le choix d'un parti.

3.2.1 *L'auto-positionnement gauche-droite*

Les électeur·rice·s commencent généralement par se situer en fonction de l'une des dimensions fondamentales de l'espace politique. Le schéma gauche-droite classique est une de ces dimensions fondamentales qui se prête bien à servir de système de coordonnées. La plupart des partis politiques peuvent être positionnés sur l'axe gauche-droite et la majeure partie des électeur·rice·s sont également en mesure de se situer sur cette échelle politique. Seul deux pour cent des personnes ayant le droit de vote n'ont pas su répondre à la question que nous leur avons posée à ce propos dans le cadre de notre enquête. A relever toutefois qu'une partie des personnes interrogées ont tendance à se positionner au centre parce qu'elles ne savent pas très bien où se situer sur cet axe gauche-droite ou parce qu'elles estiment être indépendantes de tout lien idéologique.

Encadré : évolutions dans l'auto-positionnement gauche-droite des électeur-riche-s

Sur une échelle comptant onze degrés, de 0 (gauche) à 10 (droite), 14 pour cent de toutes les personnes qui ont pris part aux élections de 2019 et qui ont répondu à la question se sont positionnées au centre (cf. graphique 9). 15 pour cent, soit un tout petit peu plus, se sont situées à la hauteur du 8 sur l'échelle gauche-droite. Une comparaison du positionnement gauche-droite de l'électorat avec les enquêtes Selects précédentes montre une polarisation sur les 24 dernières années : à droite, la proportion de celles et de ceux qui se situent plus à droite, et non modérément à droite, a augmenté ; à gauche, la situation est semblable puisque la proportion des personnes modérément à gauche (4 dans le graphique) a diminué très légèrement entre 1995 et 2019 cependant que la part de celles et de ceux qui se positionnent plus à gauche était en hausse. Cette polarisation de l'électorat se trouve confirmée par un véritable effondrement du centre durant la période considérée : la part de celles et de ceux qui se situent au centre de l'éventail politique a diminué de moitié entre 1995 et 2019.

Graphique 9 Auto-positionnement gauche-droite des électeur-riche-s, 1995-2019 (en %)

Exemple de lecture : sur une échelle de 0 à 10, sur laquelle 0 signifie à gauche et 10 à droite, 3 % des électeur-riche-s se sont positionné-e-s tout à gauche (0 ou 1) en 1995, 30 % au centre et 7 % tout à droite (9 ou 10). (N pondéré : électeur-riche-s 1995 2'992 ; 1999 1'343 ; 2003 2'638 ; 2007 2'045 ; 2011 2'132 ; 2015 3'611 ; 2019 4'625).

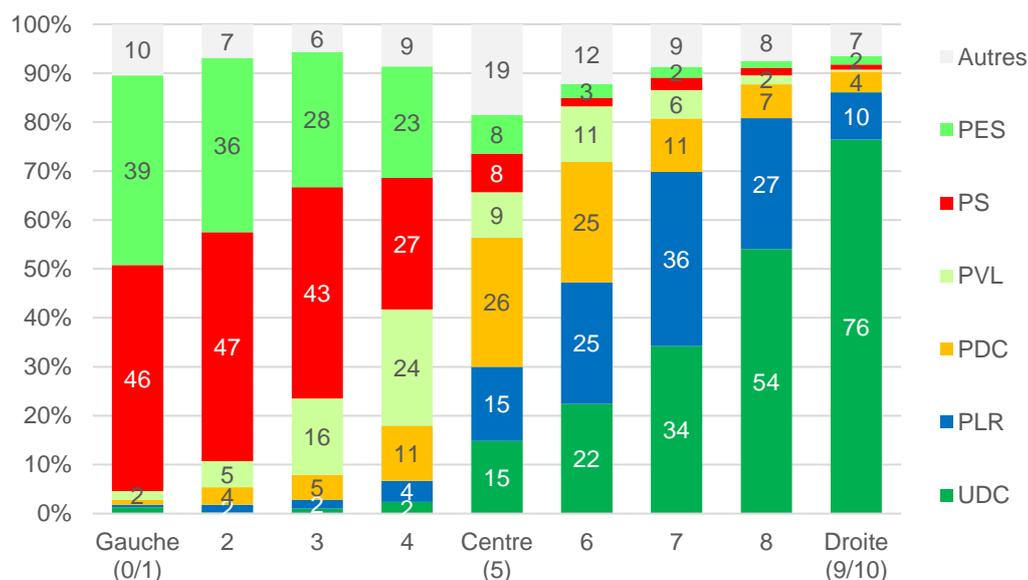
L'analyse du positionnement gauche-droite de l'électorat de chaque parti révèle que la polarisation généralement constatée s'explique avant tout par un net glissement à droite des électorats de l'UDC et du PLR et par un glissement à gauche un peu moins marqué des électorats du PS et du PES (cf. graphique A.1 en annexe). Il n'y a par contre pas eu de décalage notable au sein de l'électorat du PDC durant les 24 dernières années. Les personnes votant PDC se sont en effet distinguées par une grande stabilité dans leur auto-positionnement sur l'axe gauche-droite.

Il reste maintenant à déterminer quelle influence cet auto-positionnement personnel a pu avoir sur le choix électoral ou, en d'autres termes, quels groupes d'électeur·rice·s formés en fonction de cette caractéristique politique ont voté pour quels partis aux élections fédérales de 2019. La réponse à ce questionnement au sujet du lien entre l'auto-positionnement sur l'axe gauche-droite et le choix électoral se trouve dans le graphique 10.

Pour ce qui est des personnes se positionnant politiquement tout à gauche, soit entre 0 et 2 sur l'échelle comptant onze degrés, la situation est relativement claire : près de la moitié ont voté pour le PS en 2019. Dans cette catégorie, nombreux ont été celles et ceux qui ont préféré les Verts, puisque près de quatre électeur·rice·s sur dix se situant tout à gauche ont opté pour une liste du PES. Dans le camp de la gauche modérée (3 et 4), les deux partis de gauche ont été concurrencés par le PVL, qui a trouvé dans ce groupe un électorat qui lui a donné plus de voix que la moyenne (entre 16 et 24 %). Onze pour cent des électeur·rice·s ayant choisi le 4 sur l'axe gauche-droite ont opté pour le PDC, ce qui correspond assez précisément au pourcentage d'électeur·rice·s qui ont voté pour ce parti sur l'ensemble de la Suisse. C'est dans le camp du centre politique que le PDC a recruté le plus d'électeur·rice·s puisque, dans ce groupe, une personne sur quatre a voté démocrate-chrétien. Le PVL a lui aussi obtenu un nombre de voix supérieur à la moyenne dans ce groupe d'électeur·rice·s se réclamant du centre.

C'est légèrement à droite du centre, parmi les électeur·rice·s se positionnant à la hauteur du chiffre 6, que le PDC et le PLR ont obtenu clairement les meilleurs résultats. S'adjugeant chacun un quart des votes de ce groupe, ils y trouvent un électorat qui leur est nettement plus favorable que la moyenne. Le PVL a lui aussi obtenu de nombreuses voix dans ce groupe puisque plus d'une personne sur dix a voté pour lui. Celles et ceux qui se positionnent à 7 ou 8 sur l'axe gauche-droite, représentant la droite modérée, ont affiché une nette préférence pour le PLR et l'UDC. C'est dans le groupe de celles et ceux qui ont répondu 7 que le PLR a obtenu son meilleur résultat : plus d'un tiers de ce groupe a voté pour lui. Le PDC, pour sa part, y a tout de même obtenu une proportion de votes correspondant à son résultat général. Dans le groupe de celles et ceux qui ont répondu 8, l'UDC est parvenue à s'assurer plus de la moitié des votes (54 %). Le PLR y a obtenu 27 pour cent et y est donc lui aussi nettement surreprésenté. Tout à droite, l'UDC est pratiquement sans concurrence et s'adjuge trois quarts des voix. Seul dix pour cent des électeur·rice·s se positionnant tout à droite ont voté PLR et les pourcentages obtenus par les autres partis sont insignifiants.

Graphique 10 Auto-positionnement gauche-droite et choix électoral, 2019 (en %)



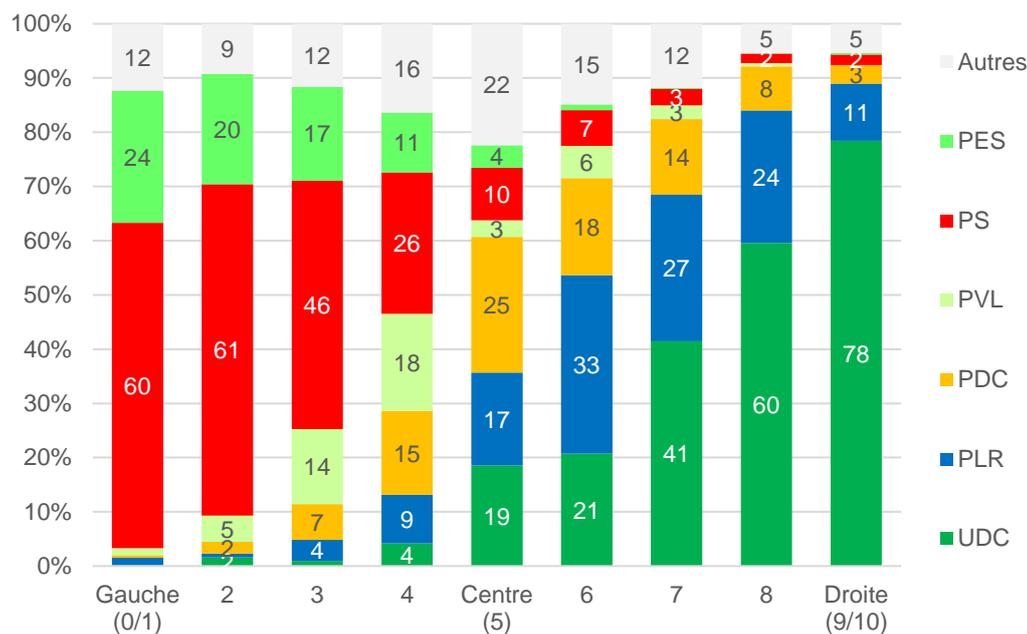
Exemple de lecture : parmi celles et ceux qui se sont positionné·e·s tout à gauche (0 ou 1) en 2019, 46 % ont voté PS, 39 % PES et 10 % un autre parti (N pondéré : 4'579).

En comparaison avec les élections fédérales de 2015, quelques changements sont apparus dans la corrélation entre l'auto-positionnement gauche-droite et le choix électoral. Le graphique 11, qui illustre la proportion de votes obtenus par les partis en fonction du positionnement gauche-droite de l'ensemble des électeur·rice·s en 2015, permet de déterminer les évolutions qui ont eu lieu au cours des quatre dernières années.

L'UDC était déjà très clairement la force dominante tout à droite de l'éventail politique. Dans le groupe des personnes qui se sont positionnée sur 7 ou 8, elle a cependant subi des pertes considérables entre 2015 et 2019 (6 points de pourcentage dans le groupe 7 et 7 points de pourcentage dans le groupe 8). Le PLR, en revanche, a amélioré ses résultats dans ce groupe. Parmi les personnes qui se sont positionnées au niveau 7 sur l'axe gauche-droite, le PLR a enregistré un renforcement particulièrement marqué de son électorat, qui a passé de 27 pour cent en 2015 à 36 pour cent en 2019. Dans le segment des électeur·rice·s qui ne se situe que légèrement à droite du centre (6), la proportion des personnes ayant voté PLR a par contre passé de 33 pour cent en 2015 à 25 pour cent en 2019. Cette baisse est vraisemblablement liée au fait que l'électorat du PLR dans son ensemble a viré à droite (cf. graphique A.1 en annexe) et se situe maintenant plutôt dans le groupe 7, soit *un peu plus à droite*, que dans le groupe 6 (*légèrement à droite*), où il se situait encore aux élections de 2015. Cette évolution a bénéficié notamment au PDC, mais aussi au PVL, qui ont tous deux pu renforcer leur électorat parmi les personnes positionnées légèrement à droite du centre (6) entre 2015 et 2019. Aucun changement particulier n'est apparu ces quatre dernières années dans le cas des personnes se positionnant au centre de l'éventail politique. Relevons toutefois que le PVL a triplé le pourcentage de votes qu'il a obtenus dans ce groupe, qui comprend un grand nombre de personnes.

A gauche du centre, on relève des décalages sensibles des parts de l'électorat entre les élections fédérales de 2015 et de 2019 : les gains des Verts ont été considérables dans les segments d'électeur·rice·s se situant entre 0 et 4 sur l'échelle gauche-droite ; parmi les électeur·rice·s se situant légèrement à gauche du centre (4), le PES a plus que doublé sa part des votes et dans le groupe de celles et de ceux qui ont opté pour la position 3, son électorat a passé de 17 à 28 pour cent. Cette progression s'est faite avant tout aux dépens des petits partis et, dans une moindre mesure, du PDC, alors que le PS, lui, a pu maintenir ses parts de votes importantes dans les groupes de personnes se réclamant de la gauche modérée (3 et 4). Dans le camp des électeur·rice·s se situant tout à gauche (0 à 2), par contre, la situation est très différente : la forte progression du PES a clairement été dommageable au PS : dans le groupe de celles et de ceux qui se positionnent tout à gauche, la proportion des partisan·e·s du PES, qui se situait encore entre 20 et 24 pour cent en 2015, a passé à près de quatre sur dix en 2019. Les Verts sont donc aujourd'hui bien établis tout à gauche de l'éventail politique, où ils font sérieusement concurrence au PS, dont l'électorat s'est réduit de 14 points de pourcentage dans ce groupe d'électeur·rice·s.

Graphique 11 Auto-positionnement gauche-droite et choix électoral, 2015 (en %)



Exemple de lecture : de celles et ceux qui ont indiqué se situer tout à gauche (0 ou 1) en 2015, 60 % ont voté PS, 24 % PES et 12 % un autre parti (N pondéré : 3'546).

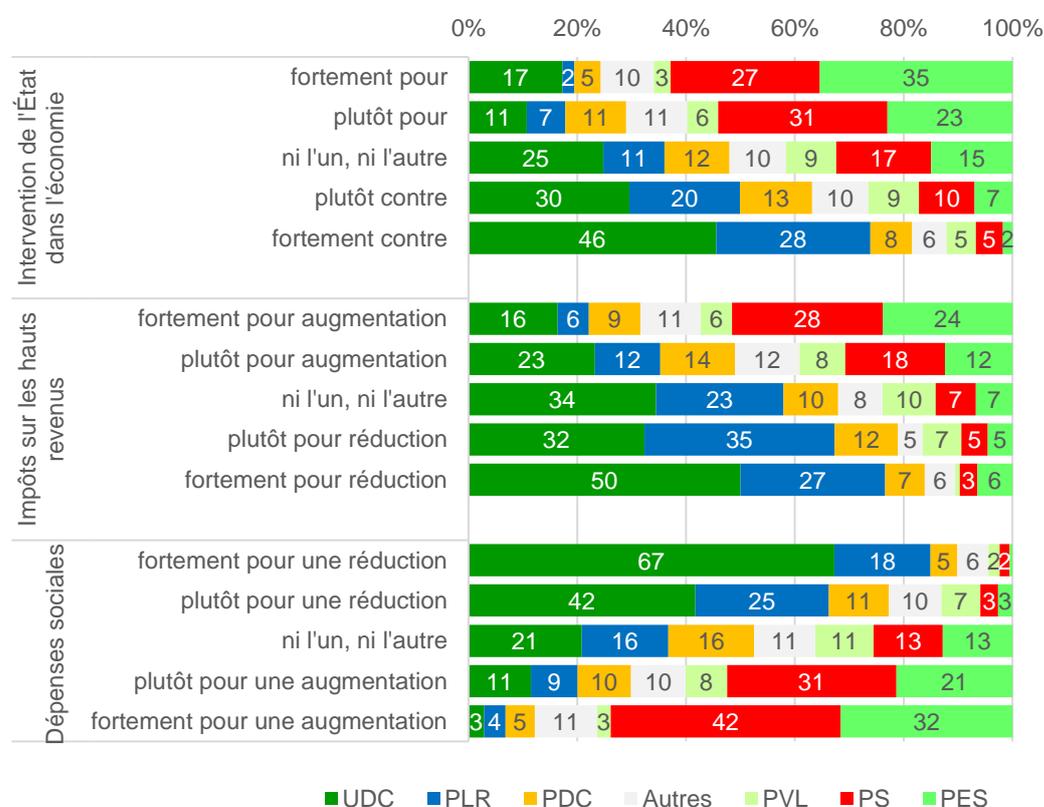
3.2.2 Les valeurs politiques

Outre l'axe gauche-droite classique, il existe encore d'autres critères en fonction desquels l'espace politique peut être compartimenté. Au même titre que beaucoup d'autres questions politiques concrètes, les choix électoraux sont l'objet, de la part des citoyen-ne-s, d'une approche multidimensionnelle. Les sciences politiques distinguent essentiellement deux lignes de conflit majeures - l'aspect économique et l'aspect culturel – le long desquelles se construisent, jusqu'à un certain point, les convictions politiques fondamentales. Les désaccords politiques sur l'axe économique s'articulent plus particulièrement autour du degré d'intervention de l'État dans la vie économique. Les personnes clairement favorables à l'intervention étatique se situent à une extrémité de l'axe, celles qui prônent la liberté de l'économie de marché, sans aucune contrainte imposée par l'État, à l'autre extrémité. S'agissant de la dimension culturelle, les différends politiques tournent autour de l'ouverture de la société ou portent sur l'antagonisme entre valeurs matérialistes (p.ex. sécurité) et valeurs post-matérialistes (p.ex. protection de l'environnement). Les personnes proches du pôle traditionaliste, nationaliste et matérialiste sont attachées aux coutumes populaires et ont à cœur de protéger le pays contre les influences extérieures, alors qu'à l'opposé, c'est la vision d'une société libérale, ouverte au monde et post-matérialiste, dans laquelle toutes les cultures, orientations sexuelles et formes de vie en commun soient intégrées et trouvent leur place, qui prédomine.

Les électeur-riche-s optent généralement pour des candidat-e-s qui partagent leurs convictions politiques profondes, car ils espèrent que celles-ci seront dûment représentées au Parlement. Ils choisissent donc des candidat-e-s appartenant à des partis se rapprochant le plus possible de leur idéal politique. Quant à savoir si les vues des candidat-e-s coïncident vraiment avec celles des électeur-riche-s les ayant inscrits sur leurs bulletins de vote, cette question sera l'objet du chapitre 5. Il existe bien évidemment de nombreuses questions politiques de fond qui ont à la fois une dimension économique et une dimension culturelle et qui suscitent donc des désaccords sur les deux axes. Il nous a donc paru intéressant de considérer le choix électoral sous l'angle de différentes valeurs politiques fondamentales qui figuraient dans le questionnaire de l'enquête Selects. Le graphique 12 illustre la répercussion de la position adoptée par rapport à trois valeurs relevant de la dimension économique sur les scores réalisés par les six grands partis inclus dans l'enquête.

Ainsi, la question que l'on peut considérer comme fondamentale pour déterminer la position d'un-e électeur-riche sur l'axe économique tourne autour de l'intervention de l'État dans l'économie. Les personnes ayant participé à l'enquête électorale ont été priées d'indiquer si elles souhaitaient plus d'interventions de l'État ou si elles préféraient plus de concurrence sur le marché. Selon les réponses données, le comportement de vote a été très différent : celles et ceux qui étaient favorables à plus d'interventions de l'État ont été plus nombreux que la moyenne à voter PS ou PES. Il n'y a par contre pratiquement pas eu de votes en faveur de l'UDC ou du PLR dans ce groupe. Inversement, les personnes qui étaient en faveur d'une plus grande concurrence sur le marché ont aussi été celles qui ont le plus souvent glissé une liste UDC ou PLR dans l'urne. Les réponses à la question d'une augmentation ou d'une baisse des impôts sur les hauts revenus ont donné des résultats similaires : celles et ceux qui ont clairement dit oui à une hausse des impôts sur les gros revenus ont voté gauche-Verts plus souvent que la moyenne, alors que les électeur-riche-s qui préconisaient au contraire une baisse de ces impôts ont très souvent choisi l'UDC (qui a obtenu la moitié des votes dans ce groupe) ou le PLR. Le 20 octobre 2019, l'UDC a même obtenu encore plus de voix dans le camp de celles et de ceux pour qui étaient « fortement pour » une réduction des dépenses sociales, puisque deux tiers de ce groupe a voté pour elle. Le PLR était également surreprésenté dans ce groupe (18 % des votes). Dans le groupe des personnes qui ne voulaient ou ne pouvaient pas prendre position sur la question des dépenses sociales, le PDC et le PVL ont obtenu des pourcentages de votes nettement supérieurs à la moyenne. Les personnes favorables à une augmentation des dépenses sociales ont le plus souvent voté PS ou, un peu moins souvent, PES. En résumé, on peut dire que celles et ceux qui étaient pour plus d'interventions de l'État et pour une augmentation des dépenses sociales et des impôts sur les gros revenus ont été plus nombreux que la moyenne à voter à gauche ou Vert et que celles et ceux qui avaient un avis opposé ont, à l'inverse, eu une forte tendance à voter pour un parti de la droite bourgeoise.

Graphique 12 Valeurs économiques et choix électoral, 2019 (en %)

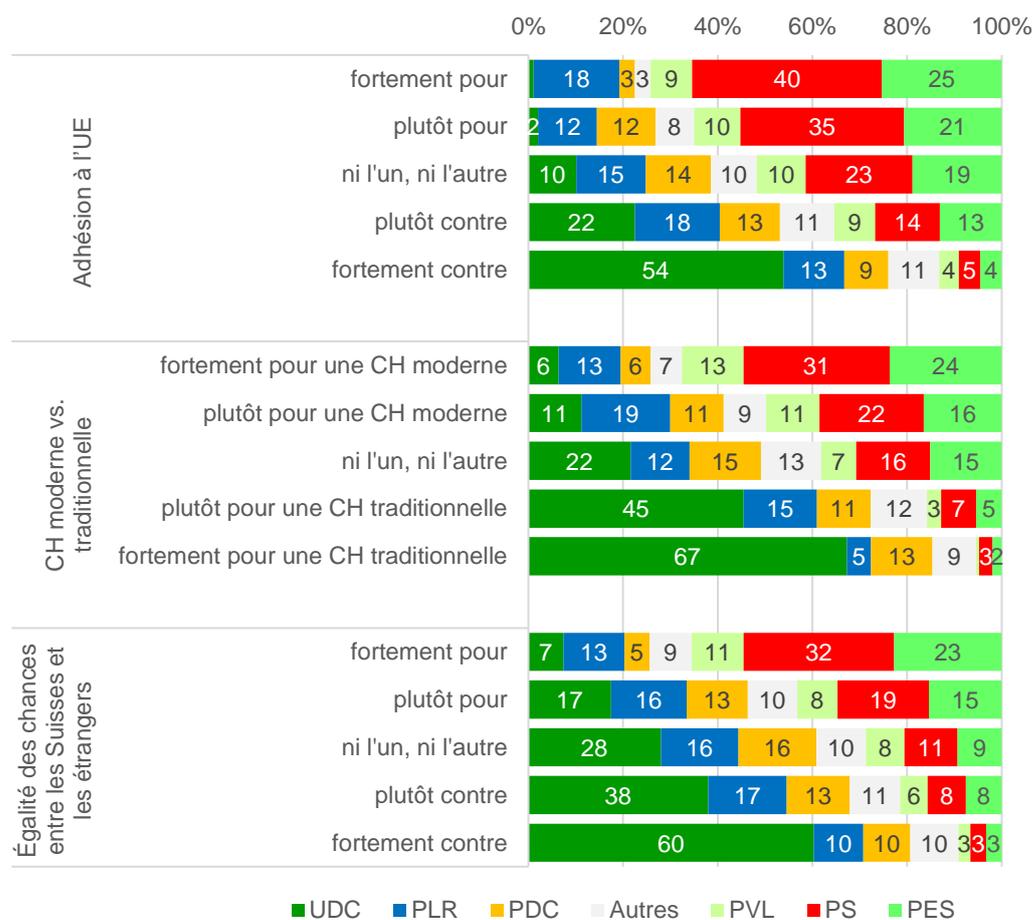


Exemple de lecture : parmi celles et ceux qui étaient fortement pour les interventions de l'État dans l'économie, 17 % ont voté UDC, 2 % PLR, 5 % PDC, 10 % un autre parti, 3 % PVL, 27 % PS et 35 % PES (N pondéré : 4'675-4'692).

Les valeurs fondamentales qui sont plutôt d'ordre culturel touchent à des questions relatives à l'adhésion de la Suisse à l'UE, à la sauvegarde des traditions ou à l'égalité des chances entre Suisses et étrangers. Dans le graphique 13, les réponses données aux questions relatives à ces valeurs sont présentées en fonction du choix électoral.

La question de l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne ne divise que très peu l'électorat puisque 20 pour cent seulement étaient fortement ou plutôt favorables à ce que la Suisse devienne membre de l'UE. 63 pour cent étaient fortement ou plutôt contre une adhésion (16 % étaient ni pour ni contre). Même si le groupe des partisans de l'UE comprenait donc un nombre de personnes relativement faible, il est tout de même possible d'en tirer des conclusions sur les partis ayant reçu des voix. Dans le camp composé du groupe des partisans jusqu'au groupe des indécis, le PVL, le PS et le PES ont généralement obtenu des proportions de votes largement supérieures à la moyenne. Les personnes ayant indiqué être très clairement contre une adhésion de la Suisse à l'UE ont voté UDC pour plus de la moitié. Dans ce groupe, tous les autres partis n'ont reçu qu'un nombre de votes inférieur à la moyenne (parfois même largement inférieur). Les participant-e-s au sondage ont aussi été priés d'indiquer s'ils ou elles préféraient une Suisse moderne ou une Suisse respectueuse de ses traditions. Les réponses obtenues révèlent également une répartition claire entre les partis : les partisan-e-s d'une Suisse moderne ont voté PLR, PVL, PS ou Verts plus souvent que la moyenne. Les personnes ayant pris le parti de la défense des traditions ont par contre en grande majorité voté UDC. Une autre question posée aux personnes ayant pris part au sondage touchait l'égalité des chances entre Suisses et étrangers : on leur a, plus précisément, demandé si les Suisses et les étrangers devaient avoir des chances égales ou si les Suisses devaient avoir de meilleures chances que les étrangers. Les personnes favorables à une égalité des chances ont voté PVL, PS ou PES à une proportion nettement supérieure à la moyenne. Plus les répondant-e-s étaient persuadés que les Suisses devaient avoir de meilleures chances que les étrangers, plus ils ou elles avaient tendance à voter UDC. Chez les opposant-e-s invétérés à l'égalité des chances, cette proportion atteignait six sur dix. En résumé, on peut dire que les personnes favorables à une adhésion de la Suisse à l'UE, partisans d'une Suisse moderne et défendant l'égalité des chances entre Suisses et étrangers – celles qui, sur l'axe culturel, se situent donc du côté de l'ouverture – ont été plus nombreuses que la moyenne à voter pour le PVL, le PS et le PES ou, dans une moindre mesure, pour le PLR. Inversement, c'est à l'autre pôle, traditionaliste et nationaliste, que l'UDC recrute la très grande partie de son électorat. Le PDC, pour sa part, a régulièrement obtenu les meilleurs résultats auprès des personnes se situant au centre sur ces questions relatives aux valeurs culturelles.

Graphique 13 Choix électoral selon les valeurs culturelles, 2019 (en %)

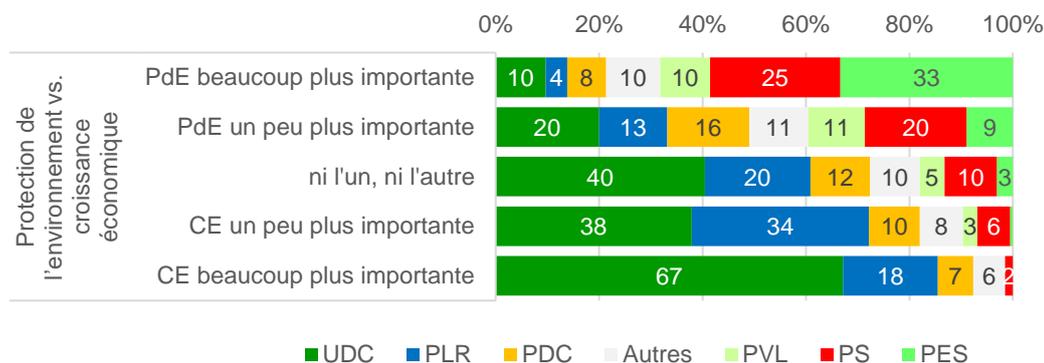


Exemple de lecture : parmi celles et ceux qui se disent fortement pour une adhésion de la Suisse à l'UE, 1 % ont indiqué avoir voté UDC, 18 % PLR, 3 % PDC, 3 % un autre parti, 9 % PVL, 40 % PS et 25 % PES (N pondéré : 4'684-4'689).

Comme cela a été mentionné au début du présent sous-chapitre, il existe de nombreuses questions pratiques et idéologiques qui ne peuvent pas être attribuées clairement à un axe de conflit économique ou culturel : on a par exemple demandé aux participant-e-s à l'enquête Selects de choisir entre deux thématiques, la croissance économique et la protection de l'environnement, celle qui était la plus importante à leurs yeux. Les réponses données, en lien avec le choix électoral, sont l'objet du graphique 14.

Une personne sur trois ayant estimé que la protection de l'environnement était beaucoup plus importante que la croissance économique a voté pour les Verts en octobre 2019. Le PS et le PVL étaient également surreprésentés dans ce groupe. Celles et ceux pour qui la protection de l'environnement est un peu moins importante que la croissance économique ont voté PDC ou PS plus souvent que la moyenne, mais ont moins souvent opté pour les Verts. On peut donc dire que les Verts n'avaient une position dominante que parmi les personnes catégoriques dans leur préférence envers la protection de l'environnement par rapport à la croissance économique. Celles qui n'ont pas donné la préférence à la protection de l'environnement, mais qui lui ont accordé la même importance qu'à la croissance économique ou ont même jugé cette dernière plus importante, ont voté en premier lieu pour l'UDC, mais aussi nettement plus souvent que la moyenne pour le PLR. Dans le groupe de ceux qui jugent la croissance économique plus importante que la protection de l'environnement, le PVL, le PS ou le PES n'ont pratiquement pas obtenu de votes.

Graphique 14 Protection de l'environnement contre croissance économique en fonction du choix électoral, 2019 (en %)



Exemple de lecture : parmi celles et ceux qui ont jugé la protection de l'environnement beaucoup plus importante que la croissance économique, 10 % ont indiqué avoir voté UDC, 4 % PLR, 8 % PDC, 10 % un autre parti, 10 % PVL, 25 % PS et 33 % PES (N pondéré : 4'706).

3.2.3 Perception des problèmes et thèmes importants

Le choix électoral est généralement infléchi par les sujets qui préoccupent les électeur-ric-e-s au moment de leur détermination de vote. Dans cette partie du chapitre consacré au choix électoral en fonction de critères politiques, nous chercherons donc à savoir dans quelle mesure la perception subjective de l'importance des problèmes se répercute sur le choix de la liste glissée dans l'urne.

Lorsque beaucoup s'inquiètent de la hausse de l'immigration ou de la situation dans le domaine de l'asile en Suisse, l'UDC est la première à en bénéficier, car elle a la réputation d'avoir les bonnes recettes pour résoudre ce type de problèmes. Si par contre la préoccupation numéro un des électeur-ric-e-s est l'environnement et le réchauffement climatique, ce sont les partis à tendance écologiste qui en profitent, car ils sont alors perçus comme étant les plus compétents pour proposer des solutions pertinentes (cf. encadré à la p. 33).

Les participant-e-s à l'enquête Selects ont été prié-e-s de dresser une liste des problèmes politiques qu'ils ou elles estimaient être les plus importants du moment en Suisse. Les réponses données spontanément par les répondant-e-s ont été regroupées par catégories. Les sujets cités le plus souvent comme étant le problème numéro un ressortent du tableau 7, qui retrace aussi l'évolution depuis la première enquête Selects en 1995.

Parmi les personnes ayant pris part aux votations fédérales de 2019, ce sont les réponses relevant de la catégorie « environnement et énergie » (26 %) qui sont arrivées en première position. La prise de conscience des problèmes environnementaux et énergétiques a ainsi augmenté de 16 points de pourcentage depuis 1995 et a atteint son plus haut niveau en 2019. En raison de la récurrence persistante des grèves pour le climat, cette thématique a fait les gros titres pendant des mois au cours de l'année électorale, ce qui a sans doute contribué à cette première place qu'elle occupe dans la liste des principales préoccupations de l'électorat. Parmi les problèmes politiques les plus importants, celui qui est arrivé en deuxième position regroupe des questions touchant à la sécurité sociale et à l'État-providence (20 %). Ce groupe comprend notamment toutes les personnes qui estiment que garantir la stabilité financière de l'AVS est un problème politique urgent. En comparaison avec 2015, les problèmes entrant dans cette catégorie ont été nommés plus de deux fois plus souvent en 2019.

Le troisième problème le plus important selon les électeur·rice·s de 2019 étaient les relations avec l'Union européenne (18 %). Parmi ces réponses, une grande partie touchaient à l'accord-cadre récemment négocié entre la Suisse et l'UE. Seul douze pour cent des électeur·rice·s ont par contre cité un problème relevant du domaine de l'immigration ou de l'asile en 2019. Quatre ans auparavant, à l'époque de la crise migratoire, cette thématique occupait encore la première place des problèmes jugés comme étant les plus urgents. En 2015, la proportion des électeur·rice·s ayant indiqué que l'immigration était le problème politique le plus important a atteint non moins de 44 pour cent. Il s'agissait là d'un pourcentage jamais vu et jamais revu depuis dans la recherche électorale en Suisse. Si l'on considère l'ensemble de la période depuis 1995, il est frappant de voir que, de 1999 à 2015, soit pendant seize ans, l'immigration et l'asile ont dominé souvent très largement la liste des principales préoccupations de l'électorat. En 2019, pourtant, cette proportion est retombée à un niveau qui est presque aussi bas qu'il l'était en 1995. Les autres problèmes, comme ceux qui touchent la santé publique (7 % de toutes les réponses obtenues), ont été nommés assez peu souvent en 2019.

Tableau 7 *Problème politique le plus important selon les électeur·rice·s, 1995-2019 (en %)*

	1995	1999	2003	2007	2011	2015	2019
Environnement & énergie	10	3	3	15	19	5	26
Sécurité sociale & État-providence	0	10	19	17	10	9	20
UE / Europe	17	15	3	4	4	13	18
Immigration & asile	9	34	20	26	20	44	12
Santé publique	3	6	16	3	5	1	7
Système politique, partis & politicien·ne·s	2	3	4	7	4	12	5
Économie	5	2	1	1	17	5	3
Relations internationales & armée	0	1	1	2	2	2	2
Marché du travail	25	13	16	6	7	3	2
Finances & impôts	16	8	9	3	4	1	1
Droit & sécurité	1	1	2	8	3	1	0
Autres problèmes	13	6	7	9	6	4	5
Total	100	100	100	100	100	100	100
<i>N (pondéré)</i>	<i>3'204</i>	<i>1'364</i>	<i>2'425</i>	<i>2'049</i>	<i>2'037</i>	<i>3'581</i>	<i>4'583</i>

Exemple de lecture : en 1995, 10 % des électeur·rice·s ont indiqué un problème relevant du domaine de l'environnement et de l'énergie comme étant le problème politique le plus important. En 2019, cette proportion était de 26 %.

Dans le tableau 8, les problèmes politiques considérés comme prioritaires par l'électorat sont présentés en fonction du choix électoral. Il en ressort que la thématique de l'environnement et de l'énergie n'est pas seulement celle qui a été désignée comme problème politique le plus important par l'électorat en général, mais aussi par les électeur·rice·s de trois grands partis. Si ce sujet est arrivé en tête des préoccupations de près de six personnes sur dix ayant voté PES, ce rapport était tout de même encore de près d'une sur deux chez les partisan·e·s du PVL et de près d'une sur trois dans l'électorat du PS. Parmi les personnes ayant voté PDC, la catégorie « environnement et énergie » a été nommée par plus d'une personne sur cinq et se partageait donc le premier rang avec les problèmes de la catégorie « sécurité sociale ». La sécurité sociale et surtout l'assainissement de l'AVS préoccupe particulièrement l'électorat du PLR. Elle se situe même à la première place dans ce groupe (27 %). Un quart de toutes celles et ceux qui ont voté PS trouvent également que les questions les plus urgentes du moment touchent à la sécurité sociale.

Plus souvent que la moyenne (plus d'une fois sur cinq), les électeurs·rice·s des partis bourgeois UDC, PLR et PDC ont placé en tête de leurs préoccupations une question en rapport avec l'Union européenne. Parmi l'électorat de l'UDC, le thème de l'immigration et de l'asile est néanmoins resté le problème politique considéré comme étant de loin le plus important (29 %), malgré la perte de vitesse générale de ce sujet par rapport à d'autres thématiques. Dans ce contexte, la comparaison avec 2015 est intéressante : 65 pour cent de l'électorat UDC avait alors nommé un problème relevant de cette catégorie ; en d'autres termes, cette proportion est retombée de plus de la moitié au cours des quatre dernières années. Le domaine de la santé est arrivé en tête de liste surtout chez les électeur·rice·s du PDC, qui étaient presque deux fois plus nombreux (12 %) que la moyenne (7 %) à choisir ce thème.

Tableau 8 Problème le plus important selon les électeur·rice·s en fonction de leur choix électoral, 2019 (en %)

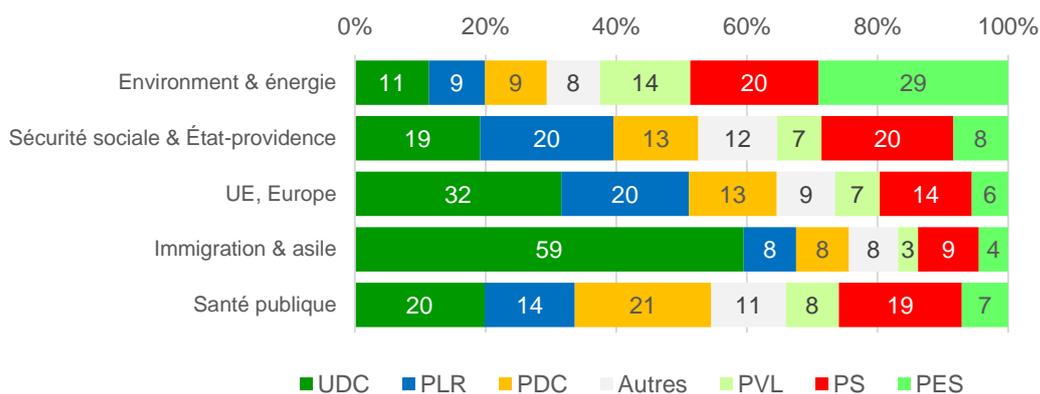
	<i>Parti choisi en 2019</i>					
	UDC	PLR	PDC	PVL	PS	PES
Environnement & énergie	12	15	22	46	31	58
Sécurité sociale & État-providence	15	27	22	17	24	12
UE / Europe	22	23	21	15	15	7
Immigration & asile	29	7	9	5	7	4
Santé publique	5	6	12	7	7	3
Système politique, partis & politicien·ne·s	4	7	2	4	4	5
Économie	3	6	2	1	2	2
Relations internationales & armée	3	4	2	1	1	1
Marché du travail	2	2	1	0	3	1
Autres problèmes	6	5	7	6	6	5
Total	100	100	100	100	100	100
<i>N (pondéré)</i>	<i>1'162</i>	<i>681</i>	<i>519</i>	<i>363</i>	<i>757</i>	<i>601</i>

Exemple de lecture : en 2019, 12 % des personnes ayant voté UDC ont indiqué une question relevant du domaine « environnement et énergie » comme problème le plus important, au PLR, cette proportion était de 15 %, au PDC de 22 %, au PVL de 46 %, au PS de 31 % et au PES de 58 %.

Dans le graphique 15, la question qui est à la base du tableau 8 ci-dessus a pour ainsi dire été inversée : nous nous sommes demandé dans quelle mesure la répartition des voix entre les partis avait été impactée par les sujets considérés comme étant les problèmes politiques les plus importants, autrement dit, quels partis avaient obtenu des pourcentages de votes inférieurs ou supérieurs à la moyenne dans les groupes de personnes ayant donné la même réponse à la question du problème le plus important. Nous nous sommes donc penchés sur les cinq catégories de problèmes que les personnes interrogées ont nommées le plus souvent. Celles et ceux qui ont priorisé un problème dans la catégorie « environnement et énergie » ont voté pour un parti défendant l'environnement – PES ou PVL – nettement plus souvent que la moyenne (cf. graphique 15). Dans cette catégorie d'électeur·rice·s, les deux partis ont obtenu une proportion de vote environ deux fois plus élevée que leur part d'électorat moyenne. Cette catégorie d'électeur·rice·s s'est aussi prononcée pour le PS dans une mesure légèrement supérieure à la moyenne : avec une part des votes de vingt pour cent, le PS, qui est un parti ayant une tendance écologique tout aussi prononcée que les Verts ou le PVL, n'a donc pas vraiment pu tirer parti de l'omniprésence de la crise climatique dans les médias. Le sujet « sécurité sociale et État-providence » a été bénéfique avant tout au PLR et au PS, qui ont tous deux obtenu les votes d'environ un cinquième des personnes ayant désigné comme prioritaire un problème de cette catégorie.

Celles et ceux qui se sont dits préoccupés en premier lieu par le sujet de l'Europe et des relations de la Suisse avec l'UE ont voté pour l'UDC ou pour le PLR sensiblement plus souvent que la moyenne. Les partis de gauche n'avaient pas la cote dans ce groupe et même encore moins, comme d'ailleurs le PLR, le PDC, le PVL ainsi que les autres petits partis, dans celui des personnes pour qui la thématique la plus importante était l'immigration et l'asile. Ce groupe a en effet voté UDC à raison de près de 60 pour cent. Le PDC, pour sa part, a obtenu des résultats particulièrement bons auprès des personnes préoccupées par le système de santé : plus d'une personne sur cinq ayant considéré que le problème politique le plus important relevait de cette thématique a en effet opté pour une liste démocrate-chrétienne.

Graphique 15 Problème politique le plus important et choix électoral, 2019 (en %)

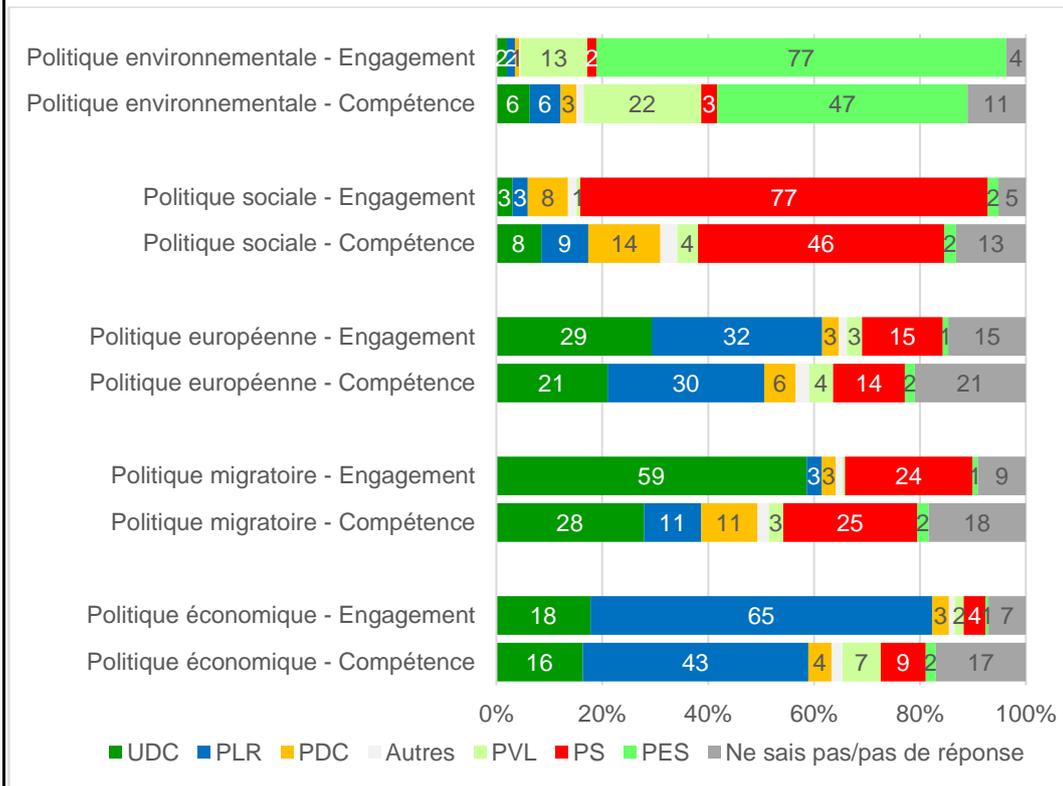


Exemple de lecture : parmi celles et ceux qui ont répondu à la question prioritaire du moment en indiquant un problème dans le domaine « environnement et énergie », 11 % ont voté UDC, 9 % PLR, 9 % PDC, 8 % autres partis, 14 % PVL, 20 % PS et 29 % PES (N pondéré : environnement et énergie 1206 ; sécurité sociale et État providence 896 ; UE, Europe 794 ; immigration et asile 558 ; domaine de la santé 297).

Encadré : primauté thématique et aptitude des partis à résoudre les problèmes

Lorsqu'un sujet est jugé prioritaire par l'électorat, c'est généralement le parti qui revendique la primauté dans ce domaine et qui parvient à convaincre les électeur-ric-e-s de sa capacité à résoudre les problèmes en question qui en bénéficie. Selects a défini cinq champs politiques majeurs et a déterminé pour chacun d'entre eux quel parti était perçu par les électeur-ric-e-s comme étant le plus engagé et le plus compétent.

Graphique 16 Parti jugé le plus engagé et le plus compétent dans un domaine déterminé (en % des personnes ayant effectivement pris part aux élections)



Exemple de lecture : 77 pour cent des électeur-ric-e-s ont considéré que le PES était le parti le plus engagé en matière de politique de l'environnement et 13 pour cent ont attribué ce rôle au PVL. Prié-e-s d'indiquer le parti le plus compétent dans ce domaine, 47 pour cent ont opté pour le PES, 22 pour cent pour le PVL et 11 pour cent ne savaient pas (N pondéré issu de la troisième enquête panel : politique de l'environnement 1'600 ; politique sociale 1'608 ; politique européenne 1'552 ; politique migratoire 1'618 ; politique économique 1'623).

Selon le graphique 16, la politique environnementale est clairement associée au PES, la politique sociale au PS et la politique économique au PLR. Une grande majorité de l'électorat reconnaît que ces trois partis sont les plus actifs dans leurs domaines respectifs. En comparaison, leurs compétences sont vues de manière un peu plus controversée, ce qui n'empêche pas les trois partis d'obtenir des majorités relatives claires : le PLR est mentionné par 43 pour cent des personnes interrogées dans le domaine de la politique économique, le PS par 46 pour cent en matière de politique sociale et le PES par 47 pour cent en rapport avec la politique environnementale.

La politique migratoire et la politique européenne sont des domaines plus controversés. Si l'UDC est généralement associée à la politique migratoire (59 % des réponses), la capacité du PS à résoudre ce problème est considérée comme presque aussi bonne : l'UDC est vue comme le parti le plus compétent par 28 pour cent des électeur-ric-e-s et le PS par 25 pour cent. S'agissant de la politique européenne, c'est le PLR qui obtient les meilleures notes en matière de compétence (30 % des réponses), même si le sujet de l'Europe est associé pratiquement aussi souvent à l'UDC. Ce qui est frappant, c'est que les partis du centre – PDC et PVL – ne peuvent revendiquer aucune des cinq thématiques évoquées.

3.3 Les transferts de voix

S'il est particulièrement intéressant de connaître les gains et les pertes de voix que les partis ont enregistrés lors d'une élection fédérale, il l'est également de noter les transferts de voix survenus d'une élection à l'autre. Étant donné que ces transferts peuvent tout aussi bien se produire entre les électors des partis qu'entre les votant·e·s et les non-votant·e·s, en donner une image fidèle est relativement difficile. Sans compter qu'un certain pourcentage d'électeur·rice·s décèdent en l'espace de quatre ans et que d'autres acquièrent durant ces années le droit de vote – soit parce qu'ils ont atteint l'âge de 18 ans révolus, soit parce qu'ils ou elles ont été naturalisé·e·s.

Dans un système multipartite complexe tel que le connaît la Suisse peut conduire à un nombre très élevé de ces transferts. De ce fait, nous concentrerons nos analyses sur les six partis comptant le plus d'électeurs et rassemblerons les petits partis en un seul et même groupe. Si l'on ajoute à cela la possibilité de ne pas participer aux élections fédérales, le nombre de transferts possibles s'élève déjà à 64 (8x8). Une grande partie de ces possibilités de transferts a trait à des personnes ayant voté pour le même parti aussi bien en 2015 qu'en 2019, ainsi qu'aux électeurs inscrits n'ayant participé ni à l'une ni à l'autre des deux élections fédérales. Les autres personnes interrogées, lesquelles représentent en définitive un nombre relativement faible, se répartissent sur les possibilités de combinaison restantes. D'où, pour ces observations, une erreur d'échantillonnage plus élevée, faisant que les résultats sont à interpréter avec prudence.

Les transferts de voix sont d'autant plus difficiles à chiffrer que les personnes interrogées sont censées se rappeler si elles ont participé aux élections de 2015 et, si oui, à quel parti est allée leur voix. Les personnes ne s'intéressant que modérément à la politique ont souvent de la peine à répondre à ce genre de questions car elles n'ont plus aucun souvenir de la liste pour laquelle elles ont voté quatre ans auparavant. Il semblerait d'ailleurs que les personnes interrogées aient alors tendance à faire l'amalgame entre leur vote précédent et celui d'aujourd'hui. S'il en était effectivement ainsi, l'ampleur des transferts se produisant d'une élection à l'autre s'en trouverait sous-estimée et la stabilité tendanciellement surestimée. Étant donné les réserves émises ci-dessus, il est évident que les transferts de voix dont il est question dans les graphiques et les paragraphes qui suivent sont à considérer comme des tendances et, en aucun cas, comme des chiffres gravés dans le marbre.

Par rapport à 2015, les élections fédérales de 2019 ont rompu la stabilité qui caractérisait le système des partis suisse. Les gains massifs de parts d'électorat réalisés par les deux partis écologiques, qui ont infligé des pertes parfois cuisantes aux partis traditionnellement représentés au Conseil fédéral et réduit le PBD à l'insignifiance électorale, témoignent de la forte volatilité des élections fédérales de 2019 et semblaient être l'indice d'une redistribution en profondeur des électors des différents partis en présence. Une impression qu'il s'agit toutefois de nuancer. Car, comme l'ont indiqué les trois quarts des personnes interrogées ayant participé aux élections fédérales de 2015 comme à celles de 2019 et déjà voté pour l'un des six plus grands partis en 2019, elles avaient, en effet, déjà donné leur voix au même parti quatre ans auparavant. Ce qui fait que cette part est finalement, à peu de chose près, du même ordre de grandeur que lors de la dernière étude Selects, qui avait analysé les transferts de voix intervenus entre 2011 et 2015. Quoi qu'il en soit, cela signifie par ailleurs que, entre 2015 et 2019, un·e électeur·rice sur quatre a décidé de soutenir un autre des six plus grands partis.

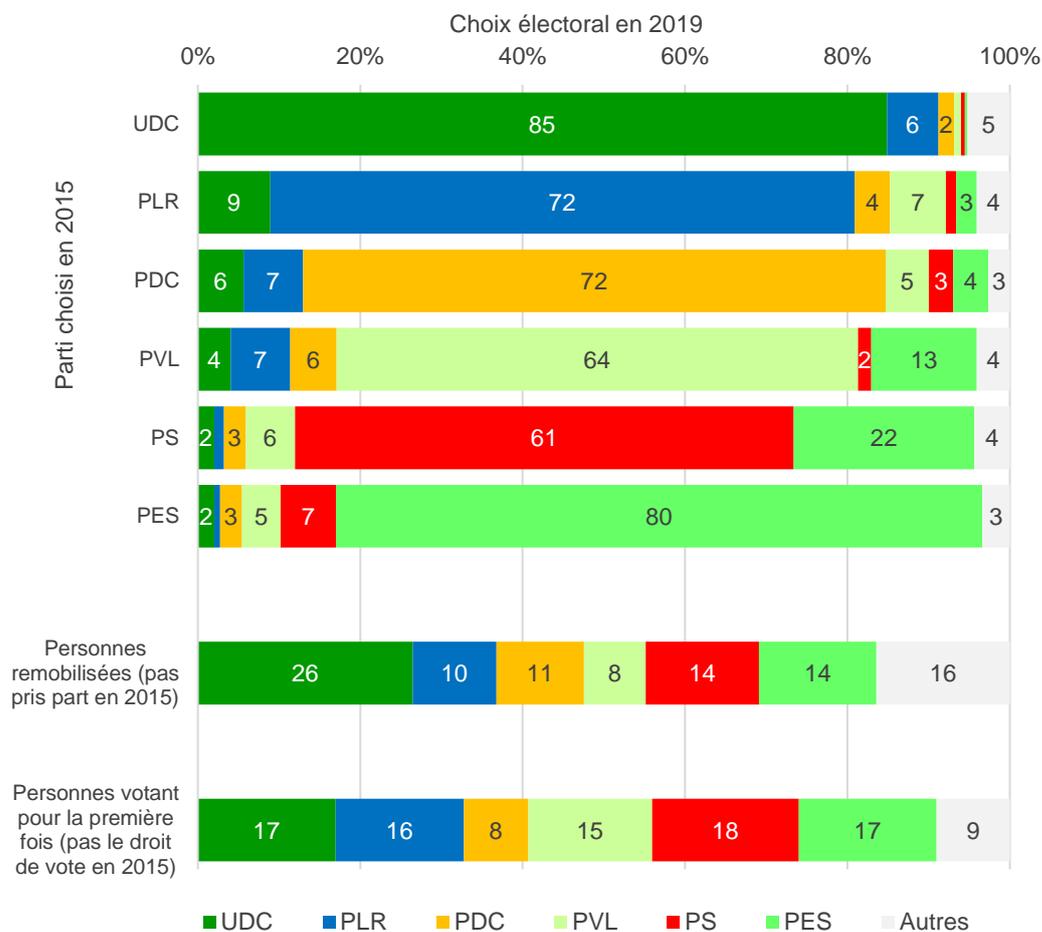
Aux transferts de voix entre les partis s'ajoutent d'autres flux faisant que le nombre d'électeur·rice·s augmente ou diminue. Près d'un cinquième des personnes ayant participé aux élections fédérales de 2019 a déclaré ne pas avoir participé aux élections quatre ans auparavant. Ce groupe est constitué pour la plus grande partie de nouveaux·elles électeur·rice·s inscrit·e·s, qui, en tant que tels, auraient déjà pu voter en 2015, mais n'avaient pas souhaité le faire ou en avaient été empêché·e·s, ainsi que – pour une plus petite partie – de citoyen·ne·s votant pour la première fois, autrement dit de personnes qui n'en avaient pas encore le droit en 2015. Une partie importante des électeur·rice·s de 2015 s'est en outre démobilisée : 36 pour cent d'entre eux ne sont pas retournés aux urnes en 2019. Chose intéressante, les taux d'abstention les plus élevés ont été mesurés dans l'électorat des Verts : 44 pour cent de celles et de ceux qui avaient voté pour le parti écologique en 2015 n'ont pas pris part aux élections fédérales de 2019. Le succès des Verts remporté en 2019 tient donc apparemment à des facteurs autres que la mobilisation de l'électorat de 2015 (v. ci-dessous). Les pertes de 40 et 38 pour cent montrent en outre que se sont aussi démobilisées de très nombreuses personnes ayant voté UDC et PLR en 2015. La démobilisation de leur électorat de 2015 a été pour le PS, le PDC et le PVL, un problème relativement moins important (resp. 32 %, 30 % et 28 % des électeur·rice·s de ces formations n'ont pas repris le chemin des urnes en 2019).

Étant donné les chiffres ci-dessus, la campagne électorale joue un rôle éminent pour les partis, qui doivent non seulement mobiliser et convaincre les personnes de se rendre aux urnes, mais surtout les amener à voter pour eux. En outre, les partis doivent continuer à fidéliser leur propre électorat en le dissuadant de changer de camp ou de rejoindre celui des abstentionnistes.

Le graphique 17 montre le chemin qu'ont pris les sympathisant·e·s des différents partis par rapport à 2015. On voit que les électeur·ice·s de l'UDC sont les plus stables : 85 pour cent de celles et de ceux qui avaient voté pour elle en 2015 lui ont à nouveau fait confiance en 2019. Son score est le meilleur de tous : le parti a conservé pratiquement intact son électorat de 2015 : seuls six pour cent de ses électeur·rice·s lui ont préféré le PLR en 2019. Le PLR et le PDC ont, eux aussi, des électorats très stables. Le PLR a perdu une petite partie de ses électeur·ice·s de 2015 au profit de l'UDC (9 %) et du PVL (7 %). Les électeur·ice·s du PDC de 2015 sont 72 pour cent à avoir de nouveau voté démocrate-chrétien en 2019, tout comme celles et ceux du PLR. Le PDC, quant à lui, a perdu entre les deux élections quelques rares électeur·ice·s qui lui ont préféré soit l'UDC, soit le PLR.

Les bases électorales du PVL et du PS sont plus volatiles. Les deux partis n'ont réussi à retenir que 60 pour cent environ des électeur·ice·s qui leur avaient donné leurs voix en 2015. Les pertes du PVL ont surtout profité aux Verts (13 %) et, à un degré légèrement inférieur, au PLR (7 %) et au PDC (6 %). Des six plus grands partis, le PS est celui qui a eu le plus de peine à amener son électorat de 2015 à voter une nouvelle fois socialiste. Une grande partie des anciens électeur·ice·s du PS (22 %) l'a quitté en 2019 pour rejoindre les Verts. Assez nombreux ont aussi été les électeur·ice·s qui lui ont préféré le PVL (6 %). L'un des grands vainqueurs des élections de 2019 a été le Parti écologiste suisse. Sur cinq personnes qui avaient voté Verts en 2015, quatre lui ont été fidèles en 2019, si bien que, tout comme l'UDC, il dispose aujourd'hui d'une base d'électeur·ice·s stable. Ce qui n'était pas le cas en 2015. La base d'électeurs des Verts était alors labile : 63 pour cent « seulement » de celles et de ceux qui les avaient soutenus en 2011 en avaient fait autant en 2015. La comparaison avec l'étude Selects précédente montre en outre que la base électorale du PVL s'est, elle aussi, stabilisée par rapport à 2015. Ceci alors que celles de l'UDC, du PLR, du PDC et du PS se sont légèrement fragilisées.

Graphique 17 Choix électoral 2019 par rapport à celui de 2015 en % (personnes ayant voté en 2019 uniquement)



Exemple de lecture : des personnes ayant voté UDC en 2015 et participé ensuite aux élections de 2019, 85 % ont revoté UDC et 6 % ont préféré le PLR. (N pondéré : UDC 614 ; PLR 393 ; PDC 301 ; PVL 123 ; PS 594 ; PES 147 ; personnes remobilisées 408 ; personnes votant pour la première fois 177).

Le graphique 17 illustre en outre le comportement électoral des personnes ayant participé aux élections de 2019, mais pas à celles de 2015. Comme nous l'avons mentionné en introduction, le groupe des abstentionnistes de 2015 peut être divisé en deux. Appelé groupe des « re-mobilisé-e-s » dans la suite du texte, le premier de ces deux groupes réunit des personnes qui, bien qu'habilitées à voter, n'ont pas participé aux élections fédérales de 2015, soit qu'elles en aient été empêchées, soit qu'elles ne l'aient pas souhaité. Le deuxième de ces groupes est constitué, lui, de personnes ayant atteint l'âge de 18 ans révolus (62 %) ou ayant obtenu la nationalité suisse avant les élections (38 %). Les personnes de ce groupe, qui n'étaient pas encore admises à voter en 2015, ont participé en 2019 à leurs premières élections fédérales, d'où le terme de « primo-votant-e-s » qui leur sera appliqué dans la suite du texte traitant de ces deux groupes.

En regardant les résultats, on observe que le PLR et le PS réalisent chez les personnes remobilisées des scores inférieurs à la moyenne, alors que les autres partis atteignent des parts d'électorat correspondant plus ou moins à leurs résultats. Le groupe des primo-votant-e-s retient particulièrement l'attention en ce qu'il est constitué de citoyen-ne-s suisses ayant participé pour la première fois à des élections fédérales et ayant à ce titre, avec les partis, une relation vierge de tout précédent. Ce groupe a donc, tout au moins en théorie, une plus grande « liberté » de choix que les personnes ayant déjà participé à des élections fédérales. Aussi est-ce à leur aune qu'est souvent mesuré le degré de persuasion et d'efficacité des campagnes électorales des partis, car ce sont les résultats obtenus dans ce groupe qui montrent quel est, des partis en lice, celui qui a su attirer le nombre le plus grand de primo-votant-e-s. Dans la mesure où l'on admet qu'un premier contact noué avec un parti s'affermirait avec le temps et détermine ainsi les comportements électoraux à venir, analyser ceux des primo-votant-e-s est un exercice particulièrement révélateur, mettant en évidence, pour 2019, des tendances claires (cf. graphique 17). Les primo-votant-e-s ont été particulièrement convaincus par le PVL et les Verts. Les deux partis écologistes ont réalisé dans ce groupe des scores au-dessus de la moyenne, le premier obtenant, toujours dans ce groupe, une part de voix représentant presque le double du résultat réalisé sur l'ensemble des électeur-ric-e-s. Le succès que le PVL et le PES ont remporté auprès des primo-votant-e-s tient surtout au fait que ce groupe est majoritairement constitué de jeunes citoyen-ne-s et que, de manière générale, les partis écologistes obtiennent toujours de très bons résultats parmi les jeunes électeur-ric-e-s. Le PS et le PLR ont obtenu un score moyen auprès de ces mêmes primo-votant-e-s, alors que l'UDC et le PDC ne les ont que modérément convaincu.

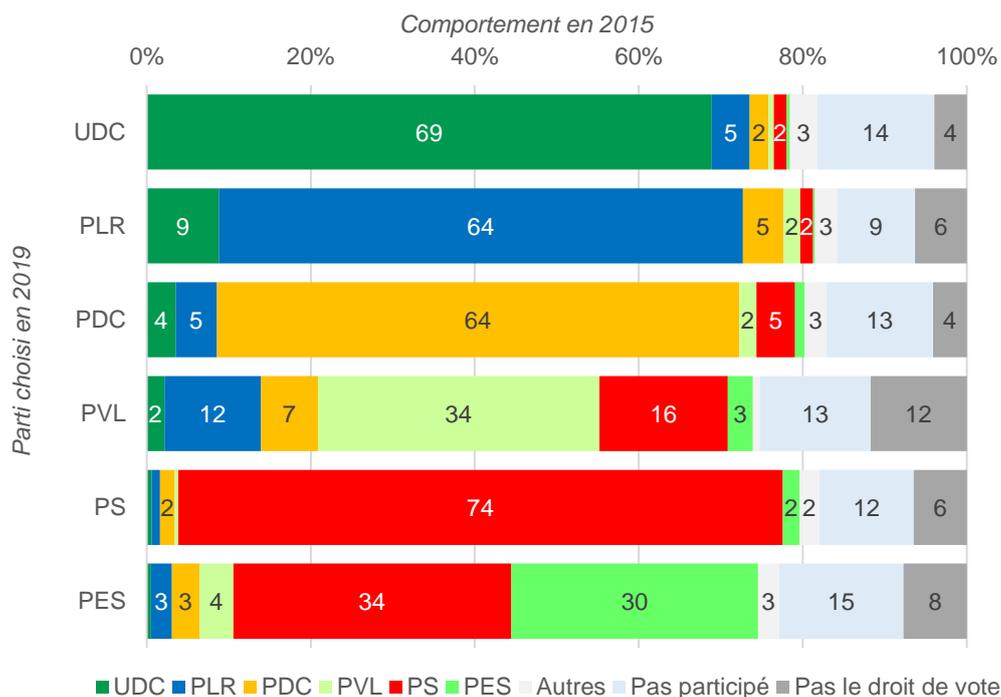
Pour les analyses suivantes, changeant complètement d'optique, nous ne prenons plus pour base, comme dans le graphique 17, les électorats de 2015, mais les électorats actuels, c'est-à-dire ceux de 2019. Rendant compte des processus de mobilisation, le graphique 18 montre d'où viennent les voix que les six grands partis ont obtenues en 2019. Il illustre aussi, pour chacun des partis, la composition de son électorat : quelle est la part des voix émanant des électeur-ric-e-s ayant déjà voté pour lui quatre ans auparavant ? Quel est le pourcentage des voix venant d'électeur-ric-e-s ayant voté en 2015 pour un autre parti et quelle est la part de l'électorat composé de personnes qui n'avaient pas participé aux élections en 2015 (remobilisé-e-s) ou qui n'avaient pas encore, à ce moment-là, le droit de vote (primo-votant-e-s) ?

La première constatation, valable pour presque toutes les formations, est que leur plus grand réservoir de voix était constitué des électeur-ric-e-s qu'ils avaient déjà en 2015. Pour l'UDC, près de sept voix sur dix provenaient en 2019 d'électeur-ric-e-s ayant déjà voté UDC en 2015, alors que, au PVL, un-e électeur-ric-e sur trois seulement avait déjà voté vert-libéral quatre ans plus tôt. Il n'y a que chez les Verts que celles et ceux qui avaient voté PS en 2015 (34 %) étaient plus nombreux que les personnes qui avaient déjà donné leur voix au PES quatre ans auparavant (30 %). Ce qui signifie que la plus grande partie de l'électorat actuel des Verts – même si ce n'est que de peu – est constituée d'anciens électeur-ric-e-s du PS, et que cette partie a pour eux au moins autant d'importance qu'en avait en 2015 la base de leur propre électorat.

Étant donné que leur propre électorat est formé pour plus d'un tiers d'anciens électeur-ric-e-s du PS, les électeurs dissidents revêtent pour les Verts une importance toute particulière. Et ils sont également très nombreux au PVL, dont l'électorat actuel compte 16 pour cent d'anciens électeur-ric-e-s du PS et 12 pour cent d'anciens électeur-ric-e-s du PLR. Ce dernier a, pour sa part, attiré d'anciens électeur-ric-e-s de l'UDC, qui représentent maintenant neuf pour cent de son électorat. Pour l'UDC, le PDC et le PS, en revanche, ces électeur-ric-e-s « flottants » ne représentent qu'une part modeste de leurs électorats actuels.

On retiendra également que la mobilisation des citoyen-ne-s suisses n'ayant pas participé aux élections de 2015 a constitué pour tous les partis un enjeu très important, tenant au fait que les personnes remobilisées représentent une partie considérable de leurs électors respectifs. À titre d'exemple, 15 pour cent des électeur-ric-e-s actuels du PES et neuf pour cent du PLR n'avaient pas participé aux élections de 2015. Quant au PVL, le nombre élevé de personnes remobilisées (13 % de son propre électorat) ainsi que de primo-votant-e-s (12 %) a contribué de manière déterminante à son succès électoral.

Graphique 18 Processus de mobilisation : parti choisi en 2019 en fonction du comportement de vote en 2015 (en %)



Exemple de lecture : 69 % des électeur-ric-e-s ayant voté UDC en 2019 avaient déjà voté UDC en 2015. 5 % avaient voté PLR, 14 % n'avaient pas voté en 2015 et 4 % étaient des primo-votant-e-s. (N pondéré : UDC 756 ; PLR 443 ; PDC 339 ; PVL 230 ; PS 495 ; PES 389).

Pour chaque parti, les conclusions que l'on peut tirer de ces analyses des transferts de voix sont les suivantes :

- Les élections fédérales de 2019 ont été caractérisées par une grande volatilité du système des partis, et c'est dans le camp de la gauche que les bouleversements ont été les plus grands. Le parti ayant eu le plus de peine à conserver son électorat est le PS, dont de nombreux électeur·rice·s ont préféré les Verts ou, dans une moindre mesure, le PVL. Désormais, la plus grande partie de l'électorat actuel des Verts – même si ce n'est que de justesse – est constituée d'anciens électeur·rice·s du PS. Le PES a en outre attiré un grand nombre d'électeur·rice·s qui avaient déjà voté Verts en 2015 et qui sont retournés aux urnes en 2019. Quatre personnes sur cinq ont à nouveau voté Verts, ce qui paraît être le signe d'une consolidation de cet électorat. Mais le PES est aussi le parti ayant enregistré entre 2015 et 2019 le taux de démobilisation le plus élevé de toutes les grandes formations. Au total, le succès des Verts s'explique par un afflux important d'anciens électeur·rice·s du PS et par un apport de voix de primo-votant·e·s supérieur à la moyenne. A quoi s'ajoute la part non négligeable de l'électorat Verts que représente aujourd'hui les personnes remobilisées.
- Le succès électoral des vert·libéraux s'explique d'une part par le fait que ce parti a relativement bien fidélisé sa base électorale de 2015 – qui, pour le moins, s'est stabilisée et que très faiblement démobilisée au cours des quatre dernières années – et, d'autre part, par l'attrait que le PVL a su exercer sur beaucoup d'anciens électeur·rice·s du PS et du PLR. Tout comme les Verts, les vert·libéraux ont en outre réalisé des scores supérieurs à la moyenne parmi les primo-votant·e·s.
- Le PS, quant à lui, a perdu lors des élections de 2019 un grand nombre de ses électeur·rice·s, qui, on l'a vu, lui ont surtout préféré les rangs des Verts ou des vert·libéraux. À cela s'ajoute que le PS ne semble pas attirer beaucoup d'électeur·rice·s d'autres partis, ce dont témoigne le fait que son électorat actuel est constitué aux trois quarts de personnes ayant déjà voté pour lui en 2015 et que très rares sont celles et ceux qui ont quitté leur parti au profit du PS.
- Si le PDC parvient à conserver son électorat, c'est surtout à la loyauté de celles et de ceux qui votent pour lui par tradition qu'il le doit. Les personnes qui avaient voté PDC en 2015 n'ont guère changé de parti dans l'intervalle et se sont relativement peu démobilisées. Le parti démocrate-chrétien jouit en revanche d'une popularité inférieure à la moyenne auprès des primo-votant·e·s.
- Tout comme le PDC, le PLR peut s'appuyer sur une base d'électeur·rice·s très stable. Très rares sont les personnes ayant changé de parti après avoir voté PLR en 2015. Les formations qui lui ont pris le plus de voix sont encore l'UDC et le PVL. Pour ce qui est des primo-votant·e·s, son score reste dans la moyenne, alors que parmi les personnes remobilisées il a été inférieur à la moyenne.
- Le parti comptant le plus d'électeur·rice·s, à savoir l'UDC, est aussi celui qui dispose de la base électorale la plus stable. Une proportion impressionnante (85 %) de celles et de ceux qui avaient voté UDC en 2015 et qui sont retournés aux urnes en 2019 ont de nouveau choisi une liste UDC. Extrêmement rares sont en outre les électeur·rice·s qui quittent l'UDC pour un autre parti. Alors qu'elle réalise un score moyen auprès des personnes remobilisées, l'UDC obtient un score inférieur à la moyenne auprès des primo-votant·e·s. Les électeur·rice·s qui changent souvent de parti ne sont guère attirés par l'UDC, qui, par ailleurs, a souffert d'une démobilisation relativement marquée de son électorat de 2015.

3.4 Le vote des femmes

Les élections fédérales de 2019 n'ont pas seulement été les « élections du climat », mais également celles des femmes. En effet, le nombre de femmes élues a été un résultat record (voir chapitre 1) : avec 42 pour cent de femmes au Conseil national et 26 pour cent au Conseil des États, un pic historique a été atteint. En Suisse, les électeur·rice·s ont plusieurs possibilités de donner leurs voix : non seulement à des partis, mais également, et de façon très ciblée, à des personnes, parmi lesquelles des femmes, évidemment. D'une part, ils peuvent choisir, parmi les listes électorales pré-imprimées qu'ils reçoivent, celle qui se rapproche le plus de ce qu'ils estiment par exemple être un juste équilibre (entre jeunes et moins jeunes ou entre femmes et hommes) et la glisser telle quelle dans l'urne. D'autre part, ils ont la possibilité de modifier une liste à leur convenance en désignant deux fois le même candidat (cumul), en biffant des candidat·e·s, en important des candidat·e·s figurant sur une autre liste (panachage) ou en inscrivant des candidat·e·s sur une liste vierge.

Si les femmes ont été nettement plus nombreuses à être élues en 2019 que quatre ans auparavant, c'est non seulement parce que les partis en ont inscrit sur leurs listes un nombre plus élevé mais également parce que les électeur·rice·s ont préféré donner davantage leurs voix aux candidates qu'en 2015. L'analyse de cette question, qui a été posée aux participant·e·s à l'étude Selects, est révélatrice : « Si vous aviez à choisir entre deux candidats à qualifications égales, donneriez-vous plutôt la préférence à un homme ou à une femme ? » Si l'on fait abstraction des personnes qui n'ont pas pu ou pas voulu répondre à cette question, plus de deux tiers (68 %) des électeur·rice·s de 2019 ont déclaré préférer voter pour une femme, contre 60 % en 2015.

Le tableau 9 montre, pour différents groupes de caractéristiques, en quoi ont changé entre 2015 et 2019 les facteurs faisant que l'on préfère voter pour une femme. À qualifications égales des candidat·e·s, quatre femmes sur cinq voteraient pour une femme. Chez les hommes, l'augmentation de cette part enregistrée entre les deux élections fédérales a été encore plus forte, à savoir de neuf points de pourcentage, et représente désormais plus de la moitié de l'électorat (54 %). Quelle que soit la catégorie d'âge, hormis celle des plus de 75 ans, les électeur·rice·s interrogés disant donner la préférence aux femmes ont été plus nombreux en 2019 qu'en 2015. C'est dans la classe d'âge la plus jeune qu'a été observée la progression la plus forte, soit 26 points de pourcentage. Les électeur·rice·s qui ont préféré soutenir une candidature féminine plutôt que masculine s'observe surtout dans les formations de la gauche. Ils ne sont pas moins de 95 pour cent chez les Verts et de 87 pour cent dans les rangs du PS. Les électorats de ces deux partis n'ont pas subi entre 2015 et 2019 de changements notables. Les personnes qui donneraient la préférence aux femmes sont particulièrement nombreuses au PVL et au PDC. Si la progression enregistrée au PVL est modérée (six points de pourcentage), les électeur·rice·s de ce parti ont tout de même été 84 %, soit plus de quatre sur cinq, à indiquer en 2019 que leur préférence irait à une femme, contre une sur trois (+ 10 points de pourcentage) au PDC. Au PLR, où six électeur·rice·s sur dix environ se disent favorables aux femmes, la proportion n'a pas changé par rapport à 2015. L'électorat de l'UDC reste le seul à donner plus souvent la préférence aux hommes qu'aux femmes. Seul un bon tiers, soit 37 %, de l'électorat de ce parti, dit avoir, à qualifications égales, une préférence pour les femmes.

Tableau 9 *Préférence donnée aux femmes en cas de vote entre candidat·e·s de même niveau de qualification, mais de sexe différent, en % (votant·e·s uniquement)*

		2015 (N pondéré)	2019 (N pondéré)
Sexe	Homme	45 (1'158)	54 (1'320)
	Femme	73 (1'328)	80 (1'527)
Groupe d'âge	18-24	51 (194)	77 (171)
	25-34	60 (248)	76 (257)
	35-44	59 (328)	68 (400)
	45-54	58 (462)	70 (499)
	55-64	65 (523)	72 (601)
	65-74	60 (485)	62 (581)
	75+	63 (245)	57 (338)
Parti choisi	UDC	35 (765)	37 (688)
	PLR	60 (355)	58 (386)
	PDC	56 (271)	66 (313)
	PVL	78 (85)	84 (220)
	PS	84 (494)	87 (521)
	PES	95 (183)	95 (433)

Exemple de lecture : de tous les hommes ayant participé aux élections fédérales de 2015, 45 % ont indiqué que, à qualifications égales, ils voteraient plus volontiers pour une femme que pour homme. En 2019, cette proportion était de 54 %.

3.5 Les potentiels de voix et leur concrétisation

Si les partis s'intéressent aux résultats des élections, ils sont aussi curieux de connaître la façon dont l'électorat se positionne par rapport aux différentes formations. Pour éclaircir ce point, Selects pose, depuis 2003, des questions ayant trait au potentiel électoral des partis.

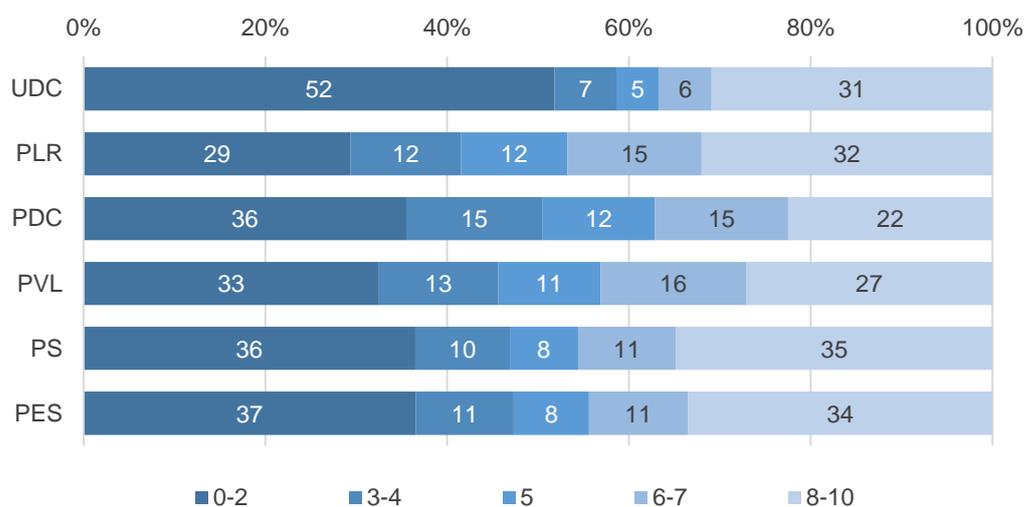
Pour chacun des grands partis, il a été demandé aux électeur·rice·s d'indiquer, sur une échelle de 0 à 10, la probabilité qu'ils voteraient un jour ou l'autre pour ce parti. Les réponses à cette question sont à considérer comme un indicateur de la popularité dont jouissent les partis et, en aucun cas, comme une probabilité effective de vote. Une valeur de 5 sur l'échelle de 10 ne signifie pas que la probabilité soit de 50 pour cent. Moins de 5 pour cent de celles et de ceux qui ont crédité un parti d'une probabilité de vote de 5 ont effectivement voté pour ce parti. Ce n'est qu'à partir d'une valeur de 8 ou plus sur l'échelle que plus de 30 pour cent des électeur·rice·s lui donnent effectivement leur voix.

Basé sur l'enquête post-électorale Selects, le graphique 19 reflète la répartition des réponses données à la question de la probabilité de vote. Voici les points qu'il y a lieu d'en retenir :

- Le fait le plus frappant est la polarisation de l'électorat que l'on observe pour l'UDC par rapport aux autres formations. N'imaginant pas pouvoir voter pour l'UDC, plus de la moitié des électeur·rice·s (52 %) créditent ce parti d'une probabilité de vote très faible. Cette proportion est beaucoup plus élevée que pour les autres partis. A l'inverse, l'UDC jouit d'une très grande popularité auprès de 31 pour cent des électeur·rice·s, qui estiment très forte la probabilité qu'ils votent un jour pour elle (8-10). L'UDC est donc un parti qui suscite beaucoup de sympathies chez les uns, mais rencontre beaucoup d'antipathie – plus que la moyenne – de la part des autres. Partagée par une majorité de l'électorat, cette antipathie est aussi la raison pour laquelle le système majoritaire lui est beaucoup moins favorable que le scrutin proportionnel.

- En comparaison, le PDC, le PLR et le PVL sont des partis qui polarisent relativement peu. Celles et ceux qui ont à leur égard une attitude plutôt neutre (une probabilité de vote de l'ordre de 3 à 7) sont nettement plus nombreux que celle relative à l'UDC, du PS ou du PES.
- Le PLR est la formation pour laquelle les personnes n'imaginant pas voter un jour ou l'autre sont le moins nombreuses. Seuls 29 pour cent font état d'une probabilité de vote très faible (0-2) et 12 pour cent d'une probabilité faible (3-5). La proportion d'électeur·rice·s se voyant bien voter un jour pour lui, en revanche, est relativement élevée.
- Le PDC est la formation pour laquelle beaucoup moins de personnes se disent susceptibles de voter un jour que pour les autres partis. Elles ne sont que 22 pour cent à mentionner une probabilité de vote élevée, ce qui fait de lui le parti ayant le potentiel de voix le plus faible parmi ceux qui sont représentés au Conseil fédéral.
- Avec ses 27 pour cent, le PVL dispose d'un réservoir d'électeur·rice·s à haute probabilité de vote légèrement supérieur à celui du PDC, mais inférieur à celui des autres formations. Sa cote d'antipathie, par contre, est relativement faible.
- Le PS et le PES, plus de 35 pour cent chacun, sont crédités des taux d'électeur·rice·s susceptibles de voter pour eux les plus élevés. Plus polarisants que le PDC et le PVL, tous deux réalisent des scores assez faibles dans les catégories intermédiaires.

Graphique 19 Probabilité de vote des six plus grands partis, 2019 (en %, votant·e·s uniquement)



Exemple de lecture : 52 % des électeur·rice·s ont indiqué qu'il était très peu probable qu'ils votent UDC (0-2 sur une échelle de 0-10), 7 % qu'ils n'imaginaient pas pouvoir voter UDC (3-4) et 31 % qu'ils tenaient pour très haute la probabilité de voter un jour UDC (8-10) (N pondéré : 4'314-4'470).

La question de la probabilité de vote ayant été posée lors de chacune des cinq dernières enquêtes Selects, les chiffres recueillis au fil des années permettent des comparaisons intéressantes. Le graphique 20 montre quelle a été, de 2003 à 2019, la répartition des probabilités de vote pour les six partis comptant les électors les plus nombreux.

Si l'UDC a vu augmenter légèrement le nombre de personnes faisant état d'une très faible probabilité de vote (0-2) en 2019, c'est elle qui, durant toute la période prise en considération, a toujours polarisé le plus fortement l'électorat.

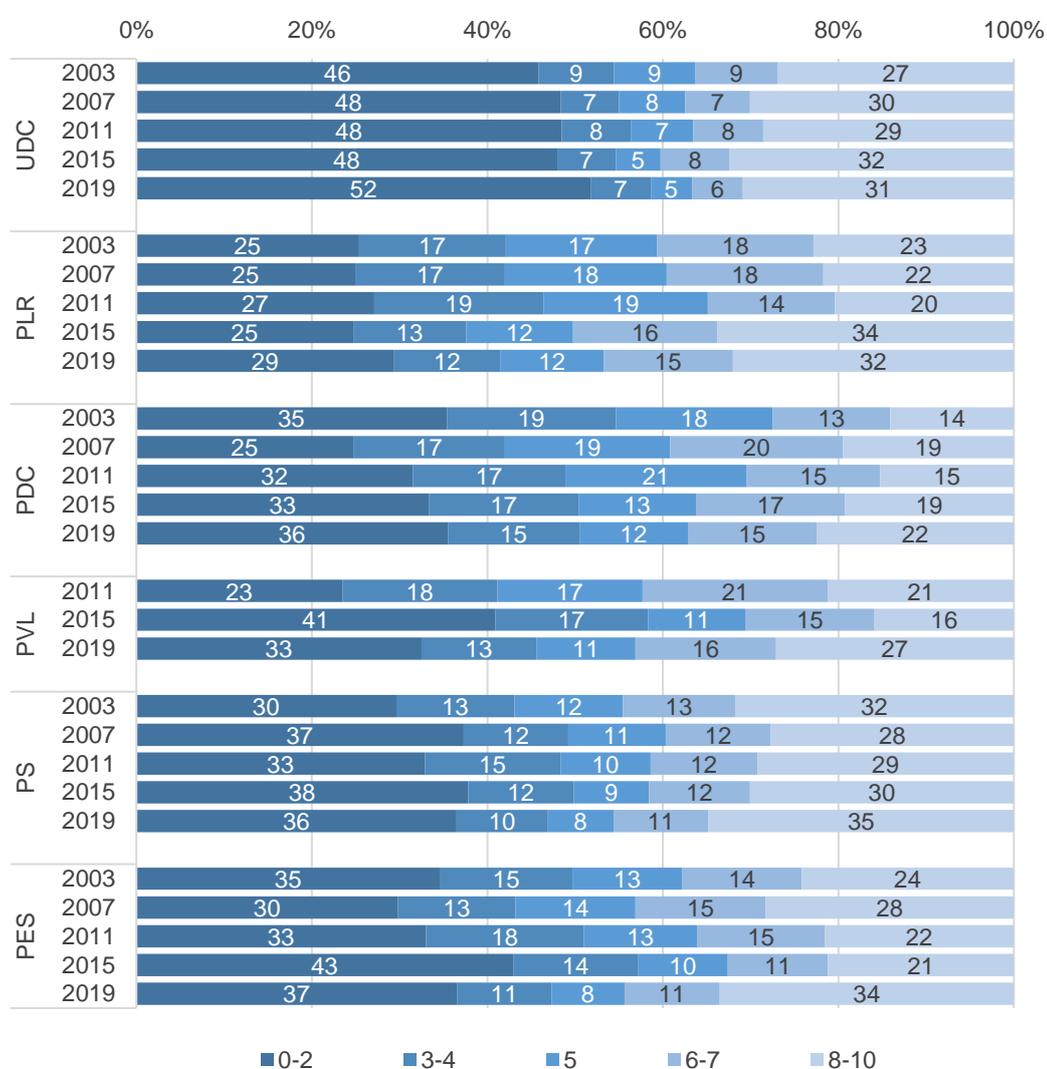
Pour le PLR, le nombre d'électeur·rice·s s'imaginant voter pour lui a légèrement diminué entre 2015 et 2019, alors que sa cote de popularité restait nettement supérieure à celle des élections précédentes. Au PDC, le nombre d'électeur·rice·s s'imaginant pouvoir voter pour lui a, il est vrai, légèrement augmenté en 2019, mais il n'en reste pas moins que celui des personnes excluant toute probabilité de lui donner un jour leur voix n'a cessé d'augmenter depuis 2003 pour atteindre en 2019 son niveau le plus haut.

Pour ce qui est du PVL, sa cote de popularité est très variable, mais elle a fortement progressé par rapport à 2015 ; les personnes n'excluant pas de voter pour lui ont été plus nombreuses qu'en 2011 et le nombre d'électeur-riche-s pensant ne jamais voter pour lui a très nettement baissé en 2019.

Le PS et l'UDC sont, parmi les six plus grands partis, ceux qui jouissent de la cote la plus stable auprès des électeur-riche-s. Les fluctuations qu'ils enregistrent sont peu importantes. La proportion de personnes se voyant voter PS a légèrement augmenté en 2019. Quant au PES, l'augmentation de la faveur dont il jouit auprès des votant-e-s est très marquée. La part de celles et de ceux qui se verraient bien voter pour lui est passée de 21 à 34 pour cent, le rapprochant ainsi des autres grands partis que sont le PLR, l'UDC et le PS, que plus de 30 pour cent des électeur-riche-s créditent d'une grande probabilité de vote.

Les deux partis de gauche souffrent toutefois d'un important chevauchement en ce sens que beaucoup d'électeur-riche-s qui créditent le PS d'une forte probabilité de vote en font autant pour le PES, et inversement.

Graphique 20 Probabilité de vote des six plus grands partis, 2003-2019 (en %, votant-e-s uniquement)



Exemple de lecture : en 2003, 46 % des électeur-riche-s ont indiqué qu'il était très peu probable qu'ils votent UDC (0-2 sur une échelle de 0-10), 9 % qu'ils n'imaginaient pas pouvoir voter UDC (3-4) et 27 % qu'ils tenaient pour très haute la probabilité de voter un jour UDC (8-10) (N pondéré : 2003 2'651-2'672 ; 2007 2'063-2'072 ; 2011 2'058-2'172 ; 2015 3'495-3'694 ; 2019 4'314-4'470).

La question de la probabilité de vote permet aux partis d'évaluer le potentiel de voix dont ils disposent. Mais ce qui compte surtout pour eux, c'est de savoir dans quelle mesure ils sont parvenus à exploiter ce potentiel, c'est-à-dire de connaître le nombre de personnes qui, ayant émis une probabilité de vote, ont effectivement voté pour eux.

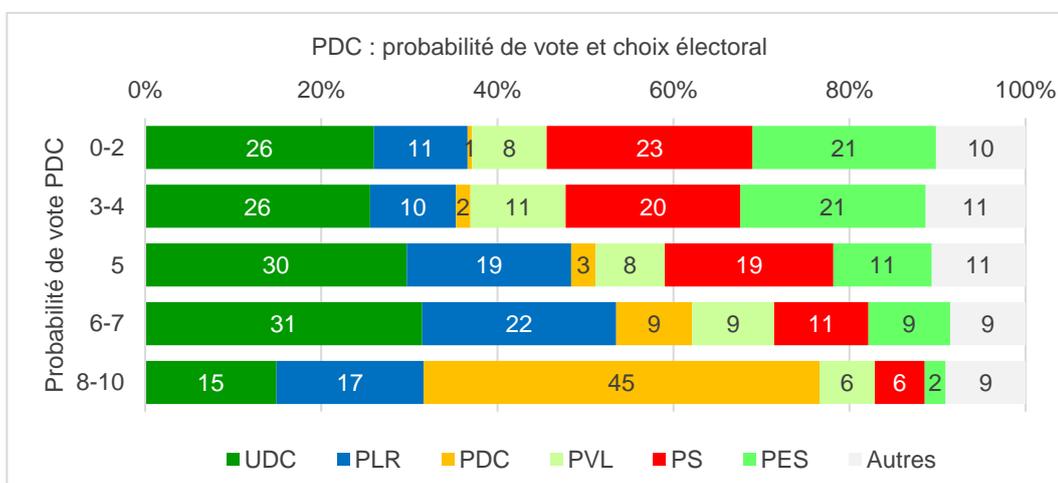
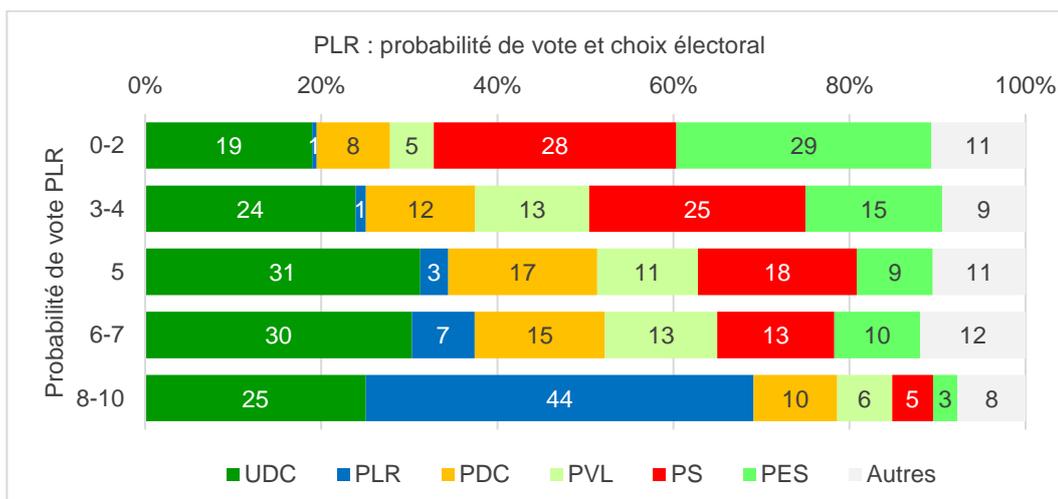
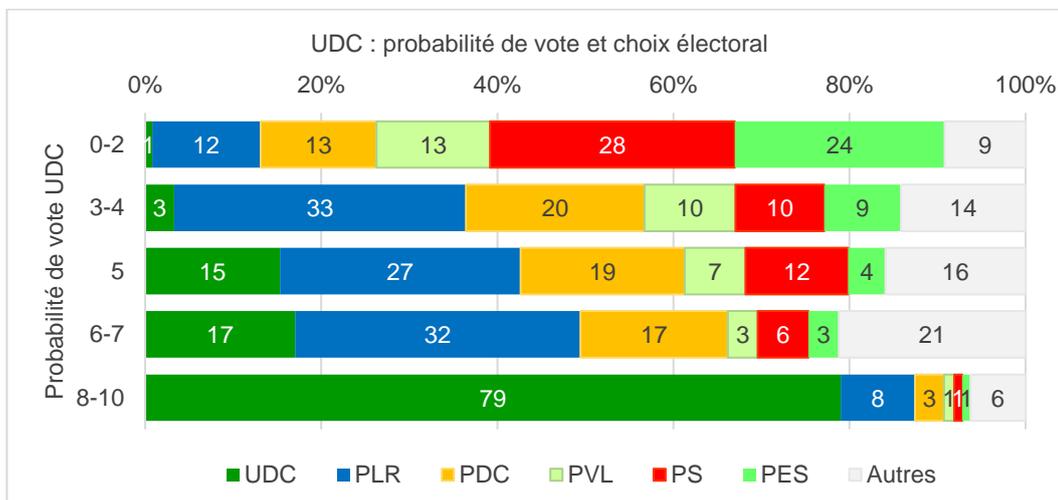
Nous avons indiqué dans les graphiques 21, ci-dessous, le nombre de personnes ayant effectivement voté selon le degré de probabilité qu'elles avaient annoncé. Le premier tableau, celui de l'UDC, est à lire de la façon suivante : parmi les électeur-riche-s qui avaient indiqué une probabilité très élevée de voter UDC (8-10 sur l'échelle), 79 pour cent ont effectivement voté UDC, huit pour cent ont voté PLR et les autres pour l'un ou l'autre des partis en présence. Pour une probabilité de 6 ou 7, 17 pour cent seulement des personnes l'ayant annoncée ont voté UDC, contre 32 pour cent qui ont voté PLR, 17 pour cent PDC ou un autre parti pour les électeur-riche-s restant-e-s. Dans le groupe qui avait annoncé une valeur de 5, seuls 15 pour cent des suffrages sont allés à l'UDC, soit un score très éloigné de 50 pour cent. Et pour une valeur de 4 ou inférieure à 4, seules quelques personnes ont vraiment voté UDC.

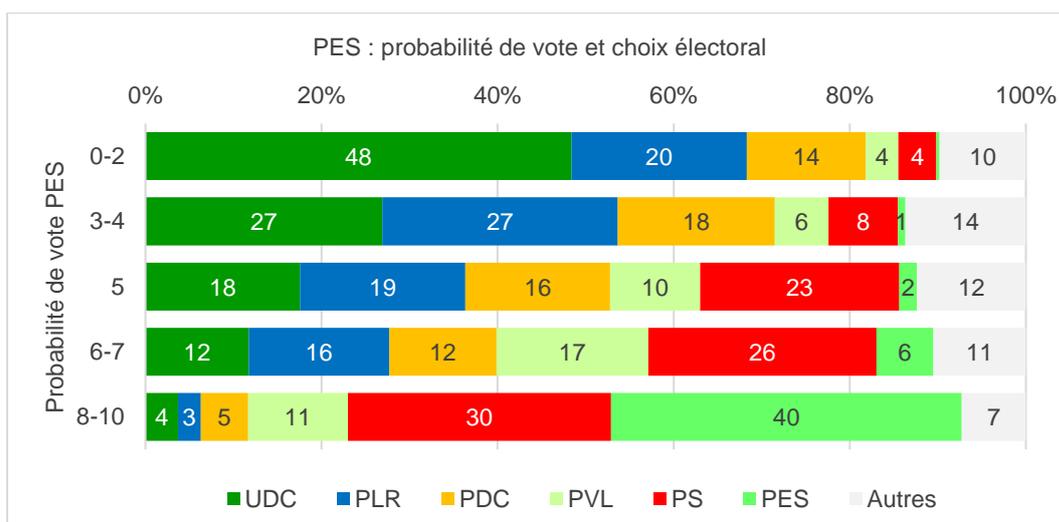
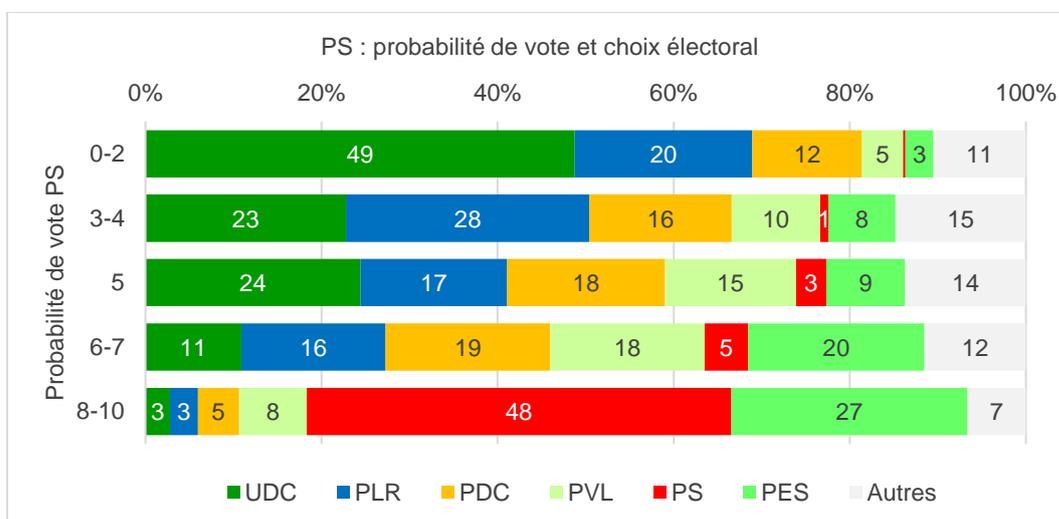
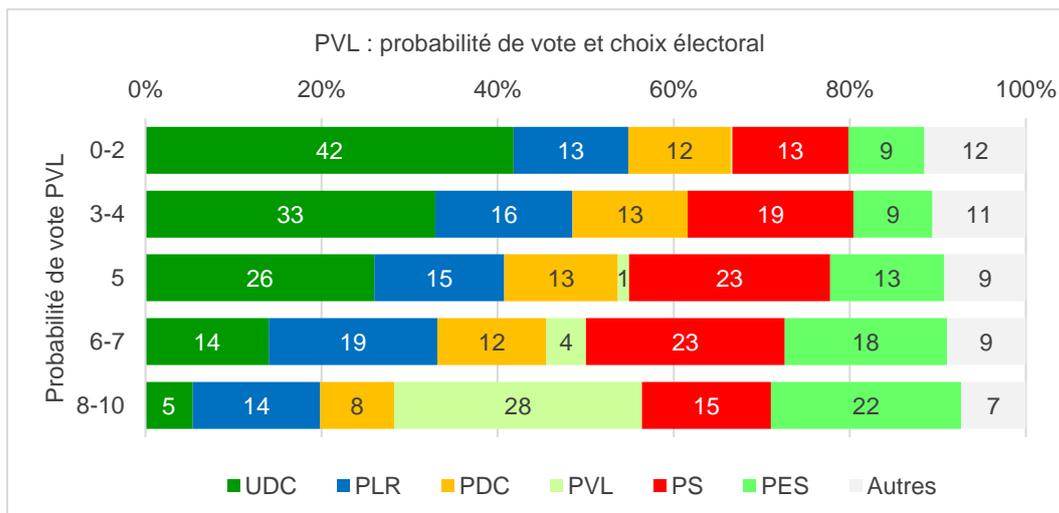
Voyons à présent les différences les plus significatives :

- L'UDC est le parti de loin le plus mobilisateur. Avec 79 pour cent d'électeur-riche-s qui ont admis une très forte probabilité de voter pour elle, l'UDC a obtenu le résultat le plus élevé. Pour tous les autres partis, ce taux est inférieur à 50 pour cent. Respectivement aux autres partis, l'UDC est aussi le parti qui mobilise beaucoup plus fortement les électeur-riche-s qui ont indiqué une plus faible probabilité de voter pour elle (17 % pour une probabilité de 6/7 et 15 % pour une probabilité de 5), alors que ce pourcentage se situe pour toutes les autres formations en-dessous de 10 pour cent. Le succès de l'UDC tient donc moins à la taille de son potentiel de voix qu'à son aptitude remarquable à le concrétiser.
- Au PLR, parmi les électeur-riche-s qui ont admis une très forte probabilité de vote (8-10), 44 pour cent ont effectivement voté pour lui, 25 pour cent ont, en revanche, donné leur préférence à l'UDC et 10 pour cent au PDC. Une partie importante des électeur-riche-s disant avoir un penchant prononcé ou modéré pour le PLR (valeur 6/7 sur l'échelle) ont finalement décidé de voter UDC. Mais ce groupe compte aussi, par rapport à l'UDC, de nombreux électeur-riche-s ayant déjà voté pour des partis de gauche.
- Au PDC, 45 pour cent des électeur-riche-s qui ont crédité ce parti d'une intention de vote élevée ont voté pour lui, et le penchant à voter UDC, qui est de 15 pour cent, y est moins marqué qu'au PLR.
- Le PVL est le parti avec le taux de concrétisation le plus bas : 28 pour cent seulement des électeur-riche-s ayant indiqué une probabilité de vote élevée ont en réalité voté pour lui, contre 22 pour cent pour le PES et 15 pour cent pour le PS. De manière générale, l'électeur-riche déclarant une forte probabilité de vote pour le PVL est ensuite plus enclin-e à voter pour un parti de gauche (37 %) que pour un parti bourgeois (14 % PLR, 8 % PDC et 5 % UDC, soit 27 % en tout).
- Le PES et le PS ont ceci de commun qu'une majorité d'électeur-riche-s les créditant d'une forte probabilité de vote ont effectivement voté pour eux, ceci à raison de 48 pour cent au PS et de 40 pour cent au PES. Dans ce groupe, une part très importante de leurs électeur-riche-s respectifs votent finalement pour l'autre parti. C'est ainsi que 27 pour cent des électeur-riche-s se disant fortement attirés par le PS ont finalement voté PES et que 30 pour cent de ceux ayant un fort penchant pour le PES ont donné leur voix au PS. Ce phénomène s'explique par un chevauchement important, faisant qu'un très grand nombre d'électeur-riche-s qui voteraient volontiers PS sont également tentés par le PES.
- Il est aussi intéressant de comparer les deux partis écologiques. Les voix que le PES perd au profit du PVL sont plus rares que celles que le PVL perd au profit du PES. C'est-à-dire que les personnes qui se sentent fortement attirées par le PVL et votent pour le PES sont plus nombreuses (22 %) que celles qui, bien que fortement attirées par le PES, votent PVL (11 %). Les sympathisant-e-s du PVL voteront donc plus volontiers pour le PES que les sympathisant-e-s de celui-ci pour le PVL.

- On sait, par ailleurs, que le vote PS, PVL et PES se situe aux antipodes du vote UDC. Plus la probabilité que l'on vote pour l'un ou pour l'autre de ces partis du centre gauche est faible, plus l'UDC récolte de voix. L'électorat considère par conséquent que ces trois partis se situent au pôle opposé à l'UDC.

Graphique 21 Choix électoral en fonction de la probabilité de vote des six plus grands partis, 2019 (en %)





N pondéré : 4'248-4'402.

3.6 Le choix électoral dans une sélection de cantons

Ce sous-chapitre est consacré à un examen approfondi des choix électoraux opérés dans les cantons de Zurich, de Genève et du Tessin. Ayant pour base les résultats analysés dans les sections précédentes, il sera axé sur les particularités cantonales et, plus spécialement, sur les différences observées par rapport à l'ensemble du pays. Seront étudiés les principaux facteurs sociaux et politiques ayant déterminé les choix électoraux ainsi que les transferts et les potentiels de voix. Les tableaux et graphiques concernant ce sous-chapitre figurent en annexe.

3.6.1 *Le choix électoral selon les caractéristiques sociales et politiques*

Les différences tenant au genre sont beaucoup moins marquées au Tessin qu'à l'échelle nationale. A ceci près, toutefois, que l'on y vérifie la tendance des femmes à voter pour un parti de gauche et celle des hommes à lui préférer l'UDC et le PLR. Pour ce qui est du PS, le canton de Genève se singularise dans la mesure où les femmes n'y sont pas l'élément majoritaire de l'électorat socialiste.

Contrairement à ce que l'on observe dans l'ensemble du pays, le choix électoral n'est que très faiblement corrélé à l'âge au Tessin. A Zurich et à Genève, où cette corrélation est très forte, se font jour des différences dans le camp bourgeois : si l'UDC zurichoise compte une part de personnes âgées supérieure à la moyenne suisse, ce sont surtout, dans le canton de Genève, le PLR et le PDC qui se trouvent dans ce cas.

S'agissant du niveau d'éducation, on est frappé de constater au Tessin trois exceptions à la règle. A l'inverse de ce que l'on a observé dans l'ensemble de la Suisse, le choix électoral dont a bénéficié le PDC a été le fait d'électeur·rice·s appartenant au niveau d'éducation le plus élevé. Un niveau qui, par ailleurs, n'a eu d'importance ni pour l'UDC ni pour le PLR. Il apparaît en revanche, à l'échelle du pays, que les voix de l'UDC des cantons de Zurich et de Genève proviennent dans une mesure croissante d'électeur·rice·s issus de couches de la population modérément diplômées et celles du PLR de couches de la population hautement diplômées.

Pour ce qui est du niveau des revenus, c'est du côté de l'UDC que la différence est la plus marquée. On constate dans les cantons de Genève et du Tessin que son électorat ne compte pas une part surproportionnée de personnes à revenu modeste, alors que tel est le cas à l'échelle du pays et dans le canton de Zurich. On notera en outre que les électeur·rice·s du PDC du canton de Genève jouissent dans l'ensemble de revenus élevés et qu'ils se distinguent nettement, à cet égard, de celles et de ceux qui ont donné leur voix aux démocrates-chrétiens soit à l'échelle nationale ou dans les cantons de Zurich et du Tessin.

L'analyse du positionnement individuel que l'on peut observer sur l'axe gauche-droite montre que les différences sont surtout le fait du camp bourgeois et que les électorats UDC, PLR et PDC du canton de Genève se situent un peu plus à droite par rapport aux valeurs nationales. Il en va de même pour l'UDC dans le canton de Zurich et pour le PDC au Tessin. La différence la plus marquée est toutefois le fait du PVL. Alors que, à l'image du pays, les électeur·rice·s de la section zurichoise se positionnent sur la gauche du centre (4,4), la moyenne enregistrée dans le canton de Genève se situe, elle, à droite (5,5).

Il existe également des particularités cantonales sur le plan de la perception des problèmes. Avant de nous intéresser aux électorats des différents partis, précisons que, au niveau agrégé, les quatre plus grands problèmes se classent dans le même ordre dans les cantons de Genève et de Zurich, ainsi que dans les autres régions de la Suisse. L'*environnement et l'énergie* arrivent en tête, suivis de la *sécurité sociale et de l'État-providence*, de l'*UE et de l'Europe* ainsi que de l'*immigration et de l'asile*. Tel n'est toutefois pas le cas au Tessin, où les relations avec l'Europe devancent l'environnement et l'énergie. A quoi s'ajoute le fait que les problèmes du système de santé et du marché du travail sont entrés au top 4 du canton.

En ce qui concerne les électorats, c'est au centre et dans le camp de la gauche qu'apparaissent les divergences les plus notables. A Genève comme au Tessin, les électeur·rice·s du PS et du PDC ont été très sensibles à la problématique du système de santé. L'électorat PDC du Tessin, lui, s'est préoccupé pour le marché du travail, mais pas pour l'environnement, ni pour l'énergie, lesquels suscitent de profondes divergences parmi les électeur·rice·s des partis écologiques. Si l'un et l'autre se trouvent effectivement en première ligne au PES et au PVL à l'échelle nationale, l'intérêt qu'ils suscitent parmi les Verts du Tessin et les vert·libéraux de Genève est nettement moins dominant.

3.6.2 Les transferts de voix

L'étude des transferts de voix fait apparaître dans les trois cantons la trame de fond documentée au sous-chapitre 3.3 : le PS a perdu une grosse part de l'électorat qui avait voté pour lui en 2015 au profit des Verts ainsi que, dans le canton de Zurich, au PVL. Parallèlement s'est produit, dans le canton de Genève, un déplacement du vote PS en faveur du parti de la gauche radicale Ensemble à Gauche. Déjà affaibli par le scandale concernant le conseiller d'État Pierre Maudet, le PLR genevois a surtout cédé à la droite et au centre des voix dont ont principalement profité l'UDC et le PVL. Le canton du Tessin, quant à lui, a finalement été le théâtre d'un net glissement des voix de la Lega, qui ont pris le chemin de l'UDC, dont 20 pour cent des électrices et des électeurs de 2019 avaient voté Lega en 2015.

3.6.3 Les probabilités de vote

On relève également entre les cantons des différences remarquables concernant les potentiels de voix :

- Dans le canton de Zurich, où elle se montre encore plus polarisante qu'en moyenne nationale, l'UDC suscite une antipathie croissante (57 % des électeur·rice·s contre 52 % sur l'ensemble de la Suisse). Le PLR est à Zurich le parti le moins impopulaire (29 % seulement d'électeur·rice·s le créditent d'une très faible probabilité de vote, contre 30 % qui le trouvent très sympathique). A Zurich toujours, le PDC est la formation comptant le nombre de loin le plus faible d'électeur·rice·s susceptibles de voter un jour pour elle (13 % des électeur·rice·s ont indiqué une probabilité de vote entre 8 et 10). Le PVL, le PS et le PES se situent dans la moyenne du pays.
- Retour au Tessin, où la Lega a été incluse dans l'évaluation, mais pas le PVL car son électorat n'est pas suffisamment nombreux. Ce qui surprend dans ce canton, c'est que les pourcentages d'électeur·rice·s imaginant ou excluant de voter un jour pour tel ou tel parti sont très semblables (entre 23 % et 28 %). On aurait pu penser que les formations du centre - le PLR et le PDC - susciteraient moins d'antipathie que celles qui se situent plus à gauche ou plus à droite. La raison pour laquelle ce n'est pas le cas est à chercher dans la concurrence, plus que centenaire, que s'y livrent le PLR et le PDC.
- S'agissant du canton de Genève, la raison faisant que la gauche y est si forte est évidente. Les sympathies allant au PS et au PES y sont plus vives qu'ailleurs et les antipathies beaucoup moins marquées que dans les autres régions du pays. La position qu'occupe à Genève le PES est extraordinaire : 46 pour cent des électeur·rice·s se verraient volontiers voter pour lui (contre 37 % au niveau national) et 23 % d'entre eux seulement, contre 34 pour cent à l'échelle du pays, excluent totalement cette éventualité. A droite, le MCG et l'UDC ont auprès de nombreux électeur·rice·s une cote d'antipathie très élevée et ils disposent, l'un comme l'autre, d'un potentiel de voix très restreint. Le canton de Genève voue à l'UDC une antipathie plus prononcée que la moyenne nationale : plus de deux tiers des électeur·rice·s y excluent la possibilité de voter un jour pour ce parti.

4 La campagne et la formation de l'opinion

Les dernières décennies ont vu se relâcher les liens traditionnels unissant les électeurs à leurs partis. De plus en plus nombreux sont les électeur·rice·s qui ne se reconnaissent dans aucun parti, ne choisissent leur camp qu'au dernier moment et se demandent à chaque fois auquel ira leur voix et si seulement ils iront vraiment voter. D'autant plus importante est pour les candidat·e·s et les partis la campagne électorale, que ce soit pour motiver leurs sympathisant·e·s à se rendre aux urnes et à voter pour eux ou pour capter les voix des indécis·e·s et élargir ainsi leurs électorats. Pour réussir dans cette entreprise, candidat·e·s et partis n'hésitent pas à consacrer à leurs campagnes électorales (personnelles) des sommes toujours plus conséquentes.

Nous nous intéresserons tout d'abord aux dépenses et aux activités de campagne des candidat·e·s. Nous chercherons ensuite, en nous référant aux sources d'information utilisées par les électeur·rice·s, à établir la mesure dans laquelle ces candidat·e·s ont, grâce à leurs activités, atteint l'électorat qu'ils visaient. Après quoi, nous verrons quel est le moment où les électeur·rice·s ont pris leur décision, quel est celui où ils ont voté et si leurs préférences électorales ont changé durant la campagne. Et nous finirons par le contexte thématique, en nous posant la question des thèmes que les médias et les candidat·e·s ont privilégiés durant la campagne et celle de savoir si les accents mis sur ces thèmes ont été en cohérence avec la conscience des problèmes qu'ont eue les électeur·rice·s.

4.1 Les dépenses de campagne des candidat·e·s

Le débat sur le rôle que l'argent joue dans la politique suisse repose sur deux aspects centraux, à savoir que les dépenses sont élevées et la transparence réduite. Cela vaut aussi pour les élections fédérales. Les questions posées aux candidat·e·s dans le cadre de Selects permettent de se faire une idée des budgets de campagne. Les deux questions qui leur ont été posées à ce sujet sont celles-ci :

- « Quel était approximativement votre budget de campagne (en francs suisses, fonds du parti, dons et fonds/fortune privés compris ? »
- « Quelle était, en pour cent, la part de votre budget de campagne provenant du parti, de dons et de votre fortune privée ? »

Ces indications permettent de se faire une idée approximative des fonds dont disposaient les candidat·e·s et de l'origine de ces fonds. Précisons cependant que les informations qui ont été données reposent uniquement sur l'auto-déclaration des candidat·e·s et qu'elles ne sont pas vérifiables. Étant donné que la participation au sondage était volontaire et que les candidat·e·s étaient libres de répondre ou non à certaines questions, il est toutefois permis d'admettre que les informations qui ont été fournies sont réalistes. Et précisons ensuite que ces informations doivent être extrapolées. L'hypothèse qui sous-tend notre analyse est que les 45 pour cent de candidat·e·s qui ont pris part au sondage constituent, pour ce qui est des dépenses de campagne, un échantillon représentatif de l'ensemble de ceux-ci.

Extrapolées à l'ensemble des candidat·e·s au Conseil national, les dépenses de campagne pour les élections fédérales de 2019 s'élèvent à 37,4 millions de francs, soit 8,3 millions de francs ou 29 pour cent de plus qu'en 2015. Leur répartition est la suivante : environ 8,5 millions de francs pour le PLR, 4,6 millions pour l'UDC, 4,4 millions pour le PS, 4,2 millions pour le PDC, 2,2 millions pour le PES et 2,0 millions pour le PVL.

Cela signifie que les candidat·e·s au Conseil national ont déboursé 7 francs en moyenne pour chacun·e des 5,5 millions de citoyen·ne·s ayant le droit de vote, soit 1,5 franc de plus qu'en 2015. Si l'on ne tient compte que des 2,5 millions de personnes ayant effectivement voté, cela représente 15 francs par électeur·rice. Si l'on ajoute à cela les dépenses de campagne occasionnées par l'élection au Conseil des États, ainsi que celles des partis nationaux, cantonaux et locaux, de même que des associations, le montant est au moins doublé, ce qui porte à 30 francs, sinon davantage, la somme dépensée pour chaque électeur·rice.

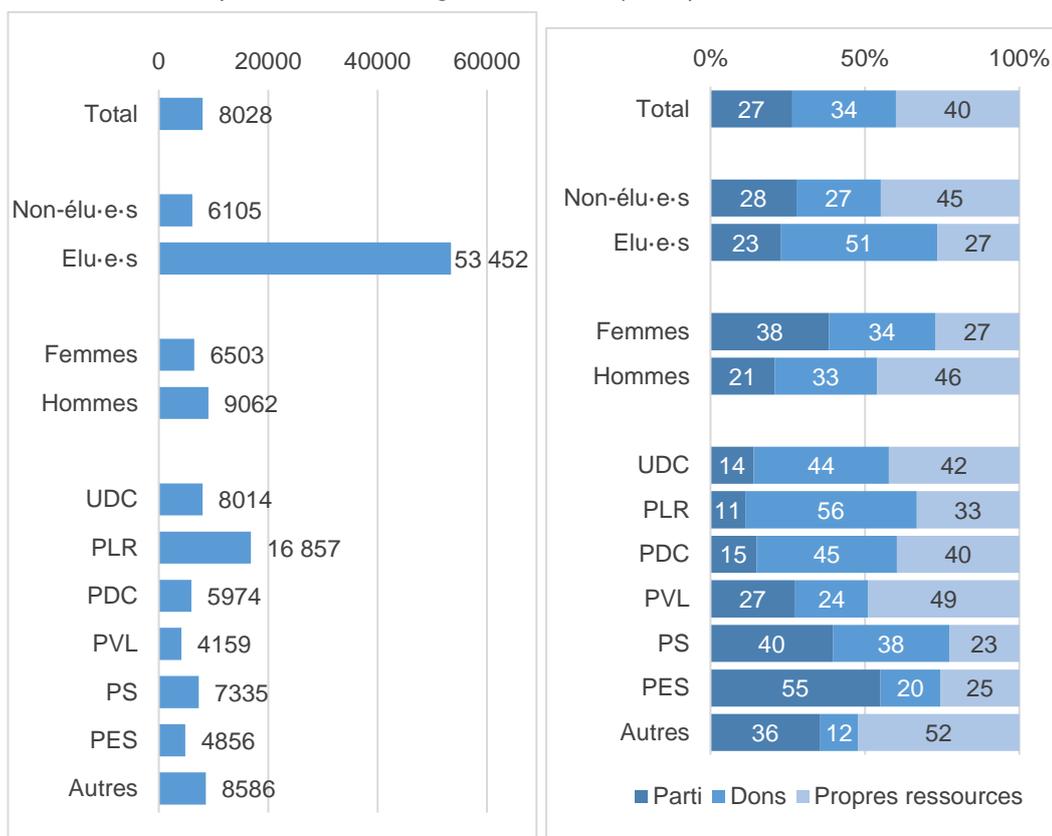
Ce sont là des sommes qui, même à l'international, sont importantes. [opensecrets.org](https://www.opensecrets.org) chiffre les coûts occasionnés par les élections à la présidence et au Congrès américains de 2016 à 47 USD par électeur-riche, dont une partie substantielle qui est allée à la publicité télévisée, interdite en Suisse. Ce montant est certes plus élevé qu'en Suisse, mais ne représente tout de même pas un multiple des dépenses de campagne helvétiques.

Si le coût global des campagnes électorales a augmenté en Suisse, le coût moyen par candidature n'est pas en reste. D'environ 7'500 francs en 2015, il est passé à plus de 8'000 francs en 2019, avec, certes, des différences marquées selon les candidat-e-s. 17 pour cent d'entre eux ont déclaré ne pas avoir déboursé un sou pour leur campagne personnelle, 38 % lui ont consacré 1'000 francs au plus, 25 % entre 1'001 et 5'000 francs, 8 % entre 5'001 et 10'000 francs, 5 % entre 10'001 et 20'000 francs, 6 % entre 20'001 et 100'000 francs et 1 % seulement plus de 100'000 francs.

Il existe également des différences entre groupes (voir graphique 22). Les élu-e-s sont disposés à investir beaucoup plus d'argent que les non-élu-e-s, à savoir 53'454 francs contre 6'105 francs, en moyenne, pour les non-élu-e-s. Cet écart s'explique en partie par le fait que les premiers ont plus de facilité à recueillir des dons que les seconds et qu'ils sont disposés à investir davantage d'argent leur appartenant. Ceci parce qu'ils détiennent déjà un mandat ou qu'ils sont en droit d'espérer un succès que pourrait leur valoir leur notoriété ou le fait qu'ils exercent déjà des fonctions politiques ou administratives et disposent de ce fait d'un réseau étendu, dont ils ou elles peuvent espérer des dons.

On relève aussi de nettes différences selon le genre. Les hommes dépensent presque 2'500 francs de plus que les femmes, mais sans qu'ils en soient récompensés par un nombre plus élevé de succès. Il est attesté par plusieurs études que les hommes ne récoltent plus, depuis 2015, un nombre de voix plus élevé que celui des femmes. On observe également des différences marquées entre les partis. Les candidat-e-s du PLR dépensent de loin le plus d'argent : plus de 16 800 francs en moyenne, contre 8'000 francs seulement à ceux de l'UDC et 7'300 francs à ceux du PS. Au PDC, les dépenses moyennes sont de l'ordre de 6'000 francs, soit nettement inférieures à celles de 2015. La raison en est que ce parti avait présenté un nombre beaucoup plus élevé de candidat-e-s en 2019, dont beaucoup qui n'ont apparemment pas souhaité s'engager financièrement.

Graphique 22 Dépenses de campagne électorale des candidat·e·s (en CHF) et leur répartition selon l'origine des fonds (en %)



Exemple de lecture : en 2019, les candidat·e·s ont dépensé en moyenne 8'028 francs pour leur campagne personnelle, dont 27 % provenant de leur parti, 33 % de dons et 40 % de leurs propres ressources (N pondéré : au total 1'875 ; femmes 757 ; hommes 1'118 ; non-élu·e·s 1'799 ; élu·e·s 76 ; UDC 217 ; PLR 208 ; PDC 282 ; PVL 199 ; PS 242 ; PES 194).

S'agissant du financement des campagnes électorales des candidat·e·s, il apparaît d'une manière générale que les fonds proviennent de trois sources : les partis, qui mettent à la disposition des candidat·e·s des fonds pour leur campagne personnelle, les dons, émanant de particuliers ou d'organisations, ainsi que les candidat·e·s eux-mêmes. Les contributions des partis représentent 27 pour cent, les dons un tiers et les apports personnels des candidat·e·s 40 pour cent des dépenses de campagne. Exprimées en francs, les dépenses sont donc financées à hauteur d'environ 10 millions de francs par les partis, de 13 millions de francs par des donateurs, grands ou petits, et de 15 millions de francs par les candidat·e·s.

Mais il existe entre les candidat·e·s des disparités très notables. Les dons sont par exemple d'un montant beaucoup plus élevé pour les élu·e·s que pour les non-élu·e·s. Pour les premiers, la part des dons représente plus de 50 pour cent du budget, ce qui semblerait indiquer que leur récolte est beaucoup plus aisée lorsque les chances d'être élu sont grandes que quand elles sont faibles. En revanche, les élu·e·s ne financent de leur poche que 27 % de leurs dépenses de campagne, ce qui ne les empêche pas – le total de leurs dépenses étant plus élevé – de dépenser beaucoup plus d'argent en chiffres absolus. Si l'apport personnel des non-élu·e·s est de 2'800 francs en moyenne, celui des élu·e·s s'élève, lui, à 14'300 francs.

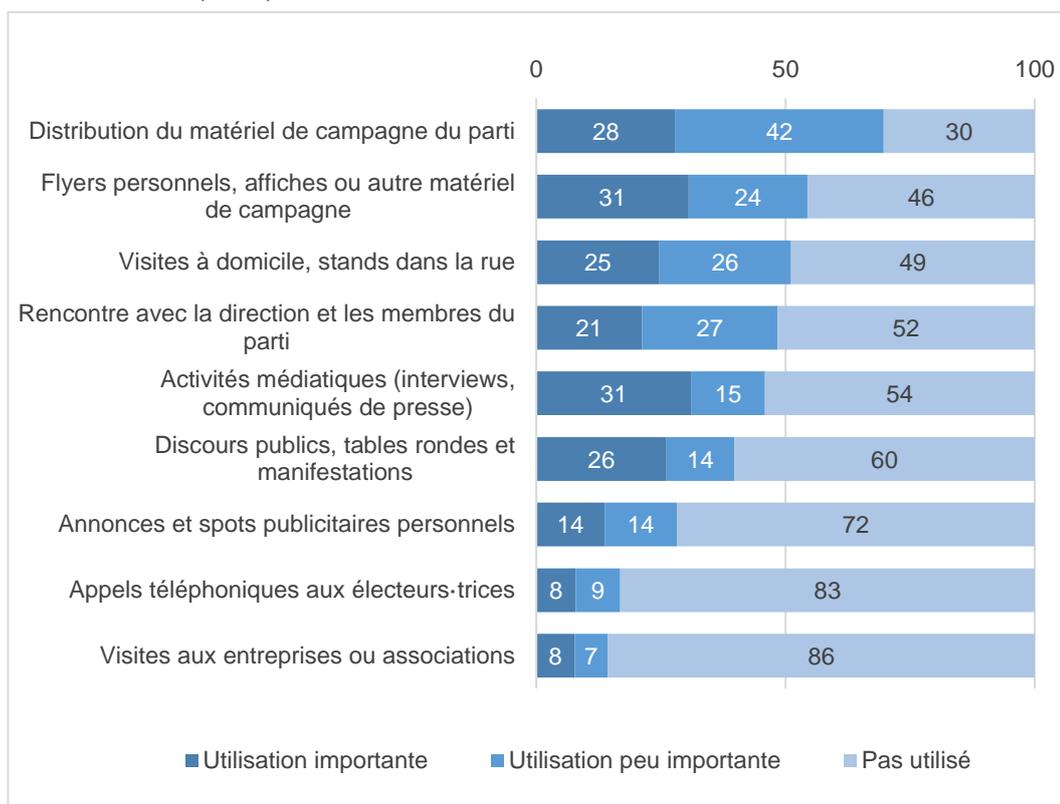
On constate des disparités substantielles entre hommes et femmes. Les dépenses prises en charge par les partis sont de 38 pour cent pour les femmes et de 21 pour cent seulement pour les hommes, qui, en revanche, ont un apport personnel beaucoup plus élevé (46 %) que les femmes (27 %). Globalement, les femmes dépensent certes moins d'argent que les hommes, mais la contribution que les partis fournissent à leurs campagnes est nettement plus élevée, y compris en chiffres absolus, à savoir 2'600 francs en moyenne, contre 1'900 francs en moyenne pour les hommes. Cela montre que les partis ne sont pas restés inactifs et qu'ils n'ont pas hésité à investir davantage d'argent pour faire élire des femmes. Ajoutons que la différence hommes-femmes a nettement augmenté par rapport à 2015.

Des différences importantes s'observent également au niveau des partis. Se situant en dessous de 20 pour cent, la part des fonds mis à disposition par les partis bourgeois est inférieure à celle des fonds fournis par les partis de gauche, à savoir 40 pour cent au PS et 55 pour cent au PES. Cette différence dépend de la mesure dans laquelle le pilotage de la campagne est centralisé. Dans certaines formations cantonales de la gauche, les fonds consacrés aux campagnes électorales proviennent en totalité du parti. Les candidat-e-s reçoivent de celui-ci des montants qu'ils dépensent sans avoir à mettre un sou de leur poche. Les formations de gauche vont en campagne en tant que partis alors que les formations bourgeoises mettent l'accent sur les personnes, dont elles attendent qu'elles récoltent elles-mêmes des fonds et mettent en jeu des apports personnels. Le PVL et le PES sont les formations ayant la part de dons la plus faible. Le PVL a par contre le taux d'apports personnels les plus élevé de tous les partis, à savoir près de 50 pour cent.

4.2 Les activités de campagne et les sources d'information

Comme il faut un nombre de voix élevé pour être élu, les candidat-e-s ont tout intérêt à mener une campagne active. D'où la forte tendance à multiplier les instruments de mobilisation. S'il est intéressant de connaître les outils classiques auxquels ils ont recours (graphique 23), il l'est aussi de savoir dans quelle mesure ils utilisent Internet pour mener leur campagne (graphique 25).

Graphique 23 Les outils de campagne classiques utilisés par les candidat·e·s, 2019 (en %)



Exemple de lecture : 28 % des candidat·e·s ont distribué pendant la campagne électorale du matériel de leur parti en estimant cela important, 42 % ont distribué du matériel de campagne de leur parti en estimant cela peu important et 30 % n'ont pas distribué de matériel de leur parti (N pondéré = 2'076-2'121).

Les instruments traditionnels sont, par définition, la distribution de matériel de campagne, les flyers personnels, les affiches et le matériel publicitaire. Viennent ensuite les contacts personnels (campagnes de rue/visites à domicile), que les candidat·e·s cultivent en espérant augmenter leurs chances de voir les électeur·rice·s cumuler ou panacher leur nom sur les bulletins de vote. Distribuer du matériel de campagne personnel leur paraît tout aussi important que distribuer du matériel de leur parti. Si celles et ceux qui disent avoir participé à des distributions de matériel de propagande fourni par les partis sont néanmoins beaucoup plus nombreux, cela pourrait notamment avoir pour raison que les candidat·e·s ne disposent pas tous d'un matériel personnel et que quelques partis voient d'ailleurs ce matériel d'un mauvais œil. Certaines formations encouragent leurs candidat·e·s à distribuer le matériel de campagne du parti, sur lequel figure souvent l'ensemble des candidat·e·s qu'elles présentent.

Les rencontres avec des membres et des groupes du parti sont également très prisées. S'adresser à son propre électorat est en effet un excellent moyen de parvenir à ce que son nom soit cumulé sur la liste de son parti.

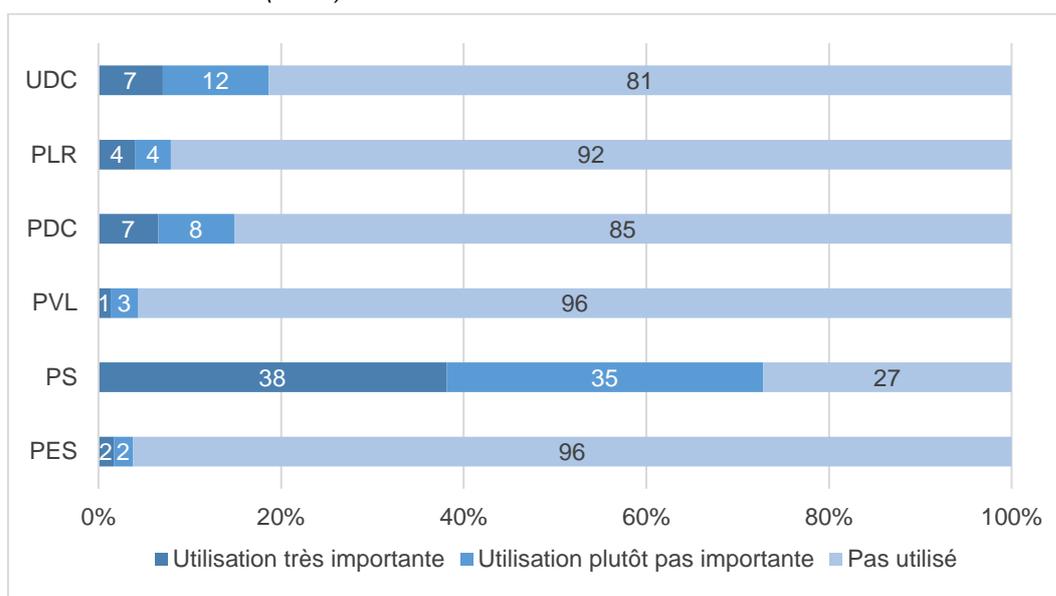
Les activités véhiculées par les mass media, de même que les outils de communication plutôt impersonnels (allocutions, annonces) arrivent loin derrière. Cela s'explique sans doute pour partie par le fait que beaucoup de candidat·e·s sont obligés d'y renoncer au motif qu'ils ne jouissent pas d'une notoriété faisant qu'ils sont sollicités pour des discours ou des interviews et que le coût relativement élevé des annonces et des spots publicitaires n'est pas à leur portée. Quant aux appels téléphoniques et aux visites à des associations ou à des entreprises, leur rôle est pratiquement nul.

Encadré : la campagne téléphonique du PS

Le PS est le seul parti à avoir fortement misé sur le téléphone pour faire campagne. Cela ressort aussi des réponses données par les candidat-e-s. Alors que le PES, le PVL et le PLR n'y ont pratiquement pas recouru et que le PDC et l'UDC y ont peu recouru, plus de 70 pour cent des candidat-e-s du PS ont indiqué s'en être servi et 38 pour cent ont aussi estimé que c'était un instrument important.

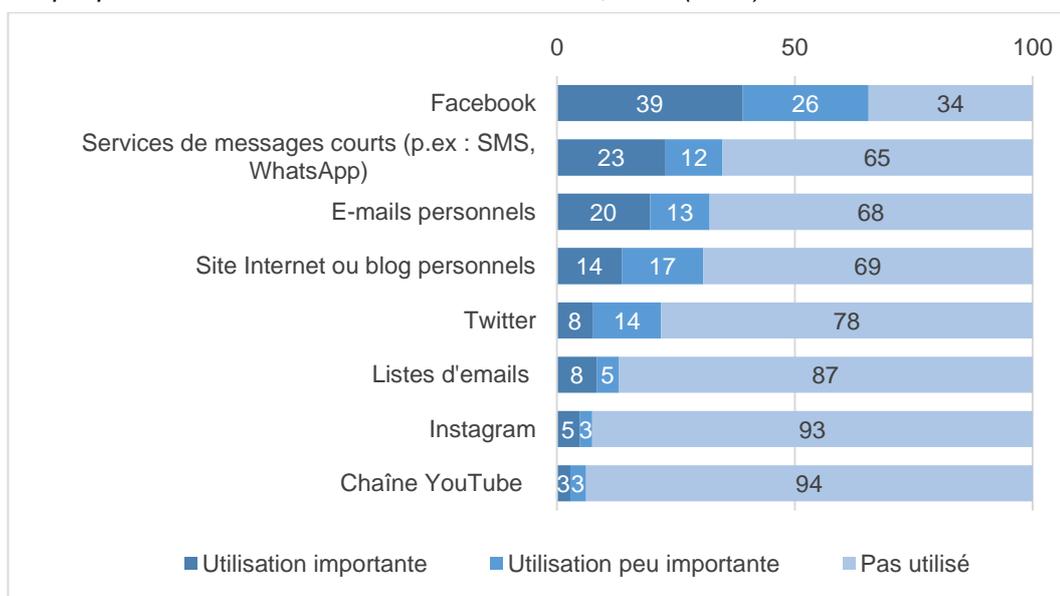
Cet instrument n'a toutefois pas eu d'impact directement mesurable sur les électeur-ric-e-s. Seul un pour cent d'entre eux a déclaré que les visites à domicile et les appels téléphoniques constituaient une source d'information importante (cf. graphique 26). Et même parmi les électeur-ric-e-s du PS, cette part ne dépasse pas deux pour cent.

Graphique 24 *Recours au téléphone comme instrument de campagne selon les partis, 2019 (en %)*



N pondéré : UDC 260, PLR 238, PDC 319, PVL 217, PS 269, PES 209.

Graphique 25 Activités Internet des candidat·e-s, 2019 (en %)



Exemple de lecture : 39 % des candidat·e-s de 2019 ont indiqué avoir utilisé Facebook pour leur campagne et de le considérer comme un instrument électoral important. 26 % de celles et de ceux qui l'ont également utilisé ont en revanche admis l'avoir utilisé de manière peu importante. (N pondéré= 2'109-2'119).

Les instruments ayant Internet pour support (graphique 25) ont été beaucoup moins déterminants que les instruments de campagne traditionnels, dont la suprématie a été clairement réaffirmée. L'outil de loin le plus utilisé est Facebook : deux tiers des candidat·e-s l'ont mentionné, dont, toutefois, un nombre élevé qui l'estiment peu important (26 %). Le fort pourcentage d'utilisateurs s'explique sans doute par le nombre élevé de candidat·e-s qui, ayant une page Facebook, trouvent tout naturel de s'en servir pour leur campagne.

Permettant de s'adresser directement à son propre réseau, les messages personnels envoyés via SMS/WhatsApp ou courriel ont également eu du succès. Bien qu'utilisés par bon nombre de candidat·e-s, les sites Internet et les blogs, en revanche, ont perdu du terrain par rapport à 2015.

Twitter, Instagram et YouTube ont trouvé peu d'adeptes et ont été jugés guère pertinents. Seuls 22 pour cent des candidat·e-s, soit moins qu'en 2015, ont utilisé Twitter, dont huit pour cent seulement l'ont estimé vraiment utile. Très rares sont en Suisse, les femmes et les hommes politiques comptant un nombre élevé de followers sur Twitter, et ceux qu'ils comptent leurs sont de toute façon acquis d'avance. Générer des bataillons de followers est en général une entreprise de longue haleine, si bien que vouloir faire de ce canal un usage intensif est rarement payant.

Dans quelle mesure les électeur·rice-s font-ils bon accueil aux activités de campagne des candidat·e-s ? Quelles sont, autrement dit, les activités que les électeur·rice-s utilisent comme sources d'information ? « Quelles sont, parmi les sources suivantes, celles que vous avez consultées les semaines avant le scrutin pour vous informer des partis ainsi que des candidat·e-s ? », leur avons-nous demandé lors de l'enquête post-électorale. Il s'agit en l'occurrence d'une auto-évaluation qui, en tant que telle, ne désigne pas forcément les canaux d'information effectivement importants. La publicité pouvant agir sans que l'on en soit toujours conscient, il est difficile d'en mesurer l'effet par sondage. Mais cet outil fournit tout de même des indications quant aux informations qui ont été activement perçues et utilisées.

Le graphique 26 renseigne sur l'usage ayant été fait de différentes sources. Comme il était à prévoir, arrivent en tête celles dont on se sert habituellement pour glaner des informations politiques, à savoir la radio et la télévision (55 % des personnes interrogées) et la presse écrite (43 %). Très prisées (55 % des mentions) sont en outre les discussions en famille et entre amis, ce qui montre que le débat politique passe aussi, en bonne partie, par les échanges privés, mais aussi, pour 20 pour cent des électeur-riche-s, par les discussions que l'on a sur le lieu de travail ou à l'école.

La publicité dans les boîtes à lettres a été citée à hauteur de 27 pour cent, soit un chiffre en cohérence avec les activités des candidat-e-s, cette forme de publicité étant effectivement celle qu'ils pratiquent avec le plus d'intensité. Viennent ensuite, avec une moindre fréquence, les affiches (14 %) et les annonces (13 %), qui sont aussi les instruments dont on sous-estime le plus l'utilisation. Seuls 9 pour cent des électeur-riche-s mentionnent les sondages d'opinion comme source d'informations.

Très populaires sont les systèmes d'aide au vote tels que smartvote. Les électeur-riche-s sont 18 pour cent à indiquer qu'ils ont utilisé cet outil comme source d'informations. Un outil qui, d'ailleurs, devance les blogs, les sites Internet et les médias sociaux et coïncide, lui aussi, avec les activités des candidat-e-s, pour lesquels les instruments classiques l'emportent sur la publicité utilisant Internet comme support.

Les électeur-riche-s qualifient de peu important comme source d'information tous les contacts directs avec les partis, que ce soit les manifestations politiques (cités par 5 % des électeur-riche-s), les stands dans les rues (3 %) ou les visites à domicile ainsi que les appels téléphoniques (1 %). Ces chiffres ne cadrent pas avec les activités des candidat-e-s, qui, contrairement aux électeur-riche-s, voient par exemple la rue comme un terrain de campagne très important. Le problème que pose ces activités est que, quelle que soit l'énergie déployée par les partis et les candidat-e-s, les stands et les appels téléphoniques ne permettent jamais de toucher qu'un pourcentage très limité d'électeur-riche-s. Sans compter qu'il n'est pas dans les gènes des citoyen-ne-s suisses d'entrer spontanément en discussion avec des inconnus, alors que ce genre de contact fait partie intégrante de toute campagne électorale efficace aux États-Unis ou en Grande-Bretagne.

Graphique 26 Les sources d'information des électeur·rice·s (en %)



Exemple de lecture : selon l'enquête post-électorale effectuée par Selects, 55 % des personnes interrogées ont utilisé pour s'informer des émissions politiques ou des débats télévisés ou radiodiffusés, 55 % des discussions en famille ou entre ami·e·s et 43 % des articles de presse sur la campagne, etc. (N pondéré : 4'763).

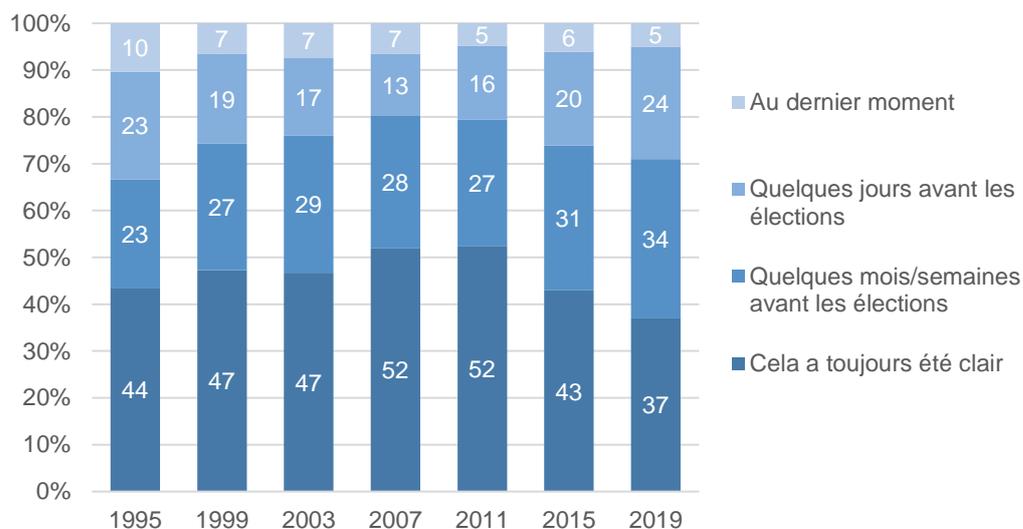
4.3 Le moment de la prise de décision et du vote

Pour pouvoir bien échelonner leur campagne électorale dans le temps, il est important pour les partis et les candidat·e·s de connaître le moment auquel les électeur·rice·s font leur choix et quand ils votent.

S'agissant des élections fédérales, on note depuis le milieu des années 90 une augmentation continue du vote par correspondance, qui s'est encore confirmée en 2019. Sur les personnes qui ont participé à l'enquête post-électorale conduite par Selects, 93 pour cent ont dit avoir voté par correspondance, soit par la poste (39 %), soit en glissant leur matériel de vote dans la boîte à lettres de leur commune (54 %), ceci contre 7 pour cent d'électeur·rice·s seulement qui se sont encore rendus aux urnes. Or, même celles et ceux qui votent par correspondance prennent en général leur temps. En Suisse, où le matériel de vote parvient aux électeur·rice·s trois semaines au moins avant les élections, plus de la moitié des participant·e·s (55 %) ont admis avoir posté leur bulletin de vote quelques jours seulement avant les élections.

Toutefois, un vote tardif ne signifie pas obligatoirement que le choix des candidat·e·s ait été opéré au dernier moment. Comme le montre le graphique 27, plus d'un tiers des personnes interrogées (37 %) ont répondu qu'elles savaient d'avance pour qui elles allaient voter. Nombreux ont donc sans doute été les électeur·rice·s peu sensibles à la campagne électorale. La comparaison de quatre en quatre ans montre pourtant que les électeur·rice·s prompts à faire leur choix n'ont jamais été aussi peu nombreux que pour les élections fédérales de 2019. En constante augmentation depuis les élections de 2007, la part des retardataires, autrement dit des personnes qui attendent les derniers jours, voire le dernier moment, pour se décider, en revanche, s'élevait en 2019 à 29 pour cent des personnes interrogées. La leçon qu'en tirent partis et candidat·e·s est claire : il est de plus en plus payant de faire la chasse aux voix jusqu'au jour même des élections.

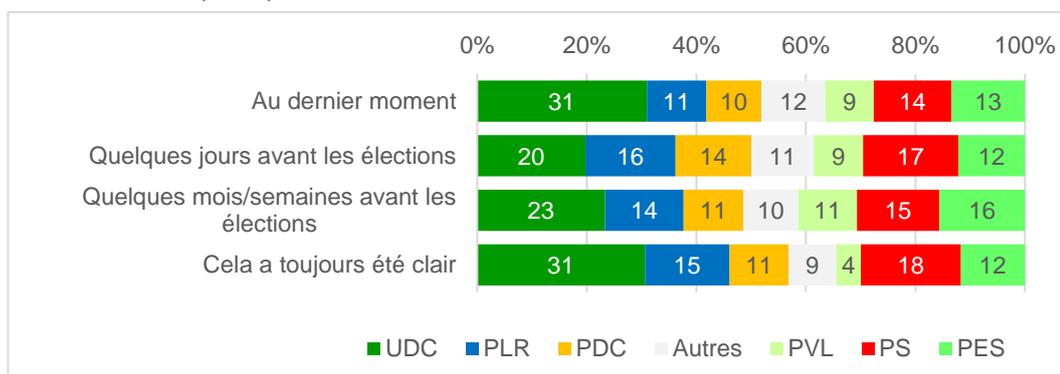
Graphique 27 Moment du choix électoral, 1995-2019 (en %)



Exemple de lecture : en 1995, 44 % des personnes interrogées ont dit qu'elles n'avaient jamais eu de doute sur leur choix électoral, 23 % qu'elles l'avaient opéré quelques mois/semaines avant les élections, 23 % quelques jours avant les élections et 10 % au dernier moment. N pondéré 1995=3'166 ; 1999=1'345 ; 2003=2'504 ; 2007=1'996 ; 2011=3'030 ; 2015=3'734 ; 2019=4'703.

Il est généralement admis que les électeur·rice·s qui tardent à faire leur choix sont particulièrement sensibles aux arguments de campagne des partis et des candidat·e·s et, de ce fait, susceptibles de décider jusqu'au dernier moment de l'issue d'un scrutin. Aussi est-il important de savoir si le choix électoral des électeur·rice·s qui tardent à se décider diffère de celui des électeur·rice·s prompts à se décider. La réponse se trouve dans le graphique 28, où le choix électoral est présenté en fonction du moment où il a été opéré. On voit ainsi quels sont les partis qui, selon qu'ils ont attiré un nombre particulièrement élevé ou particulièrement faible d'électeur·rice·s prompts ou lents à faire leur choix, ont gagné ou perdu des voix durant la campagne.

Graphique 28 Choix électoral en fonction du moment de la prise de décision, 2019 (en %)



Exemple de lecture : parmi les personnes qui ont dit avoir fait leur choix au dernier moment en 2019, 31 % ont voté UDC, 11 % PLR, 10 % PDC, 9 % PVL, 14 % PS et 13 % PES (N pondéré : au dernier moment 239 ; quelques jours avant les élections 1'093 ; quelques mois/semaines avant les élections 1'576 ; le vote a toujours été clair 1'766 ; au total 4'674.

Le fait que les électeur·ice·s soient prompts ou lents à choisir leur parti n'a finalement que peu d'impact sur leur choix électoral. S'agissant de celles et de ceux dont le choix a toujours été clair, l'UDC réalise un score supérieur à la moyenne, témoignant de la grande loyauté de son électorat (voir chapitre 3.3). Nettement plus que proportionnelle est également sa part au groupe des personnes attendant le dernier moment pour se décider, alors que le PLR et le PS n'ont obtenu que peu de votes dans ce petit groupe.

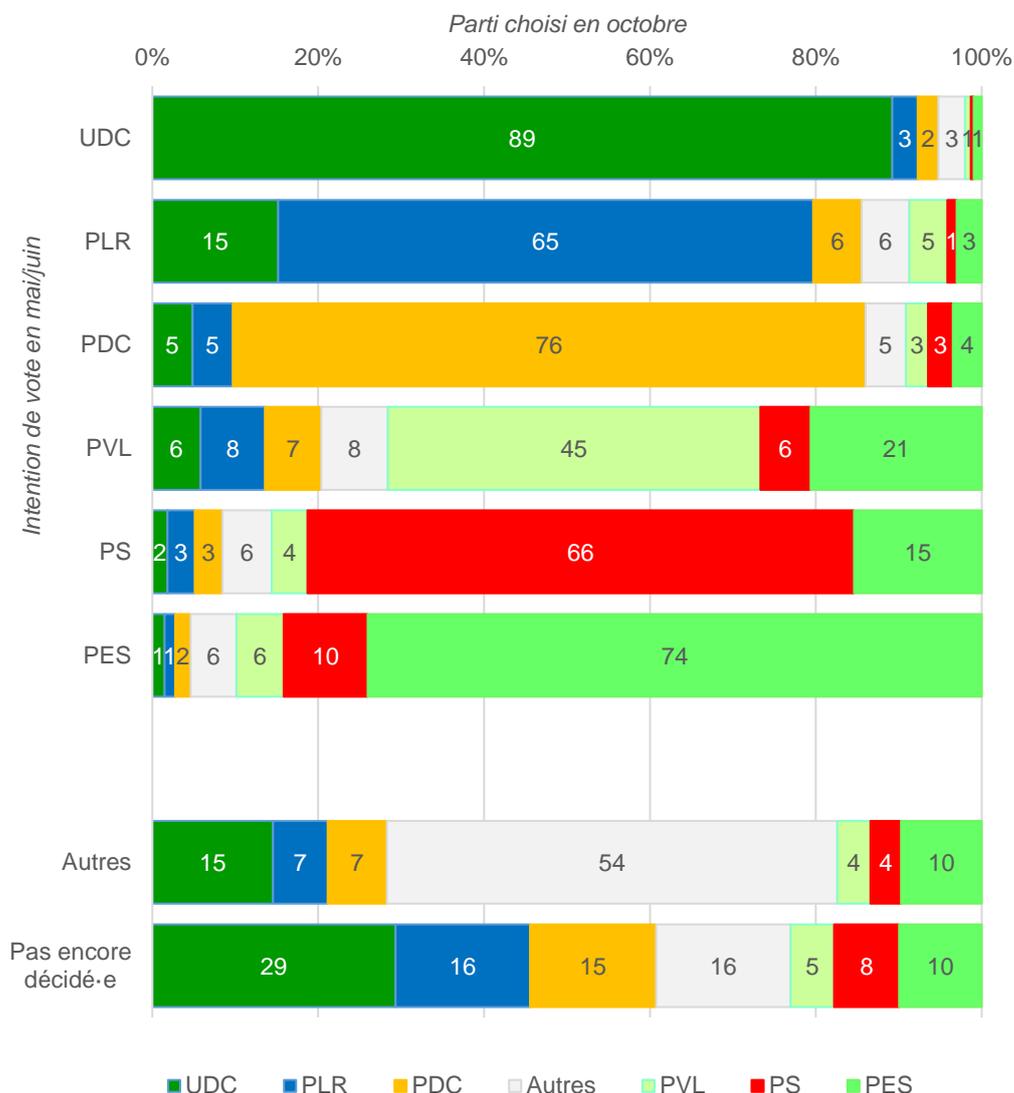
Les transferts de voix les plus marqués entre partis ont été enregistrés parmi les électrices et les électeurs faisant leur choix durant une période comprise entre quelques semaines et quelques jours avant les élections. L'UDC a réalisé dans ce groupe un résultat nettement inférieur (23 % et 20 % des votes). Vainqueurs des élections, c'est auprès des personnes faisant leur choix quelques semaines avant les élections que les partis écologiques, à savoir le PES et le PVL, ont obtenu leurs scores les plus élevés et c'est donc durant la campagne même qu'ils ont bâti leur succès. Cela est particulièrement vrai pour le PVL, qui était nettement sous-représenté auprès des électeur·rice·s prompts à se décider (4 % des voix).

Si les élections fédérales de 2019 n'ont pas été décidées quelques jours, voire quelques heures, avant la votation, les électeur·rice·s prompts à faire leur choix ont tout de même été moins nombreux qu'à l'accoutumée, ce qui n'a rendu la campagne que plus importante. A preuve le succès remporté par les partis écologiques, PVL en tête, qui, loin d'être acquis dès le début, ne s'est dessiné qu'au fur et à mesure de la campagne.

4.4 Les revirements de préférence à court terme

L'enquête panel réalisée dans le cadre de Selects permet d'analyser la volatilité des préférences de partis observées durant la campagne. La première vague, en mai/juin 2019, a permis de recueillir les intentions de vote des participant·e·s. A la faveur de la troisième vague, après les élections, en octobre, on a demandé aux mêmes personnes pour quel parti elles avaient effectivement voté. Rendant compte et du choix opéré en octobre et de l'intention de vote annoncée en mai/juin, le graphique 29 montre si les électeur·rice·s ont été fidèles à l'intention annoncée en début d'été ou s'ils ont finalement changé d'avis.

Graphique 29 Intention de vote annoncée en mai/juin et choix électoral effectif (en % des votant·e·s uniquement)



Exemple de lecture : sur les électeur·rice·s qui ont annoncé lors du premier sondage, en mai/juin 2019, leur intention de voter UDC, 89 % ont effectivement voté UDC en octobre, 3 % ont voté PLR et 2 % PDC. (N pondéré : UDC 843 ; PLR 699 ; PDC 371 ; PVL 412 ; PS 604 ; PES 543 ; autres 350 ; personnes encore indéci·s·es 191).

Comme lors d'élections précédentes, l'UDC a été en 2019 le parti le plus fortement mobilisateur. Sur les électeur·rice·s qui avaient annoncé en début d'été leur intention de voter pour lui, 89 pour cent ont tenu parole en octobre. Les 11 pour cent restant·e·s qui ont décidé de voter différemment, ont été répartis assez équitablement entre les autres partis.

Les autres partis représentés au Conseil fédéral ont eu beaucoup plus de peine à maintenir le consensus. C'est encore le PDC qui a le mieux réussi : 74 pour cent des électeur·rice·s ayant indiqué qu'ils voteraient pour lui ont tenu parole. Le PLR et le PS, qui figurent tous deux parmi les perdants de ces élections, ont subi des revirements de préférence de dernière minute relativement conséquents. Deux tiers seulement des électeur·rice·s qui avaient dit vouloir voter pour eux avant la campagne l'ont effectivement fait en octobre. 15 pour cent des voix du PLR sont allées à l'UDC et 15 pour cent de celles du PS au PES. Ces défections pourraient être liées dans l'un et l'autre cas à la question de l'environnement. Les personnes ayant laissé le PS pour le PES ont été un peu plus nombreuses à avoir qualifié l'environnement de problème le plus important (37 %) que celles restées fidèles au PS (22 %). Inversement, le PLR a perdu au profit de l'UDC un nombre d'électeur·rice·s accordant à la protection de l'environnement un peu *moins* d'importance que la moyenne de son électorat (65 % de personnes très favorables et 79 % de personnes plutôt favorables à une protection renforcée de l'environnement).

Il est intéressant de regarder de près les deux partis écologiques, le PVL et le PES, vainqueurs des élections de 2019. Des six grandes formations, le PVL a l'électorat de loin le plus volatile. De celles et ceux qui avaient indiqué vouloir voter pour lui au début de l'été, 45 pour cent seulement lui ont donné leur voix. Les votes perdus par les vert·libéraux ont finalement été beaucoup plus nombreux à profiter aux Verts (21 %) qu'au PLR (8 %). Mais, tout compte fait, le PVL a perdu tout autant de voix au profit de la droite (UDC, PLR, PDC et PBD) qu'à celui de la gauche (PES et PS). Ce qui confirme le positionnement du PVL au centre. Le PES a mieux su mobiliser son électorat. Trois quarts des personnes qui avaient annoncé au début de l'été leur intention de voter pour les Verts l'ont effectivement fait en octobre. Dix pour cent ont finalement voté PS et six pour cent PVL, les voix restantes étant allées, à parts égales, à d'autres formations.

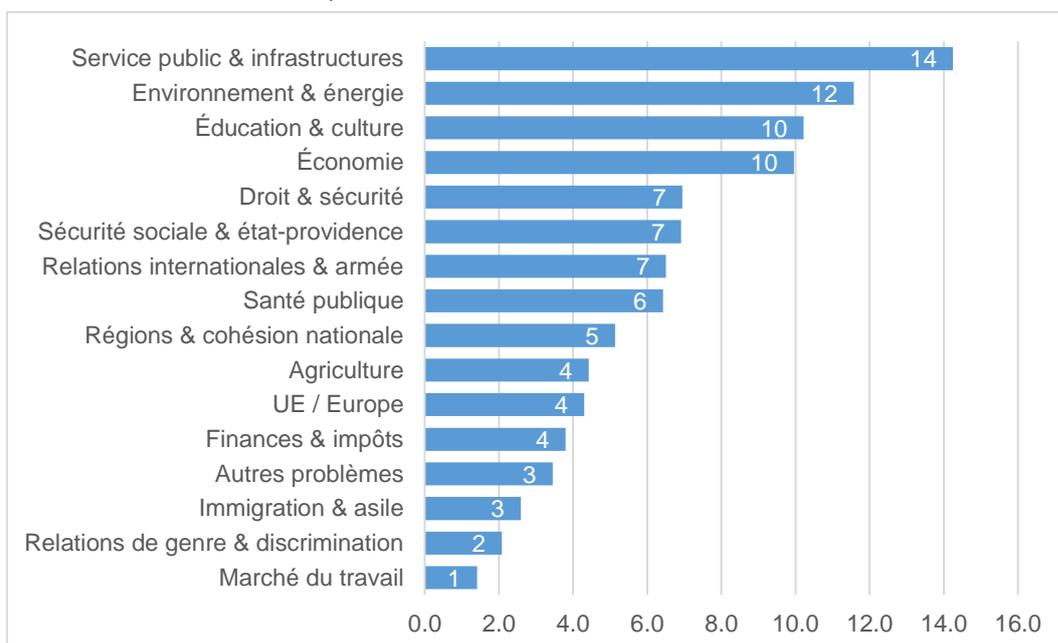
Le camp gauche-vert n'a pas su séduire les personnes qui n'avaient pas voulu indiquer de préférence ou pas encore opéré de choix en début d'été et dont les voix se sont ensuite reportées dans des proportions supérieures à la moyenne sur l'UDC et le PDC. L'axe centre-droite a de surcroît récupéré un nombre beaucoup plus élevé de voix ayant échappé à d'autres formations que l'axe gauche-vert.

4.5 La conjoncture des thématiques

Les changements de préférence peu avant la votation peuvent être dus à la conjoncture des thématiques. On sait que certaines thématiques peuvent avoir une influence déterminante sur l'issue d'une élection du fait que les électeur·rice·s ont tendance à donner leur voix au parti qui, selon eux, est le plus attentif à un problème donné et le plus apte à le traiter. Or on ignore tout aussi bien, au début, quels sont les problèmes jugés les plus importants par les électeur·rice·s que les partis faisant preuve, selon ces électeur·rice·s, de l'engagement et des compétences nécessaires pour y faire face. Ces perceptions peuvent, qui plus est, changer en cours de campagne, quelquefois en réaction aux thématiques abordées par les médias, les candidat·e·s et les partis. Si l'on compare l'enquête panel, l'analyse du contenu des médias et l'enquête candidat·e·s réalisées dans le cadre de Selects 2019, on parvient à se faire une image de la mesure dans laquelle la conscience que les électeur·rice·s ont des problèmes a évolué au fur et à mesure de la campagne sous l'effet des thématiques abordées soit par les médias soit par les candidat·e·s.

Les élections de 2019 ont été marquées par deux événements : le mouvement en faveur du climat et la victoire des partis écologiques d'une part, la grève des femmes et l'augmentation historique du nombre de sièges qu'elles ont obtenus aux Chambres fédérales (cf. chap. 1) d'autre part. Si l'on étudie la couverture médiatique des élections fédérales sur toute la période allant de début mai à octobre (graphique 30), on s'aperçoit que, représentant 12 pour cent de tous les articles et arrivant en deuxième position des sujets ayant le plus retenu l'attention, la thématique « environnement et énergie » a effectivement été très présente dans les médias, alors que celle des « relations de genre et discrimination » se classait avant-dernière des thématiques préférées des médias.

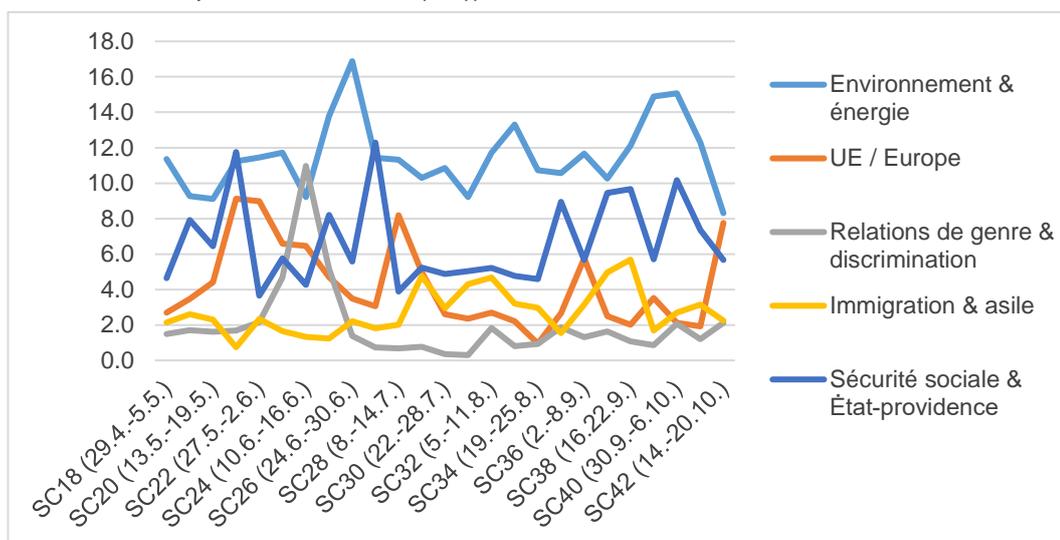
Graphique 30 Thématiques traitées par les médias (en %, période du 29.4 au 20.10.2019)



Exemple de lecture : entre le 29 avril et les élections fédérales du 20.10.2019, 14 % de tous les articles thématiques ont été consacrés au sujet « service public et infrastructures », 12 % au thème « environnement et énergie » etc. (N 100'073 articles provenant de 84 journaux papier et en ligne).

Lorsque les parutions sont analysées semaine après semaine (graphique 31), en revanche, il est manifeste que la grève des femmes du 14 juin 2019 a fait l'objet de la part des médias d'une attention soutenue. La couverture médiatique consacrée à la problématique « relations de genre et discrimination » a fait à la mi-juin un bond à 11 pour cent, pour retomber rapidement après la grève et rester faible jusqu'aux élections. Si la grève des femmes n'est pas parvenue à assurer aux questions de genre une attention prolongée des médias, le mouvement climatique, en revanche, a trouvé dans la presse une résonance d'assez longue durée. Alors que la couverture médiatique consacrée à l'environnement a, elle aussi, connu des hauts et des bas, dix pour cent au moins de tous les articles ont eu, semaine après semaine, l'environnement et l'énergie pour sujet, avec des pics de 17 pour cent à la mi-juin et de 15 pour cent fin septembre.

Graphique 31 Évolution de la couverture médiatique par thèmes (part d'articles en % par semaine civile (SC))



Exemple de lecture : durant la semaine civile 18, du 29 avril au 5 mai 2019, 11 % de la couverture thématique des médias ont été consacrés à la problématique « environnement & énergie », 5 % à la « sécurité sociale et État-providence », 3 % à la thématique « UE / Europe », 2 % à l'« immigration & l'asile » et 2 % aux « relations de genre & discrimination » (N pour la semaine considérée : 4'350 articles).

Parmi les thèmes que les électeur-ric-e-s ont jugés prioritaires après les élections (voir chapitre 3.2.3), l'environnement et la politique sociale ont réussi certaines semaines à franchir l'un et l'autre la barre des dix pour cent. La politique sociale a eu droit, la semaine qui a suivi les votations fédérales du 19 mai sur la réforme fiscale et le financement de l'AVS, à 12 pour cent des articles parus dans la presse. Le thème de la sécurité sociale a également atteint des sommets début juillet et fin septembre. Dans le sillage du 19 mai, après la votation populaire sur la mise en œuvre de la directive européenne sur les armes à feu, le thème de l'Europe a lui aussi atteint un pic, même si le seuil de dix pour cent n'a tout juste pas été franchi. L'intérêt qu'ont généré de la part des médias la votation sur la législation suisse sur les armes ainsi que la prise de position du Conseil fédéral relative à l'accord-cadre avec l'UE a faibli par la suite sans retrouver jusqu'aux élections son niveau du mois de mai. Il est en outre frappant de voir le peu d'intérêt suscité par le sujet phare de l'année électorale 2015, à savoir l'immigration et l'asile, qui, à aucun moment, n'a dépassé le modeste niveau de trois à quatre pour cent de la couverture médiatique.

Les médias ne sont pas les seuls à avoir ponctué la campagne électorale d'accents thématiques. Les partis et les candidat-e-s ont, eux aussi, rivalisé d'ardeur pour mettre leurs thèmes de campagne au cœur du débat public. Le tableau 10 rend compte de la répartition par parti des principales thématiques de campagne choisies par les candidat-e-s au Conseil national. Plus du quart d'entre eux (27 %) ont déclaré avoir axé leur campagne sur la problématique « environnement et énergie », faisant de celle-ci le sujet de campagne arrivé de loin en tête. Ce qui revient à dire que les candidat-e-s comme les médias ont vu dans le mouvement climatique un sujet majeur. En deuxième position pointée, mais avec la moitié moins de citations (13 %), le thème « sécurité sociale et État-providence ». Jugé plus important par les candidat-e-s que par les médias, ce thème a eu droit à une part de la couverture médiatique de sept pour cent en moyenne et figure ainsi à la cinquième place du palmarès des problématiques les plus importantes.

Tableau 10 Principaux thèmes de campagne des candidat·e·s selon les partis (en %)

	UDC	PLR	PDC	PVL	PS	PES	Total
Environnement & énergie	6	18	12	65	21	78	27
Sécurité sociale & État-providence	8	14	11	4	25	2	13
Relations de genre & discrimination	0	3	6	8	20	7	7
Santé publique	3	4	26	1	4	0	6
Régions & cohésion nationale	2	2	6	1	2	0	6
Système politique, partis & politicien·ne·s	4	4	8	1	6	1	5
Économie	6	14	3	5	2	1	4
Éducation & culture	2	8	4	2	7	0	4
Marché du travail	4	6	3	2	3	0	3
UE / Europe	11	5	1	3	0	0	2
Service public & infrastructures	5	5	2	1	1	1	2
Droit & sécurité	8	1	1	0	1	0	2
Relations internationales & armée	10	0	1	2	0	0	2
Agriculture	7	0	3	0	0	1	2
Immigration & asile	5	0	1	1	3	0	2
Finances & impôts	3	0	1	0	1	0	1
Autres thèmes	15	17	11	7	4	6	11
Total	100	100	100	100	100	100	100
<i>N (pondéré)</i>	<i>239</i>	<i>222</i>	<i>280</i>	<i>200</i>	<i>259</i>	<i>206</i>	<i>1'952</i>

Exemple de lecture : en 2019, les candidat·e·s citant la problématique « environnement & énergie » comme étant leur thème de campagne principal ont été 6 % à l'UDC, 18 % au PLR, 12 % au PDC, 65 % au PVL, 21 % au PS et 78 % au PES.

Cet aperçu général ne doit toutefois pas faire oublier que les candidat·e·s mettent l'accent sur des sujets divers, en fonction de l'idéologie de leur parti. Le fait que les deux partis écologiques aient fait de l'environnement un thème absolument central n'est pas étonnant. Trois bons quarts des candidat·e·s du PES et deux tiers de celles et de ceux des vert'libéraux ont mis les questions concernant le changement climatique, la protection de l'environnement et la politique énergétique au centre de leurs campagnes et réservé aux autres sujets un rôle subordonné. Le PES, avant tout, a donc conforté durant la campagne électorale de 2019 sa traditionnelle réputation de « parti à thème unique ».

Les autres grands partis ont mené des campagnes moins monothématiques. Au PS, 20 à 25 pour cent des candidat·e·s ont désigné comme thèmes les plus importants, à quasi-égalité, les institutions sociales ainsi que les tandems environnement et énergie et relations de genre et discrimination. Au PDC, un quart environ des candidat·e·s ont cherché à marquer des points auprès des électeur·rice·s en privilégiant le thème de la santé, en lien avec l'initiative « pour un frein aux coûts de la santé » lancée par le parti-mère, pour laquelle le PDC a récolté des signatures durant la campagne électorale. Le PLR et l'UDC, en revanche, n'avaient pas de thème dominant, encore que 18 pour cent des candidat·e·s du PLR aient indiqué avoir surtout insisté durant la campagne sur la thématique de l'environnement. L'économie, l'un des sujets clés du PLR, a été cité par 14 pour cent seulement de ses candidat·e·s, tout comme la sécurité sociale. L'UDC, pour sa part, était thématiquement dispersée. L'Europe, son thème de campagne le plus courant, n'a été mentionnée que par un candidat sur dix (11 %), à quasi-égalité avec d'autres thèmes de politique étrangère (« relations internationales et armée ») et cinq pour cent seulement de ses candidat·e·s ont fait campagne sur le thème « immigration et asile ». Même au sein du parti devenu le plus puissant de Suisse pour avoir continuellement politisé la politique migratoire, ce sujet n'a manifestement pas fait recette en cette année électorale 2019.

Concentrons-nous maintenant sur les électeur·rice·s. Comme nous l'avons indiqué au chapitre 3.2.3, les thématiques dominantes ont été la politique environnementale, la sécurité sociale ainsi que l'Europe, suivies d'une quatrième problématique réunissant, elle, environ 10 pour cent des mentions, à savoir le thème « immigration et asile », qui distance nettement les quelques sujets restants. Les thématiques de campagne étant connues, la question est surtout de savoir si la campagne électorale les a fait bouger. Si elle a modifié la conscientisation des problèmes, par exemple en réaction à la couverture médiatique et/ou à la campagne menée par les partis et leurs candidat·e·s. Le tableau 11 montre quels ont été, lors des trois sondages effectués entre mai et novembre, les thèmes jugés prioritaires par les électeur·rice·s. Ce qui est frappant, ce sont les permutations intervenues en cours de campagne entre les trois grands sujets. Lors de la première enquête, en mai-juin, la préoccupation première des électeur·rice·s n'était ni le climat ni l'environnement mais les relations avec l'UE. Perdant toutefois du terrain les mois suivants (de 29 % à 21 % des mentions), la politique européenne, sujet estimé le plus important en début d'été, allait rétrograder à la troisième place et ne plus la quitter jusqu'après les élections. Ce recul témoigne du dynamisme avec lequel les médias traitent le sujet de la politique européenne. Quant à l'environnement, ce n'est qu'au fur et à mesure de la campagne, et tout spécialement durant l'été, qu'il s'est imposé comme le sujet dominant en prenant à partir de la deuxième enquête le rang de problème le plus important dans l'esprit des électeur·rice·s (29 % des mentions). Le troisième thème, celui de la sécurité sociale et de l'État-providence, a réalisé lors de la deuxième enquête, en septembre, un score légèrement inférieur à celui d'avant l'été. Mais, remontant à 22 pour cent des mentions après les élections, il s'est établi de justesse comme le deuxième problème par ordre d'importance. Très constante auprès des électeur·rice·s et des médias, la politique migratoire, quant à elle, a occupé la quatrième place pendant toute la période (environ 10 % des mentions).

Comme on peut le constater, la conscience que les électeur·rice·s ont des problèmes est d'une grande stabilité. Hormis le fait qu'il ait fallu attendre l'été pour voir l'environnement ravir à la politique européenne la première place des problèmes évoqués par les électeur·rice·s, ce sont, toute la période durant, les mêmes problématiques qui se sont imposées à leur attention.

Tableau 11 *Évolution des problèmes jugés les plus importants par l'électorat (en %)*

	Vague 1 mai/juin	Vague 2 sept. / oct.	Vague 3 oct. / nov.
UE / Europe	29	25	21
Environnement & énergie	21	29	29
Sécurité sociale & État-providence	20	14	22
Immigration & asile	10	11	10
Système politique, partis & politicien·ne·s	6	4	3
Santé publique	4	5	5
Relations internationales & armée	3	3	2
Économie	2	3	3
Marché du travail	1	1	2
Autres problèmes	5	4	4
Total	100	100	100
<i>N (pondéré)</i>	3'784	3'573	3'810

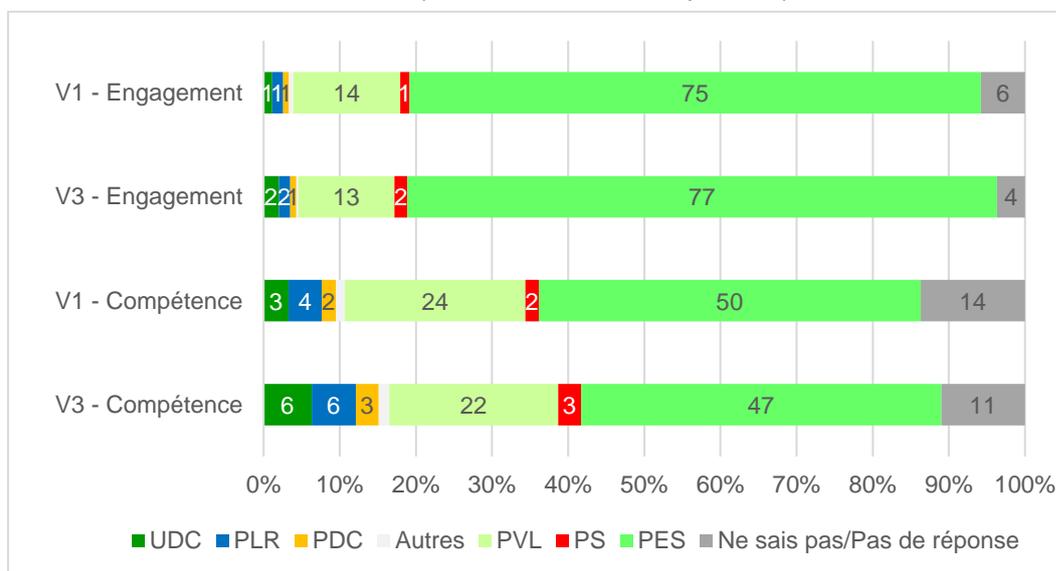
Exemple de lecture : 29 % des personnes interrogées ayant participé aux élections fédérales en octobre avaient indiqué en mai/juin 2019 tenir le thème « UE / Europe » pour le plus important des problèmes politiques, contre 25 % lors de la deuxième enquête, en septembre/octobre, et 21 % lors de la troisième, effectuée après les élections.

Bien que les électorats des grands partis aient eu des perceptions des problèmes très diverses les uns des autres (voir chapitre 3.2.3), celles-ci ont subi au cours de la campagne électorale des changements relativement similaires. L'intérêt suscité par la politique européenne, par exemple, a décliné dans l'ensemble des électorats, qui, inversement, ont tous souligné pendant la campagne l'urgence croissante qu'il y a à traiter les problèmes environnementaux. La progression la plus forte – 13 points de pourcentage – a été enregistrée au PS (de 23 % à 36 %), la plus faible – bien qu'à un niveau élevé – dans le camp des Verts (de 57 % à 59 %). Pendant la campagne, la part de celles et de ceux qui tiennent le thème « environnement et énergie » pour le plus important a même augmenté à l'UDC, ceci de façon nette mais à un niveau bas (de 5 % à 14 %). Seule la politique sociale offre un tableau plus contrasté : tandis que l'importance de ce sujet a augmenté de plus de 4 points de pourcentage chez les électeur·rice·s de l'UDC, du PDC et du PVL, elle est restée constante au niveau du PLR et a accusé une légère baisse dans l'électorat du PS (-2 points de pourcentage).

Le gain d'intérêt dont les questions de climat et d'environnement ont bénéficié de la part de l'ensemble des électorats pourrait-il être lié au fait que les électeur·rice·s aient jugé les partis plus aptes à les résoudre en fin qu'en début de campagne ? Lors de la première et de la troisième enquête, les participant·e·s à l'étude ont été prié·e·s de désigner le parti qui, selon eux, était le plus fortement impliqué dans la politique environnementale et le plus compétent en la matière. Le graphique 32 rend compte de leurs estimations.

Les chiffres montrent qu'une majorité d'électeur·rice·s identifie le PES avec les questions liées à l'environnement. La campagne électorale n'avait pas vraiment commencé que 75 pour cent d'entre eux disaient, en mai/juin, que ce parti était celui qui faisait la place la plus large à la politique environnementale. Après les élections, ce pourcentage était même de 77 pour cent, ce qui montre bien que ce parti détient en la matière une suprématie que le PVL n'est pas jusqu'ici parvenu à lui disputer. Les verts·libéraux se classent tout de même deuxième au palmarès des formations faisant preuve du plus grand engagement dans le domaine de l'environnement (13-14 % des mentions).

Graphique 32 *Parti jugé le plus engagé et le plus compétent en matière de politique environnementale (en %, votants·e·s uniquement)*



Exemple de lecture : lors de la première enquête, en mai/juin 2019, 75 % des électeur·rice·s ont répondu que le PES était le parti qui se souciait le plus de la thématique environnementale, 14 % ont cité le PVL et 6 % ont dit ne pas avoir de réponse (N pondéré : vague 1 4'002 ; vague 2 1'600).

La façon dont sont perçues les compétences n'est pas très différente. En mai/juin, 50 pour cent des futurs électeur·rice·s désignaient le PES comme étant le parti le plus compétent en matière de politique environnementale. Entre le moment du sondage et la fin des élections, cette appréciation allait baisser de 3 points de pourcentage qui, toutefois, n'ont pas été récupérés spécifiquement par un autre parti. Que ce soit avant ou après les élections, le PVL a été considéré par près du quart des électeur·rice·s comme le parti le plus compétent en ce qui concerne la politique environnementale. Il est donc parvenu à convaincre une plus grande partie de l'électorat de ses compétences que de son engagement en faveur du climat et de l'environnement.

On peut donc affirmer que, porté par le mouvement climatique, le thème « environnement & énergie », non content de faire la une des médias, a joué un rôle important dans la campagne électorale des candidat·e·s et qu'il s'est hissé pour les électeur·rice·s au niveau de problème le plus important de la campagne. Ce dont ont significativement profité les deux partis écologiques, à savoir le PES et le PVL. Une grosse majorité des candidat·e·s des Verts ainsi que des vert·libéraux ont mis la politique environnementale au centre de leur campagne. Quels que soient les efforts qu'ont fait les autres partis, PS et PLR en tête, pour se montrer plus verts, c'est au PES et, dans une moindre mesure, au PVL que la majorité des électeur·rice·s ont reconnu la suprématie thématique et l'aptitude à résoudre les problèmes environnementaux.

5 La représentation politique

Depuis 2007, l'enquête conduite auprès des citoyen·ne·s est complétée, toujours dans le cadre du projet Selects, par un sondage auprès des candidat·e·s au Conseil national et au Conseil des États. Cette démarche permet de comparer la position des candidat·e·s sur la démocratie et sur divers autres sujets politiques avec les réponses données par les électeur·rice·s.

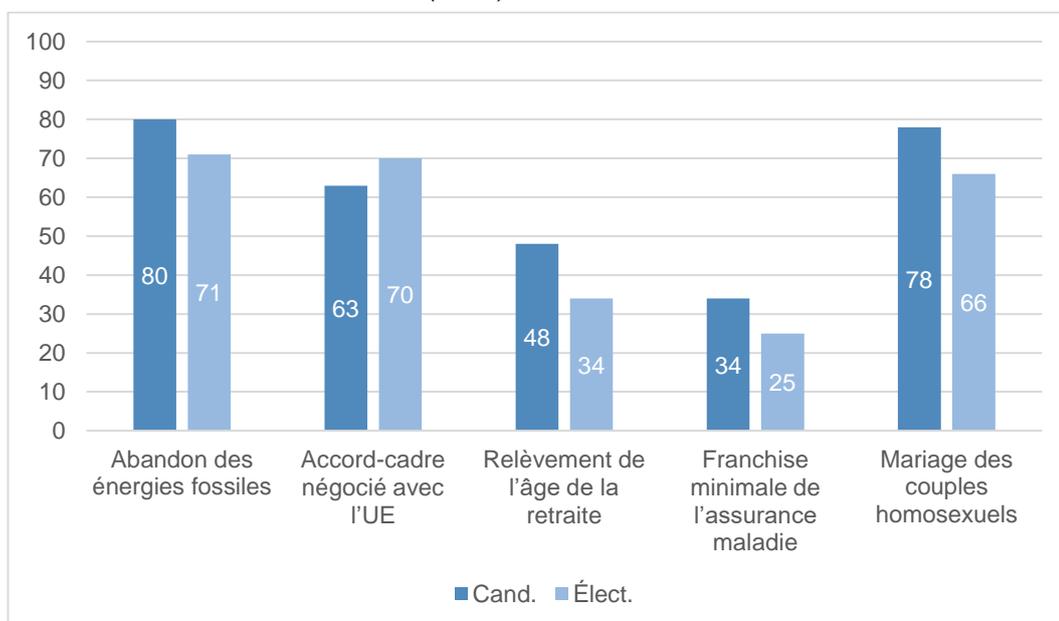
Grâce à cette comparaison, il est possible de déterminer dans quelle mesure les candidat·e·s et les partis sont proches de leur électorat respectif. Ce dernier chapitre se focalise donc sur la représentation politique de l'électorat par les candidat·e·s.

5.1 Les avis sur différentes questions politiques spécifiques

Dans le cadre de Selects, les électeur·rice·s et les candidat·e·s ont été priés de répondre à une série de questions identiques. Le procédé choisi était le suivant : dans le contexte de l'enquête panel, les électeur·rice·s se sont vu présenter une série de questions auxquelles les candidat·e·s avaient déjà répondu soit sur smartvote, l'outil d'aide au vote en ligne, soit dans le cadre de l'enquête candidat·e·s de Selects. Les analyses suivantes ont été faites sur la base de cinq questions soigneusement sélectionnées : trois qui se rapportaient à des problèmes politiques jugés les plus importants par les électeur·rice·s (cf. ch. 3.2.3) – environnement, Europe et sécurité sociale – une portant sur le domaine de la santé et une sur le domaine de la politique sociale. Concrètement, il s'agissait des thématiques suivantes :

- abandon des énergies fossiles d'ici 2050 ;
- adoption de l'accord institutionnel avec l'UE ;
- relèvement de l'âge de la retraite pour hommes et femmes (p.ex. à 67 ans) ;
- augmentation de la franchise minimale de l'assurance-maladie obligatoire ;
- introduction du mariage pour tous.

Graphique 33 *Approbation de diverses questions politiques par les électeur·rice·s et les candidat·e·s, 2019 (en %)*



Exemple de lecture : 71 % des électeur·rice·s approuvent l'abandon des énergies fossiles d'ici 2050 contre 80 % des candidat·e·s. N pondéré : candidat·e·s : 2'001-2'146 et électeur·rice·s : 3'940-3'997.

Dans un premier temps, nous avons comparé les réponses des candidat·e·s et des électeur·rice·s à un niveau agrégé. Il ressort du graphique 33 que l'écart entre les réponses des électeur·rice·s et celles des candidat·e·s était assez faible sur l'ensemble des cinq questions. D'une manière générale, les élites et les participant·e·s au vote sont en effet d'accord pour abandonner les énergies fossiles, pour approuver la signature de l'accord-cadre avec l'UE et pour dire oui au mariage des couples homosexuels, alors que le relèvement de la franchise de l'assurance-maladie obligatoire et l'augmentation générale de l'âge de la retraite sont rejetés dans les deux camps. L'écart augmente sur cette dernière question puisque près de la moitié des candidat·e·s y sont favorables (48 %), mais seulement 34 pour cent des électeur·rice·s.

5.2 Comparaison entre les réponses des candidat·e·s et celles de l'électorat de leur parti

Le bon fonctionnement d'une démocratie représentative s'exprime par le fait que les élu·e·s partagent les positions fondamentales de leur électorat sur les questions importantes et les défendent dans le processus de décision. La représentation politique se justifie aussi dans une démocratie directe telle qu'elle est pratiquée en Suisse. Les décisions politiques y sont en effet également préparées par les partis dans le cadre du processus parlementaire. Par conséquent, nous nous focalisons ici sur la coïncidence de vues entre les candidat·e·s à la représentation politique et l'électorat de leur parti.

Les réponses des candidat·e·s et de l'électorat des six plus grands partis se trouvent résumées dans le tableau 12. Les pourcentages représentent la part des candidat·e·s ou des électeur·rice·s ayant répondu aux différentes affirmations par « oui » ou « plutôt oui ». La troisième colonne est réservée à la différence entre les candidat·e·s et les électeur·rice·s. Les valeurs positives signifient que les affirmations sont approuvées à une proportion plus importante par les candidat·e·s que par les électeur·rice·s, alors que les valeurs négatives reflètent un taux d'approbation supérieur chez les électeur·rice·s que chez les candidat·e·s.

A l'UDC, la question du relèvement de l'âge de la retraite à 67 ans pour hommes et femmes révèle une divergence entre candidat·e·s et électeur·rice·s : les candidat·e·s y sont en majorité favorables (63 %), alors que les électeur·rice·s y sont opposés (28 % d'approbation). En d'autres termes, une nette majorité de l'électorat UDC rejette le relèvement de l'âge de la retraite. Si l'abandon des énergies fossiles d'ici 2050 et la signature de l'accord-cadre avec l'UE sont rejetés tant par les électeur·rice·s que par les candidat·e·s, la différence entre les deux groupes est grande puisqu'elle atteint 20 points de pourcentage dans le premier cas et 27 dans le second. La question de l'augmentation de la franchise minimale dans l'assurance-maladie obligatoire divise elle aussi le parti puisqu'un peu plus de la moitié des candidat·e·s y est favorable (51 %), alors que l'électorat est clairement contre (29 % d'approbation). C'est sur la question du mariage homosexuel que la concordance entre candidat·e·s et électeur·rice·s est la plus grande (différence de 4 points de pourcentage seulement).

Chez le PLR, l'avis des candidat·e·s et des électeur·rice·s diffère surtout sur les questions de l'âge de la retraite et de l'augmentation de la franchise minimale. Si la question du relèvement de l'âge de la retraite pour hommes et femmes est très nettement approuvée par les candidat·e·s (91 %), elle ne trouve pas grâce auprès de l'électorat PLR, où les partisans sont en minorité (46 %). En parallèle, seul un bon tiers des électeur·rice·s, mais 76 pour cent des candidat·e·s sont favorables à l'augmentation de la franchise minimale dans l'assurance-maladie obligatoire. Sur la question du mariage homosexuel, les candidat·e·s adoptent une position plus libérale que l'électorat (différence de 33 points de pourcentage). C'est sur la question de l'abandon des énergies fossiles d'ici 2050 et sur l'accord-cadre avec l'UE que le PLR obtient la plus grande concordance entre ses candidat·e·s et son électorat (différences de 11 et de 13 points de pourcentage).

Au PDC, la concordance des réponses des candidat·e·s et des électeur·rice·s est assez bonne sur trois questions : celle de l'accord institutionnel avec l'UE, celle du relèvement de l'âge de la retraite et celle de l'augmentation de la franchise minimale dans l'assurance-maladie obligatoire (différences comprises entre 2 et 8 points de pourcentage). Si l'autorisation du mariage homosexuel est approuvée tant par les candidat·e·s que par l'électorat, ce dernier a adopté une position plus conservatrice puisqu'il ne s'y est dit favorable qu'à une courte majorité (54 %), alors que les candidat·e·s, eux, avaient une position beaucoup plus tranchée (83 % pour). Les réponses à la question de l'abandon des énergies fossiles ont été analogues (89 % de oui pour les candidat·e·s PDC contre 67 % dans l'électorat).

Comme nous l'avons vu chez le PLR, l'élite et la base du PVL sont divisés au sujet de l'augmentation de la franchise minimale de l'assurance-maladie obligatoire : 76 pour cent des candidat·e·s disent oui, mais seulement un tiers de l'électorat. Le relèvement de l'âge de la retraite a également suscité des divergences : la grande majorité des candidat·e·s sont pour (93 %), alors que les électeur·rice·s, eux, sont contre de justesse (49 % d'approbation). Sur les questions environnementales, européennes et sociales, la coïncidence était en revanche élevée puisque tant les candidat·e·s que l'électorat ont dit oui à ces questions à un taux de plus de 80 pour cent.

Chez les Verts et le PS, les candidat·e·s et les électeur·rice·s étaient assez d'accord puisque les majorités se situaient toujours du même côté. Ce qui est frappant, c'est que la position de l'électorat au sujet du relèvement de l'âge de retraite était moins tranchée que celle des candidat·e·s : si tant les électeur·rice·s que les candidat·e·s étaient contre, les personnes figurant sur une liste PES ou PS étaient beaucoup plus clairement contre que leur électorat respectif. Par ailleurs, l'électorat du PS se montre beaucoup plus favorable à l'accord-cadre avec l'UE (86 %) que les candidat·e·s (66 %).

En résumé, on relèvera que la question de l'augmentation généralisée de l'âge de la retraite a divisé les candidat·e·s et leur électorat dans pratiquement tous les partis. Dans celles et ceux qui se situent à droite du centre, les candidat·e·s y sont beaucoup plus favorables que leur électorat. Chez les deux partis de gauche, PS et PES, la situation est inversée : les candidat·e·s sont opposés à un relèvement de l'âge de la retraite pour hommes et femmes à une écrasante majorité, alors que ce rejet n'est pas aussi marqué dans leur électorat. Sur les questions de l'abandon des énergies fossiles et du mariage pour tous, en revanche, les différences entre candidat·e·s et électeur·rice·s sont peu prononcées.

Tableau 12 *Approbation de diverses questions politiques par les candidat·e·s et leurs électors respectifs, 2019 (en %)*

	UDC			PLR			PDC		
	Cand.	Élect.	Diff.	Cand.	Élect.	Diff.	Cand.	Élect.	Diff.
Abandon des énergies fossiles	16	36	-20	65	54	11	89	67	22
Accord-cadre négocié avec l'UE	1	28	-27	87	74	13	72	74	-2
Relèvement de l'âge de la retraite	63	28	35	91	46	45	47	40	7
Augmentation de la franchise minimale de l'assurance maladie	51	29	22	76	35	41	21	29	-8
Mariage des couples homo-sexuels	48	44	4	91	58	33	83	54	29
<i>N</i>	175- 205	675- 680		214- 218	644- 654		326- 363	356- 363	

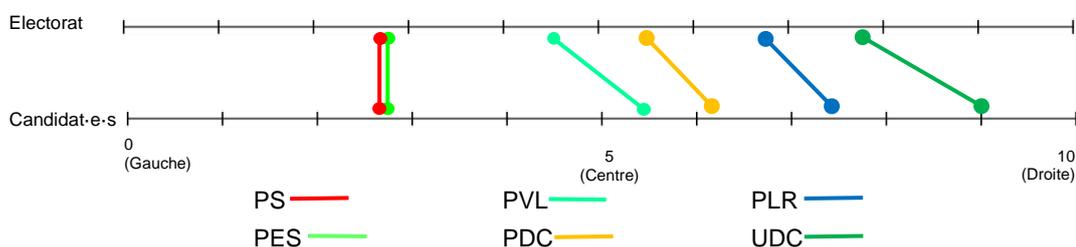
	PVL			PS			PES		
	Cand.	Élect.	Diff.	Cand.	Élect.	Diff.	Cand.	Élect.	Diff.
Abandon des énergies fossiles	100	88	12	99	86	13	100	94	6
Accord-cadre négocié avec l'UE	96	88	8	66	86	-20	78	83	-5
Relèvement de l'âge de la retraite	93	49	44	5	25	-20	14	30	-16
Augmentation de la franchise minimale de l'assurance maladie	76	33	43	2	13	-11	5	21	-16
Mariage des couples homo-sexuels	98	83	15	99	80	19	99	82	17
<i>N</i>	238- 244	436- 440		304- 320	765- 774		256- 266	722- 731	

Exemple de lecture : 16 % des candidat·e·s UDC ont dit « oui » ou « plutôt oui » à l'abandon des énergies fossiles en Suisse d'ici 2050. Du côté de l'électorat UDC, cette proportion est de 36 %.

Dans le cadre de Selects, nous avons relevé non seulement l'avis des candidat·e·s et des électeur·rice·s sur différentes questions politiques spécifiques, mais aussi leur positionnement sur l'axe gauche-droite. Le graphique 34 indique la position moyenne des candidat·e·s et de l'électorat des six plus grands partis sur l'axe gauche-droite.

Dans le cas des deux partis de gauche – PS et PES – les candidat·e·s et l'électorat se sont positionnés de manière très similaire et nettement à gauche du centre. Chez l'autre parti à tendance écologique, c'est-à-dire le PVL, l'écart se creuse nettement, puisque les électeur·rice·s se sont positionnés nettement plus à gauche que les candidat·e·s, qui, en moyenne, se voient plutôt à droite du centre. Les électeur·rice·s PDC se voient un peu plus au centre que les candidat·e·s de leur parti, plus ou moins à la hauteur des candidat·e·s du PVL. Dans le cas des deux partis bourgeois – PLR et UDC – les candidat·e·s se situent également plus à droite que leur électorat. Ce sont les candidat·e·s de l'UDC qui se situent le plus à droite sur l'axe gauche-droite et qui sont aussi le plus éloigné de leur électorat (différence d'1,2 point de pourcentage).

Graphique 34 Classement des candidat·e·s et de leur électorat sur un axe gauche-droite, 2019 (en%)



(Moyenne de tout·e·s les candidat·e·s et de l'électorat de chaque parti ; N et valeurs, voir tableau 13).

Les électeur·rice·s interrogés ont aussi été priés de situer leur parti sur l'axe gauche-droite. Inversement, on a demandé aux candidat·e·s de positionner l'électorat de leur parti. Dans le tableau 13, nous avons présenté les moyennes issues de l'auto-positionnement des candidat·e·s et de l'électorat, complétées par les moyennes du positionnement des candidat·e·s par leur électorat et les moyennes du positionnement de l'électorat par les candidat·e·s.

Si l'on considère d'abord l'évaluation des électeur·rice·s, on constate chez le PVL, le PDC et le PLR une concordance relativement grande entre l'auto-positionnement des électeurs et la position qu'ils attribuent subjectivement à leurs partis respectifs. Les électeur·rice·s du PS et du PES ont choisi une position pratiquement identique et voient leur parti beaucoup plus à gauche qu'ils ne se situent eux-mêmes. A relever tout de même que l'écart est plus grand dans le cas du PS (1,2 point de pourcentage) que dans celui du PES (0,8 point de pourcentage). La différence est similaire tout à droite de l'éventail politique, où l'électorat de l'UDC positionne son parti beaucoup plus à droite qu'il ne se situe lui-même (1,1 point d'écart).

Si l'on se penche maintenant sur l'évaluation des candidat·e·s, on constate d'abord qu'ils choisissent, pour leur électorat, un positionnement qui est très proche du leur. Seuls les candidat·e·s des partis de gauche voient leur électorat plus au centre qu'eux-mêmes. Pour celles et ceux des partis de droite, ils ont plutôt tendance à situer leur électorat plus à droite qu'ils ne se situent eux-mêmes, même si ces différences sont très faibles (entre 0,1 et 0,3 point de pourcentage).

La comparaison de l'évaluation des candidat·e·s avec celles de leurs électeur·rice·s fait ressortir des différences notables chez le PVL et l'UDC. Les personnes votant PVL se situent légèrement à gauche du centre. C'est aussi là qu'ils situent leur parti. Les candidat·e·s du PVL, par contre, positionnent leur parti et se positionnent eux-mêmes à droite du centre. Dans le cas de l'UDC, les candidat·e·s ont de la peine à situer leur électorat, puisqu'ils le voient nettement à droite (9,1) de la position qu'ils s'attribuent eux-mêmes (7,8). L'électorat UDC, pour sa part, attribue à son parti un positionnement similaire à l'auto-positionnement des candidat·e·s.

Tableau 13 Positionnement gauche-droite selon les évaluations des électeur·rice·s et des candidat·e·s, 2019

		UDC	PLR	PDC	PVL	PS	PES
Électeur·rice·s	Autoévaluation	7,8	6,8	5,6	4,5	2,7	2,8
	Évaluation de son propre parti	8,9	7,1	5,8	4,5	1,5	2,0
	<i>N</i>	1'172	694	508	365	779	617
		UDC	PLR	PDC	PVL	PS	PES
Candidat·e·s	Autoévaluation	9,0	7,5	6,2	5,5	2,7	2,8
	Évaluation de l'électorat	9,1	7,8	6,5	5,5	3,3	3,4
	<i>N</i>	198	211	358	237	312	253

Exemple de lecture : l'électorat de l'UDC se voit à 7,8 sur l'axe gauche-droite qui va de 0 à 10, alors qu'il estime que son propre parti se situe à 8,9 en moyenne.

6 Annexe

6.1 Selects : l'étude électorale suisse

Selects est un projet de recherche électorale qui a commencé en 1995. Il est soutenu par les instituts de sciences politiques de plusieurs universités suisses et affilié à FORS à Lausanne depuis 2008. Grâce au projet Selects, la recherche électorale en Suisse a su garantir une continuité remarquable depuis 1995 tout en introduisant des outils de recherche novateurs et en assurant sa mise en réseau avec la recherche internationale.

Cette coordination avec d'autres pays a lieu par la participation à deux études comparatives internationales : il y a d'abord la „Comparative Study of Electoral Systems“ (CSES), à laquelle la Suisse prend part depuis les années 1990. CSES développe des modules de questionnaires communs, qui sont utilisés dans le cadre des enquêtes post-électorales nationales conduites auprès de l'électorat ; depuis 2007, Selects participe aussi au „Comparative Candidate Survey“ (CCS). CCS développe des questionnaires permettant de suivre la carrière, les opinions politiques et les activités de campagne des candidat·e·s.

Dans le cadre de Selects, la sélection de nouvelles questions innovantes résulte d'un processus structuré : au début de 2018, des chercheur·euse·s en Suisse et à l'étranger ont eu la possibilité de proposer des modules avec de nouvelles questions ; sur la base de l'avis d'experts internationaux renommés, huit propositions sur 18 ont finalement été retenues par la commission Selects, qui a ensuite intégré des parties de ces nouveaux modules, ou parfois même des modules entiers, à une ou plusieurs enquêtes.

Selects 2019 a été encouragée en majeure partie par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) (infrastructure de recherche n°170406). En plus, les cantons de Genève, du Tessin et de Zurich ont financé l'extension de leur échantillon, ce qui a permis d'approfondir les analyses relatives à ces cantons.

La responsabilité scientifique du projet Selects incombe à la Commission Selects. Entre 2016 et 2019, la commission, présidée par Romain Lachat (SciencesPo Paris), a compté les membres suivants : Nathalie Giger (Université de Genève), Silja Häusermann (Université de Zurich), Andreas Ladner (IDHEAP Lausanne), Georg Lutz (FORS / Université de Lausanne), Lionel Marquis (Université de Lausanne), Peter Moser (Office de la statistique du canton de Zurich), Madeleine Schneider (Office fédéral de la statistique), Pascal Sciarini (Université de Genève), Isabelle Stadelmann-Steffen (Université de Berne) et Alexander H. Trechsel (Université de Lucerne). Au sein de FORS, la planification et la responsabilité opérationnelle de l'enquête électorale suisse Selects incombait au groupe d'enquêtes politiques, dirigé par Anke Tresch. FORS a réalisé les sondages en interne grâce au travail de son groupe « collecte et analyse des données », sous la direction de Nicolas Pekari. Stéphane Bonny et Thierry Bobst ont collaboré sur le terrain et dans le cadre de la préparation des données.

6.2 L'interprétation des résultats

Même les sondages dits représentatifs ne donnent pas un reflet fidèle de la réalité. Tous les sondages sont en effet par définition sujets à caution. Si les adresses des personnes interrogées proviennent d'un échantillon aléatoire permettant de tirer des déductions statistiquement vérifiables s'appliquant à la totalité de la population, les réponses des personnes issues de la sélection aléatoire sont sujettes à une erreur d'échantillonnage. Sans compter que les membres de l'échantillon ne peuvent jamais tous être interrogés, soit parce qu'ils ne sont pas joignables, soit parce qu'ils ne souhaitent pas participer au sondage. En conséquence, les personnes interrogées ne sont donc pas forcément représentatives de l'ensemble de l'électorat. Les chiffres issus de notre sondage post-électoral indiquaient ainsi par exemple un taux de participation aux élections de 72 pour cent, alors que celui-ci n'était en réalité que de 45 pour cent. Nous avons tenu compte de ces distorsions dans la participation et dans la décision de vote à l'aide d'une pondération (cf. 6.4. Pondération). Ces sources d'erreur sont un appel à la plus grande prudence dans l'analyse et l'interprétation des résultats.

Nous utilisons différents critères afin de n'interpréter, si possible, que les résultats fiables. En premier lieu, les différences doivent être statistiquement significatives, c'est-à-dire si marquées qu'elles ne puissent pas être dues au simple hasard, pour que nous les interprétions comme telles. Dans le cas des séries chronologiques portant sur plusieurs enquêtes, elles doivent en outre présenter une tendance clairement reconnaissable.

Même en cas de différences significatives entre deux valeurs se rapportant à la même caractéristique, une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation. Pour chaque résultat, la marge d'erreur indique une fourchette à l'intérieure de laquelle la valeur réelle se situe très probablement. Cette fourchette dépend du nombre de cas étudiés et de la répartition des résultats. Moins les cas étudiés sont nombreux et plus on se rapproche d'une répartition 50-50, plus la distorsion potentielle augmente. Si nous incluons l'ensemble des 6'664 personnes interrogées dans le cadre de l'enquête post-électorale dans une analyse, l'erreur d'échantillonnage se situe, avec une probabilité de 95 pour cent, dans une marge de +/- 1.3 points de pourcentage pour une répartition 50-50. Si l'analyse porte en revanche seulement sur l'électorat des Verts, soit sur les 863 personnes dans notre échantillon qui votent PES, la marge d'erreur augmente à +/- 3,4 points de pourcentage. L'indication d'une marge d'erreur globale est donc peu judicieuse, non seulement parce que la marge d'erreur d'échantillonnage varie selon le nombre des cas étudiés, mais aussi parce qu'elle est généralement plus importante que la marge générale qui aurait été signalée. Comme le potentiel d'erreur excède pratiquement toujours un pour cent dans notre échantillon de plus de 6'000 personnes interrogées, nous renonçons en outre à indiquer des résultats avec virgule pour ne pas donner une fausse impression de précision.

Si l'on veut garantir la qualité scientifique d'une recherche, il est encore une autre condition importante qui doit être remplie : la publicité des données. Un résultat ne peut être transparent, et donc être confirmé ou réfuté, que si l'accès aux données brutes est garanti et si les méthodes d'analyse sont décrites clairement. Ce principe est le fondement de notre travail. Les données de l'enquête 2019, ainsi que celles des enquêtes antérieures, toutes documentées de manière détaillées, sont accessibles au public par le service DARIS sur le site du Centre de compétences suisse en sciences sociales (FORS) (<https://fors-base.unil.ch>).

6.3 L'origine des données

Dans le cadre de Selects 2019, différentes enquêtes ont été effectuées. Nous tenons à vous les présenter de manière plus détaillée.

6.3.1 L'enquête post-électorale

Pour l'enquête post-électorale, conduite entre le 21 octobre 2019 et le 5 janvier 2020, 6'664 électeur·ice·s ont été interrogé·e·s, soit par voie électronique, soit de manière conventionnelle, au moyen de questionnaires imprimés. Pour cette étude, le travail de terrain a été effectué en interne par le groupe « Collecte et analyse des données » de FORS.

Pour cette enquête post-électorale, l'échantillon a été stratifié par cantons, ce qui signifie que les personnes interrogées n'ont pas été déterminées de manière aléatoire dans l'ensemble de la Suisse, mais canton par canton. Les critères pour la constitution de l'échantillon étaient les suivants : un échantillon de base de quelque 2600 personnes réparties sur les 26 cantons a été conçu de sorte à réduire le plus possible la variance en matière de participation et de décision de vote ; dans un deuxième temps, l'échantillon dans les cantons les moins peuplés a été augmenté pour permettre la participation de 50 personnes au moins. Pour chacune des trois grandes régions linguistiques, un canton a en outre été surreprésenté. Il s'agit des cantons de Genève, du Tessin et de Zurich. Grâce au soutien financier de ces trois cantons, complété par des ressources additionnelles obtenues dans le cadre d'un projet encouragé par le Fonds national suisse (projet n° 183139) sous la direction de Pascal Sciarini dans le cas du canton de Genève, des analyses approfondies ont pu être faites aussi au niveau cantonal.

Nos échantillons pour l'enquête de 2019 ont été tirés sur la base du cadre d'échantillonnage pour la réalisation de sondages auprès de personnes et de ménages (SRPH) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). En corollaire au recensement de la population fondée sur les registres, l'OFS exploite les données provenant des registres des habitants harmonisés et remis à jour pour tirer les échantillons servant à ses propres enquêtes. En vertu de l'art. 13c, al. 2, let. d, de l'[ordonnance sur les relevés statistiques](#), les données contenues dans le registre d'échantillonnage de l'OFS peuvent être mises à disposition pour « des projets de recherche réguliers, financés et considérés comme étant d'importance nationale par le Fonds national suisse de la recherche scientifique ». Selects répond à ces critères. Les échantillons livrés par l'OFS comprennent non seulement les noms et adresses, mais aussi différentes autres informations telles que l'âge, l'état civil ou le lieu de naissance de la personne en question. De plus, les mêmes informations relatives à toutes les personnes vivant en ménage commun avec elle sont également fournies.

Entre 1995 et 2011, les entretiens ont toujours eu lieu par téléphone. 2015 a marqué le passage à un mode d'enquête mixte (en ligne/par téléphone) et en 2019, on a, pour la première fois, renoncé entièrement aux entretiens téléphoniques. En lieu et place, les questionnaires de l'enquête post-électorale ont été envoyés aux répondants soit électroniquement, soit physiquement, par courrier. Cette forme écrite a l'avantage non seulement d'éliminer toute possibilité de prise d'influence par la personne qui pose les questions, mais aussi d'augmenter la représentativité de l'enquête par rapport à un sondage téléphonique. Le jeu de données obtenu contient les réponses de 6'664 personnes. 82 pour cent d'entre elles ont répondu en ligne, les autres en remplissant un questionnaire sur papier (18 %). Les questions ont été posées en français, en allemand et en italien.

Environ une semaine avant les élections, les personnes sélectionnées pour l'enquête ont reçu une lettre d'annonce avec des informations sur l'étude électorale suisse Selects. Le lendemain des élections, elles ont ensuite reçu un courrier les invitant à prendre part à l'enquête en ligne. Cette lettre contenait l'adresse du site sur lequel avait été déposé le questionnaire, avec un code d'enregistrement personnel, mais aussi un chèque postal de 10 CHF, à retirer en l'espace de deux mois dans n'importe quel office postal, indépendamment de la participation à l'enquête. Avec le deuxième rappel, les questionnaires imprimés ont été expédiés mi-novembre à toutes les personnes de l'échantillon qui n'avaient pas encore participé à l'enquête en ligne. Deux semaines plus tard, il y a encore eu un troisième rappel. La date limite pour la prise en compte des questionnaires remplis était le 5 janvier.

Le tableau A.1 montre la couverture de l'échantillon. Sur les 17'866 personnes sélectionnées au départ, 7'254 ont répondu au moins partiellement aux questions posées. 349 questionnaires ont été éliminés parce qu'ils n'avaient pas été remplis par la personne déterminée (l'âge ou le sexe indiqué ne correspondait pas aux informations d'échantillonnage). En plus, 241 questionnaires ont été jugés inutilisables soit parce qu'ils étaient très lacunaires (il manquait plus de la moitié des réponses importantes), soit parce qu'ils avaient été remplis trop rapidement (en moins d'un tiers du temps moyen). Par ailleurs, 747 personnes ont refusé activement de participer en invoquant différentes raisons (pas intéressé·e, problèmes de santé etc.) et 195 courriers d'invitation n'ont pas pu être acheminés au destinataire. Au final, le jeu de données comprenait les réponses de 6'664 personnes, ce qui correspond à un taux de couverture de 37,3 pour cent.

Tableau A.1 Couverture de l'échantillon d'adresses dans l'enquête post-électorale 2019

	nombre	en %
Échantillon initial	17'866	100,0
<i>Entretiens</i>	7'254	40,6
Questionnaires valables (> 50 % de réponses aux questions importantes)	6'664	37,3
Questionnaires non valables (< 50 % de réponses aux questions importantes et/ou remplis en moins d'un tiers du temps moyen)	241	1,3
Substitution (questionnaire rempli par une autre personne)	349	2,0
<i>Non-participations motivées</i>	1'112	6,2
Refus actif (pas intéressé·e, problèmes de langue etc.)	747	4,2
Problèmes de santé, âge	170	0,9
Décès	21	0,1
Courrier n'a pas pu être acheminé	195	1,1
<i>Non-participations non motivées</i>	9'652	54,0
Taux de réponse (AAPOR 2)		37,3
Participation en ligne	5'450	81,8
Participation par questionnaire imprimé	1'214	18,2

6.3.2 Enquête panel

Dans le cadre d'une *enquête panel*, les mêmes personnes ont été interrogées trois fois : la première fois avant le début de la campagne électorale, la deuxième fois pendant la campagne et la troisième fois après les élections fédérales. Réalisée exclusivement en ligne, cette enquête – tout comme l'enquête post-électorale – a été conduite par FORS en interne, par le groupe « Collecte et analyse des données ». Cette enquête est fondée sur un échantillon non stratifié que l'OFS a tiré de manière purement aléatoire dans le SRPH pour l'ensemble de la Suisse.

- La première vague de l'enquête panel a été lancée le lendemain des votations fédérales du 19 mai 2019 et s'est terminée le 8 juillet. Sur les 25'575 personnes comprises dans l'échantillon de départ, 7'940 ont retourné un questionnaire valable (taux de réponse : 31 %). Une semaine avant le début de l'enquête, elles avaient reçu un courrier d'information avec un flyer présentant l'enquête électorale Selects. Le lundi qui a suivi les votations, elles ont en outre reçu un courrier les invitant à prendre part à l'enquête, avec les informations personnelles leur permettant d'accéder au questionnaire en ligne. L'enveloppe contenait aussi un chèque postal de 10 CHF, à retirer en l'espace de deux mois dans n'importe quel office postal, indépendamment de la participation à l'enquête. Deux rappels ont suivi. A la fin du questionnaire, les répondant·e·s ont été priés d'indiquer une adresse électronique à laquelle ils ou elles pouvaient être contactés pour les vagues suivantes de l'enquête panel. Environ 90 pour cent des répondant·e·s ont indiqué une adresse valable.
- La deuxième vague de l'enquête panel a eu lieu entre le 2 septembre et le 17 octobre 2019. Elle s'est soldée par le retour de 5'577 questionnaires valables (taux de réponse : 68 %). Comme lors de la première vague, l'invitation à participer a été suivie de deux rappels : le premier par courriel ou, dans le cas des personnes qui n'avaient pas donné leur adresse mail, par lettre, et le second par lettre pour tout le monde.
- Après les élections, tout·e·s les participant·e·s à la première vague d'enquête ont encore une fois été invités à remplir un questionnaire. Dans le cadre de cette troisième vague, les personnes comprises dans l'échantillon ont reçu trois rappels, par courriel ou par courrier postal. Parmi les personnes qui avaient participé à chacune des trois vagues, cinq iPads ont en outre été tirés au sort. Dans le cadre de cette troisième vague, qui a eu lieu entre le 21 octobre et le 9 décembre 2019, 5'125 questionnaires valables ont été retournés en ligne (taux de réponse : 65 %). Au total, 4'645 personnes ont participé à chacune des trois vagues de l'enquête.

Tableau A.2 Couverture de l'échantillon d'adresses dans l'enquête panel 2019

	vague 1	en %	vague 2	en %	vague 3	en %
Échantillon initial	25'575	100,0	8'147	100,0	8'079	100,0
<i>Entretiens</i>	8'569	33,5	5'855	71,9	5'449	67,4
Questionnaires valables, complets	7'852	30,7	5'518	67,8	5'092	63,1
Questionnaires valables, incomplets (50 %-80 % de réponses aux questions importantes)	87	0,4	52	0,6	31	0,4
Questionnaires non valables (< 50 % de réponses aux questions importantes et/ou remplis en moins d'un tiers du temps moyen)	393	1,5	262	3,2	144	1,8
Substitutions (questionnaire rempli par une autre personne)	237	0,9	16	0,2	180	2,2
<i>Non-participations motivées</i>	1'317	5,2	68	0,8	126	1,6
Refus actifs (pas intéressé-e, problèmes de langue etc.)	912	3,6	54	0,7	76	0,9
Problèmes de santé, âge	148	0,6	7	0,1	1	0,0
Décès	24	0,1	3	0,0	7	0,1
Courrier n'a pas pu être acheminé	233	0,9	5	0,1	42	0,5
<i>Non-participations non motivées</i>	15'689	61,3	2'224	27,3	2'504	31,0
Taux de réponse (AAPOR 2)		31,0		68,4		64,9

6.3.3 Enquête auprès des candidat·e·s

Depuis 2007, Selects comprend aussi une *enquête auprès des candidat·e·s*, réalisée dans le cadre d'une étude comparative internationale (« Comparative Candidate Survey » www.comparativecandidates.org), dont le but est d'en savoir plus sur la carrière, les positions politiques et les activités de campagne des candidat·e·s au Conseil national et au Conseil des États. Si cette enquête a été faite en ligne, les personnes qui n'avaient toujours pas participé après l'expédition du deuxième rappel ou qui avaient retourné un questionnaire incomplet ont tout de même reçu un questionnaire imprimé, joint au troisième rappel. Sur mandat de Selects, en collaboration avec smartvote et l'Université de Berne, le travail de terrain pour cette enquête a été réalisé par Politools.net. Sur les 4'736 candidat·e·s inscrit·e·s aux élections au Conseil national et au Conseil des États, 2'158 ont participé. 87 pour cent ont répondu en ligne, 13 pour cent en remplissant le questionnaire imprimé.

Tableau A.3 Couverture des adresses pour l'enquête auprès des candidat·e·s 2019

	nombre	en %
Échantillon initial	4'736	100,0
<i>Entretiens</i>	2'325	49,1
Questionnaires valables, complets	2'115	44,7
Questionnaires valables, incomplets (50 %-80 % de réponses aux questions importantes)	43	0,9
Questionnaires non valables (< 50 % de réponses aux questions importantes)	167	3,5
<i>Non-participations motivées</i>	202	4,3
Adresse inconnue (pas de contact)	103	2,2
Courier n'a pas pu être acheminé	75	1,6
Refus actif	24	0,5
<i>Non-participations non motivées</i>	2'209	46,6
Taux de participation (AAPOR 2)		46,6
Participation en ligne	1'881	87,2
Participation par questionnaire imprimé	277	12,8

6.3.4 L'étude sur les médias

Mandaté par Selects, le Digital Democracy Lab de l'Université de Zurich a réalisé une *étude sur les médias*. Complémentaire à l'enquête panel organisée auprès de l'électorat, cette étude permet d'analyser la campagne électorale telle qu'elle a été présentée dans les médias ainsi que l'influence de ces derniers sur la formation de l'opinion de l'électorat. En plus d'une analyse du contenu des médias traditionnels (imprimés ou en ligne), qui existe dans le cadre de Selects depuis 2003, l'édition de 2019 inclut pour la première fois la communication de campagne des partis et des candidat·e·s sur les réseaux sociaux.

Grâce à une généreuse coopération avec Schweizer Mediendatenbank (SMD), le contenu de 87 journaux, magazines et sites d'information en ligne a pu être analysé au moyen d'une procédure automatisée. Pour l'analyse de la communication sur les réseaux sociaux durant la campagne électorale, les comptes Twitter de 1'284 candidat·e·s, partis et organisations, ainsi que les pages Facebook de 261 candidat·e·s ont été pris en compte. Une description détaillée de la démarche méthodologique et de la base de données figure dans le rapport technique du Digital Democracy Lab, disponible par l'intermédiaire du service de données public de FORS (<https://forsbase.unil.ch>) avec toutes les données qui s'y rapportent.

6.4 La pondération

6.4.1 L'enquête post-électorale

Les personnes effectivement interrogées ne sont pas représentatives de l'électorat dans son ensemble, d'une part en raison de la surreprésentation de certains cantons et d'autre part en raison des pertes sélectives. Ces distorsions sont corrigées au moyen de pondérations. Le problème est que la pondération d'une caractéristique peut produire de nouvelles distorsions. L'opportunité de la pondération et les caractéristiques en fonction desquelles elle doit être faite sont des questions qui divisent les experts. Jusqu'à présent, nous avons toujours, dans toutes nos enquêtes, corrigé les distorsions d'échantillonnage par des poids de sondage et pondéré les caractéristiques pertinentes dans le cadre de l'enquête (distorsions d'enquête).

- Poids de sondage : biais d'échantillonnage causés par l'augmentation d'échantillons cantonaux.
- Distorsions d'enquête : dans la perspective des questions qui nous intéressent, les caractéristiques principalement pertinentes sont au nombre de deux : la participation et le choix électoral. La pondération appliquée vise donc aussi à corriger ces deux types de distorsions.

Le tableau A.4 reflète la répartition par cantons des personnes interrogées en 2019, la part d'électorat des cantons selon l'OFS et la pondération cantonale qui en résulte. Ce poids équivaut au quotient de la part des électeur·rice·s par rapport à l'ensemble de l'électorat suisse, divisée par la part des personnes ayant le droit de vote dans le canton c ($w_c = GG_c / \text{sample}_c$). Cette pondération permet, a posteriori, d'égaliser entre les cantons la probabilité pour un·e électeur·ice d'être sélectionné·e.

Tableau A.4 Pondération cantonale (w_c) des données de l'enquête sur la base de la répartition des électeur·rice·s par rapport à l'ensemble de l'électorat suisse (GG) selon l'Office fédéral de la statistique et de la répartition des personnes interrogées (sample) par cantons en 2019 (en %)

<i>Canton</i>	<i>GG</i>	<i>Sample</i>	<i>w_c</i>	<i>Canton</i>	<i>GG</i>	<i>Sample</i>	<i>w_c</i>
ZH	17,3	15,5	1,12	SH	1,0	1,3	0,73
BE	13,7	7,1	1,93	AR	0,7	1,1	0,64
LU	5,2	2,3	2,29	AI	0,2	1,0	0,22
UR	0,5	1,0	0,52	SG	6,0	2,3	2,61
SZ	2,0	0,9	2,11	GR	2,6	1,4	1,82
OW	0,5	0,9	0,58	AG	8,0	3,3	2,42
NW	0,6	1,3	0,45	TG	3,2	1,3	2,59
GL	0,5	1,2	0,41	TI	4,0	11,8	0,34
ZG	1,4	1,3	1,10	VD	8,2	3,2	2,61
FR	3,8	1,4	2,68	VS	4,2	2,0	2,08
SO	3,4	1,2	2,83	NE	2,0	1,1	1,86
BS	2,0	1,2	1,66	GE	4,6	32,2	0,14
BL	3,5	1,5	2,33	JU	1,0	1,4	0,71

Si la pondération cantonale assure la proportionnalité de l'échantillon par rapport à la population des cantons, la pondération en fonction de la participation et de la part des votes obtenus par les partis permet de corriger les distorsions résultant de la couverture de l'échantillon. Cette non-participation est rapportée à certaines caractéristiques des personnes qui composent l'échantillon. Il ressort ainsi du tableau A.5 que la proportion de celles et de ceux qui ont indiqué avoir pris part aux élections dans le sondage est nettement plus élevée que le taux de participation officiel : alors que le taux de participation officiellement publié pour les élections au Conseil national 2019 était de 45,1 pour cent, le taux de participation dans l'échantillon était de 72,3 pour cent. Ce phénomène, qui apparaît régulièrement dans les enquêtes politiques en Suisse, a des causes diverses : d'une part, il est probable qu'une partie des personnes interrogées, sachant que la société attend d'elles qu'elles se rendent aux urnes, n'aient pas résisté à cette pression et affirmé avoir voté alors que ce n'était pas le cas ; d'autre part, il est très difficile d'inciter les personnes qui ne s'intéressent pas à la politique à participer aux enquêtes.

La correction de ce genre de distorsions par des pondérations est fondée sur une série de suppositions. Pour la pondération en fonction de la participation w_b appliquée à la présente étude, il a été admis que celles et ceux qui affirmaient avoir voté et celles et ceux qui admettaient ne pas avoir voté étaient représentatifs de leurs groupes respectifs dans la population de base. La pondération de la participation est calculée de manière analogue à la pondération entre les cantons ($w_b = GG_b / \text{sample}_b$). Dans le cas des cantons de Genève, du Tessin et de Zurich, qui peuvent être l'objet d'une analyse au niveau cantonal grâce à l'augmentation de leur échantillon, le procédé a été analogue.

Tableau A.5 Pondération de la participation (w_b) dans les données du sondage sur la base du taux de participation officiel des élections (GG) publié par l'Office fédéral de la statistique et de la répartition des personnes interrogées dans l'échantillon (sample) en 2019 (en %). L'échantillon est pondéré par w_c

	Participation	GG	Sample	w_b
Suisse	Oui	45,1	72,3	0,62
	Non	54,9	27,7	1,98
Zurich	Oui	44,4	76,5	0,58
	Non	55,6	23,5	2,36
Genève	Oui	38,2	65,6	0,58
	Non	61,8	34,4	1,80
Tessin	Oui	49,6	67,2	0,74
	Non	50,4	32,8	1,54

Il ressort du tableau A.6 que la distorsion due à la sélectivité de l'échantillon dans les données de l'enquête Selects est un peu moins prononcée en ce qui concerne la répartition des votes sur les partis. On a encore une fois supposé que la force des partis telle qu'elle est ressortie de l'enquête post-électorale était représentative de celle que l'on aurait retrouvée dans les segments correspondants de l'électorat tout entier. La pondération en fonction des partis w_p est calculée de manière analogue aux deux poids précédents ($w_p = GG_p / sample_p$). Les personnes n'ayant pas voté obtiennent un poids de 1. Dans les trois cantons dans lesquels l'échantillon a été augmenté, la pondération en fonction des partis a été faite selon le même principe.

Les pondérations dont il vient d'être question ont été *combinées* de différentes manières, selon les besoins des analyses présentées dans le cadre de la présente étude. Les analyses qui figurent au chapitre consacré à la *participation électorale*, se sont vu appliquer la pondération combinée $w_c \times w_b$. Pour les analyses ayant trait au *choix électoral*, la pondération $w_c \times w_b \times w_p$ a été appliquée aux transferts de voix et $w_c \times w_p$ aux analyses restantes.

Tableau A.6 *Pondération du parti (w_p) dans les données du sondage sur la base des résultats électoraux officiels publiés par l'Office fédéral de la statistique (GG) et de la répartition des personnes interrogées dans l'échantillon (sample) en 2019 (en %). L'échantillon est pondéré par w_c*

	Parti	GG	Sample	w_p
Suisse	UDC	25,6	20,2	1,27
	PLR	15,1	15,0	1,00
	PDC	11,4	9,0	1,26
	PVL	7,8	9,0	0,87
	PS	16,8	17,7	0,95
	PES	13,2	18,3	0,72
	Autres	10,1	10,8	0,94
Zurich	UDC	26,7	19,0	1,40
	PLR	13,7	14,4	0,95
	PDC	4,4	3,6	1,22
	PVL	14,0	17,7	0,79
	PS	17,3	17,6	0,98
	PES	14,1	19,9	0,71
	Autres	9,8	7,7	1,27
Genève	MCG	5,4	4,2	1,30
	UDC	13,7	11,0	1,25
	PLR	17,9	16,0	1,12
	PDC	7,7	6,6	1,17
	PVL	5,4	5,4	1,00
	PS	14,7	15,9	0,93
	PES	24,6	30,0	0,82
	PST-POP / EàG	7,5	5,1	1,47
Autres	3,2	5,9	0,55	
Tessin	Lega	16,9	10,4	1,63
	UDC	11,7	15,1	0,77
	PLR	20,5	21,3	0,96
	PDC	18,2	13,7	1,32
	PS	14,1	16,1	0,87
	PES	12,1	14,7	0,82
	Autres	6,5	8,6	0,76

6.4.2 L'enquête panel

Comme l'échantillon de l'enquête panel a été tiré sur l'ensemble de la Suisse, il n'a pas été nécessaire de calculer et d'appliquer des poids de sondage.

En ce qui concerne la pondération de la participation et des partis (tableaux A.7 et A.8), le procédé choisi est analogue à celui que nous avons suivi dans le cas de l'enquête post-électorale. Les personnes interrogées dans le cadre de la première vague pour lesquelles nous n'avons pas pu saisir de participation lors des vagues suivantes ont obtenu le poids 1. La participation indiquée dans l'échantillon est encore plus élevée que dans le cadre de l'enquête post-électorale. On suppose en effet d'une part que l'enquête a pu motiver certaines personnes à se rendre aux urnes et d'autre part que le taux des personnes n'ayant pas répondu aux sondages de la deuxième et de la troisième vague était probablement plus élevé parmi les personnes n'ayant pas pris part au vote. La formule de l'enquête panel ne se prête donc pas forcément à l'étude des processus de mobilisation et de démobilisation à court terme. Sans compter que le biais lié à l'élection partisane est un peu plus prononcé et qu'il a donc dû être compensé un peu plus par l'intermédiaire de la pondération que ce n'était le cas dans le cadre de l'enquête post-électorale.

Tableau A.7 Pondération de la participation (w_b) dans l'enquête panel sur la base du taux de participation (GG) officiellement publié par l'Office fédéral de la statistique et de la répartition des répondant·e·s dans l'échantillon (sample) en 2019 (en %)

Participation	GG	Sample	w_b
Oui	45,1	77,6	0,58
Non	54,9	22,4	2,45

Tableau A.8 Pondération des partis (w_i et w_{ij}) dans l'enquête panel sur la base du taux de participation (GG) officiellement publié par l'Office fédéral de la statistique et de la répartition des répondant·e·s dans l'échantillon (sample) en 2019 (en %)

Parti	GG	Sample	w_p
UDC	25,6	16,9	1,51
PLR	15,1	16,3	0,93
PDC	11,4	9,1	1,26
PVL	7,8	11,0	0,71
PS	16,8	18,2	0,93
PES	13,2	19,3	0,69
Autres	10,1	9,3	1,08

6.4.3 L'enquête auprès des candidat·e·s

Comme les biais dans les enquêtes menées auprès de l'électorat, nous avons compensé les biais de l'enquête candidat·e·s afin d'obtenir un échantillon représentatif pour chaque canton et pour chaque parti. Encore une fois, l'hypothèse de départ est que les personnes qui ont répondu sont représentatives à l'ensemble de leurs groupes respectifs.

Le tableau A.9 indique les poids par cantons pour les candidat·e·s aux élections au Conseil national (w_{cc}).

Tableau A.9 *Pondération par cantons (w_{candc}) dans l'enquête candidat·e·s sur la base de la répartition des personnes effectivement candidates (GG) et des personnes interrogées comprises dans l'échantillon (sample) par cantons en 2019 (en %), pour le Conseil national seulement*

<i>Canton</i>	<i>GG</i>	<i>Sample</i>	<i>w_{candc}</i>
ZH	20,7	19,6	1,06
BE	14,0	13,9	1,00
LU	5,4	5,7	0,95
UR	0,1	0,1	0,69
SZ	1,8	1,8	1,01
OW	0,1	0,1	0,76
NW	0,0	0,0	0,91
GL	0,0	0,0	0,91
ZG	1,6	1,1	1,14
FR	3,3	3,9	0,84
SO	3,6	3,5	1,01
BS	2,9	2,4	1,17
BL	2,9	3,1	0,93
SH	0,6	0,9	0,70
AR	0,0	0,0	0,91
AI	0,1	0,1	0,91
SG	5,5	5,5	0,99
GR	2,1	1,8	1,20
AG	10,6	10,4	1,03
TG	2,9	3,3	0,87
TI	3,2	3,6	0,88
VD	8,0	7,6	1,06
VS	5,1	5,4	0,93
NE	1,0	1,3	0,75
GE	3,8	3,3	1,15
JU	0,7	1,0	0,74

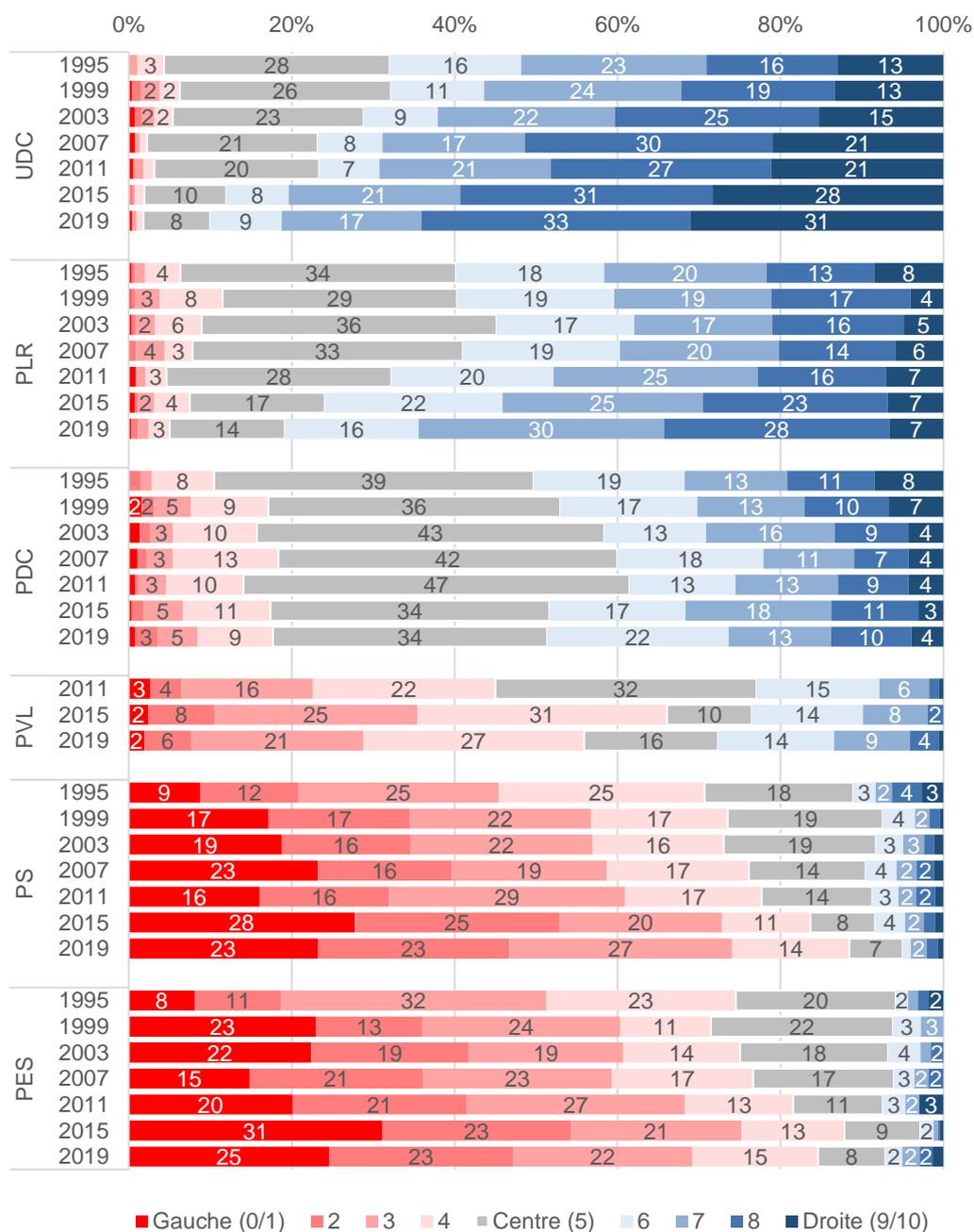
Il y a aussi eu des distorsions entre les partis. Les candidat·e·s de l'UDC et du PLR ont ainsi participé à l'enquête moins souvent que la moyenne, contrairement aux candidat·e·s du PS, du PES, du PVL et du PDC, qui ont été plus nombreux que la moyenne à y prendre part. Par partis, les données ont été pondérées de la manière suivante (tableau A.10) :

Tableau A.10 *Pondération de l'enquête candidat·e·s par partis (w_{candp}) sur la base des personnes effectivement candidates (GG) et de la répartition des personnes interrogées dans l'échantillon (sample), 2019 (en %)*

<i>Parti</i>	<i>GG</i>	<i>Sample</i>	<i>w_{candp}</i>
UDC	12,3	9,6	1,29
PLR	11,3	10,0	1,13
PDC	15,1	16,8	0,90
PVL	10,2	11,5	0,89
PS	12,8	14,8	0,87
PES	9,8	12,4	0,79
Autres	28,4	24,9	1,14

6.5 Graphique illustrant l'évolution de l'auto-positionnement gauche-droite au sein de l'électorat des partis

Graphique A.1 Auto-positionnement gauche-droite de l'électorat des grands partis, 1995-2019 (en %)



Exemple de lecture : sur une échelle de 0 à 10, sur laquelle 0 signifie à gauche et 10 à droite, 13 % de l'électorat de l'UDC s'était positionné tout à droite (9 ou 10) en 1995 ; en 2019, ce pourcentage a augmenté à 31 %.

6.6 Tableaux et graphiques relatifs aux analyses faites dans les cantons de ZH, GE et TI

6.6.1 Choix électoral en fonction de caractéristiques sociales et politiques (ZH, GE, TI)

Tableau A.11 Choix électoral en fonction d'une sélection de caractéristiques sociales et politiques dans le canton de Zurich (en %)

	UDC	PLR	PDC*	Au- tres	PVL	PS	PES	N (pon- déré)
<i>Part de l'électorat dans le canton</i>	26,7	13,7	4,4	9,8	14,0	17,3	14,1	
<i>Selon le sexe</i>								
Hommes	30	15	4	8	13	17	12	404
Femmes	23	12	5	11	14	18	16	374
<i>Selon l'âge</i>								
18-24*	22	10	4	12	18	20	12	49
25-34	19	10	1	12	11	27	20	90
35-44	18	13	4	11	20	16	17	134
45-54	26	14	3	11	16	13	17	137
55-64	33	16	5	7	14	14	11	147
65-74	26	13	5	8	11	21	15	123
75+	41	19	7	6	5	17	4	95
<i>Selon la formation la plus élevée</i>								
École obligatoire, formation* élémentaire	28	17	7	14	7	24	3	29
Formation professionnelle	43	8	5	10	8	17	9	184
Maturité, Haute école spécialisée, Université	21	16	4	10	16	17	17	560
<i>Selon le revenu mensuel</i>								
Jusqu'à 4'000	36	11	3	6	9	14	21	66
4'001 - 6'000	32	8	5	9	8	22	16	111
6'001 - 8'000	35	8	5	13	8	16	15	128
8'001 - 12'000	25	12	5	10	15	22	13	200
12'001 et plus	19	21	4	8	20	15	13	243
<i>Moyenne de l'autoévaluation du positionnement gauche-droite (N pondéré)</i>	8,1 (205)	6,8 (106)	6,1 (34)	4,7 (75)	4,6 (109)	2,6 (134)	2,6 (108)	

Exemple de lecture : dans le canton de Zurich, la part de l'électorat qui a voté UDC était de 30 % chez les hommes et de 23 % chez les femmes. *Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique.

Tableau A.12 Problème politique jugé le plus important par les électeur·rice·s dans le canton de Zürich (en %)

	Total	UDC	PLR	PDC*	Autres	PVL	PS	PES
Environnement & énergie	30	13	18	29	24	50	28	64
Sécurité sociale & État-providence	20	16	30	21	31	20	18	13
UE / Europe	20	27	23	29	15	15	21	7
Immigration & asile	11	27	4	12	7	6	5	4
Système politique, partis & politicien·ne·s	4	6	5	3	6	0	5	4
Économie	3	3	5	3	3	2	5	1
Relations internationales & armée	3	1	7	0	6	1	4	1
Santé publique	2	0	4	0	4	2	5	1
Marché du travail	1	0	1	3	0	1	3	0
Relations de genre & discrimination	1	0	1	0	0	2	2	1
Autres problèmes	5	7	2	0	4	1	4	4
<i>N (pondéré)</i>	<i>755</i>	<i>204</i>	<i>101</i>	<i>34</i>	<i>71</i>	<i>109</i>	<i>131</i>	<i>105</i>

*Exemple de lecture : au total, 30 % des électeur·rice·s dans le canton de Zurich ont indiqué comme principal problème politique une question relevant du domaine « environnement et énergie ». Parmi l'électorat de l'UDC, cette proportion était de 13 %. *Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique.*

Tableau A.13 *Choix électoral en fonction d'une sélection de caractéristiques sociales et politiques dans le canton de Genève (en %)*

	MCG	UDC	PLR	PDC	Au- tres*	PVL	PS	PES	PST- POP/ EàG	N (pon- déré)
<i>Part de l'électorat dans le canton</i>	5,4	13,7	17,9	7,7	3,2	5,4	14,7	24,6	7,5	
<i>Selon le sexe</i>										
Hommes	6	17	20	7	3	6	16	19	6	637
Femmes	5	11	16	8	4	5	14	30	9	713
<i>Selon l'âge</i>										
18-24*	6	8	12	3	1	8	14	36	12	77
25-34	5	9	10	4	2	10	12	28	19	169
35-44	7	11	15	9	2	4	17	28	7	179
45-54	6	12	18	7	2	7	16	29	5	270
55-64	6	18	17	8	4	4	11	23	8	279
65-74	6	20	19	10	4	5	16	18	3	213
75+	1	12	32	12	6	1	19	15	2	164
<i>Selon la formation la plus élevée</i>										
École obligatoire, formation élémentaire	9	20	10	2	4	6	18	20	9	98
Formation professionnelle	12	22	15	9	3	2	11	20	5	250
Maturité, Haute école spécialisée, Université	3	11	20	8	3	6	15	27	8	966
<i>Selon le revenu mensuel</i>										
Jusqu'à 4'000	8	16	10	7	5	4	19	21	9	164
4'001 - 6'000	6	16	11	6	4	5	14	24	13	224
6'001 - 8'000	5	14	15	6	4	3	17	28	8	220
8'001 - 12'000	7	12	15	6	2	5	16	31	6	309
12'001 et plus	2	11	28	11	2	8	11	21	6	370
<i>Moyenne de l'autoévaluation du positionnement gauche-droite (N pondéré)</i>	6,5 (69)	7,8 (175)	7,4 (238)	6,0 (96)	5,0 (40)	5,9 (73)	2,7 (194)	3,0 (324)	2,1 (97)	

*Exemple de lecture : dans le canton de Genève, la part de l'électorat qui a voté MCG était de 6 % chez les hommes et de 5 % chez les femmes. * Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique.*

Tableau A.14 *Problème politique jugé le plus important par les électeur·rice·s dans le canton de Genève (en %)*

	Total	MCG	UDC	PLR	PDC	Au- tres*	PVL	PS	PES	PST- POP/ EàG
Environnement & énergie	23	6	11	9	14	18	35	14	51	15
Sécurité sociale & État-providence	16	8	13	17	20	18	12	26	13	19
UE / Europe	13	8	25	25	16	13	10	10	3	7
Immigration & asile	11	39	21	12	6	10	7	5	5	6
Système politique, partis & politicien·ne·s	10	8	8	13	6	5	10	10	11	16
Santé publique	9	13	5	8	19	8	6	15	5	9
Économie	6	5	2	5	7	8	6	8	3	15
Marché du travail	2	2	4	3	2	3	1	3	1	4
Relations internationales & armée	2	5	1	3	2	3	3	2	1	0
Service public & infrastructures	2	2	2	1	4	3	1	1	2	0
Autres problèmes	6	4	8	4	4	11	9	6	5	9
<i>N (pondéré)</i>	<i>1'258</i>	<i>64</i>	<i>171</i>	<i>223</i>	<i>100</i>	<i>39</i>	<i>69</i>	<i>183</i>	<i>312</i>	<i>97</i>

*Exemple de lecture : au total, 23 % des électeur·rice·s dans le canton de Genève ont indiqué comme principal problème politique une question relevant du domaine « environnement et énergie ». Parmi l'électorat du MCG, cette proportion était de 6 %. * Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique.*

Tableau A.15 *Choix électoral en fonction d'une sélection de caractéristiques sociales et politiques dans le canton du Tessin (en %)*

	Lega	UDC	PLR	PDC	Au- tres*	PS	PES	N (pon- déré)
<i>Part de l'électorat dans le canton</i>	16,9	11,7	20,5	18,2	6,5	14,1	12,1	
<i>Selon le sexe</i>								
Hommes	18	13	22	19	6	13	9	239
Femmes	16	11	19	18	7	15	15	261
<i>Selon l'âge</i>								
18-24*	15	9	19	17	4	13	23	47
25-34	17	12	5	26	7	7	26	42
35-44	18	11	21	28	5	4	14	57
45-54	19	9	19	21	7	13	11	107
55-64	16	15	21	17	5	21	7	102
65-74	12	11	29	8	9	19	11	89
75+	25	15	22	18	5	12	3	60
<i>Selon la formation la plus élevée</i>								
École obligatoire, formation élémentaire	24	15	22	9	15	7	7	54
Formation professionnelle	23	15	14	17	5	19	5	98
Maturité, Haute école spécialisée, Université	14	10	22	19	6	13	15	336
<i>Selon le revenu mensuel</i>								
Jusqu'à 4'000	24	13	13	16	7	18	9	94
4'001 - 6'000	20	12	18	12	7	16	16	107
6'001 - 8'000	16	15	20	18	5	13	12	93
8'001 - 12'000	13	8	19	25	7	14	14	118
12'001 et plus	13	11	33	20	6	6	11	64
<i>Moyenne de l'autoévaluation du positionnement gauche-droite (N pondéré)</i>								
	7,7 (77)	7,9 (53)	6,5 (94)	6,4 (82)	5,1 (31)	2,8 (69)	3,3 (57)	

*Exemple de lecture : dans le canton du Tessin, la part de l'électorat qui a voté Lega était de 18 % chez les hommes et de 16 % chez les femmes. * Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique.*

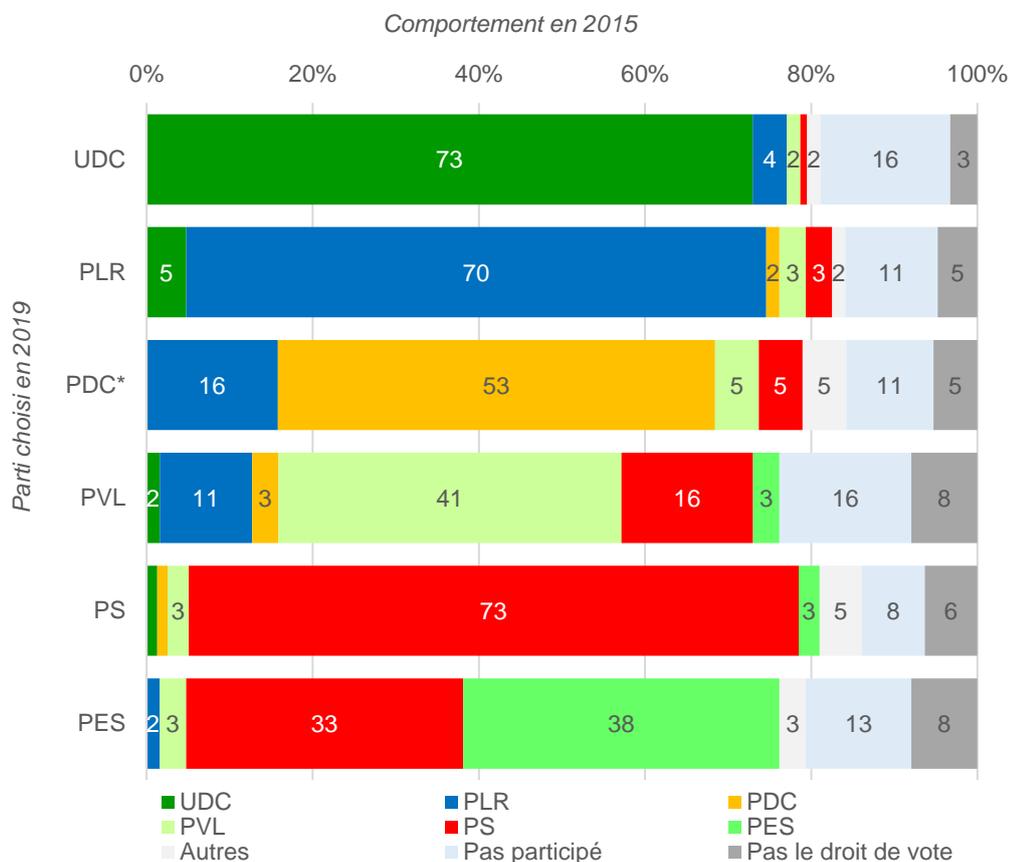
Tableau A.16 Problème politique jugé le plus important par les électeur·rice·s dans le canton du Tessin (en %)

	Total	Lega	UDC	PLR	PDC	Au- tres*	PS	PES
UE / Europe	20	14	33	25	24	30	13	3
Santé publique	15	14	14	14	15	10	23	12
Environnement & énergie	14	9	5	8	8	27	23	33
Immigration & asile	12	28	16	7	11	0	4	10
Marché du travail	11	15	11	13	15	7	6	9
Sécurité sociale & État-providence	10	7	14	10	6	10	14	10
Système politique, partis & politicien·ne·s	5	7	0	5	5	7	7	7
Relations internationales & armée	3	0	4	2	6	0	1	3
Économie	2	0	2	7	0	0	1	3
Régions & cohésion nationale	2	4	0	1	5	0	1	2
Autres problèmes	6	2	1	8	5	9	7	8
<i>N (pondéré)</i>	<i>472</i>	<i>74</i>	<i>57</i>	<i>99</i>	<i>85</i>	<i>30</i>	<i>69</i>	<i>58</i>

*Exemple de lecture : au total, 20 % des électeur·rice·s dans le canton du Tessin ont indiqué comme principal problème politique une question relevant du domaine « UE / Europe ». Parmi l'électorat de la Lega, cette proportion était de 14 %. * Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique.*

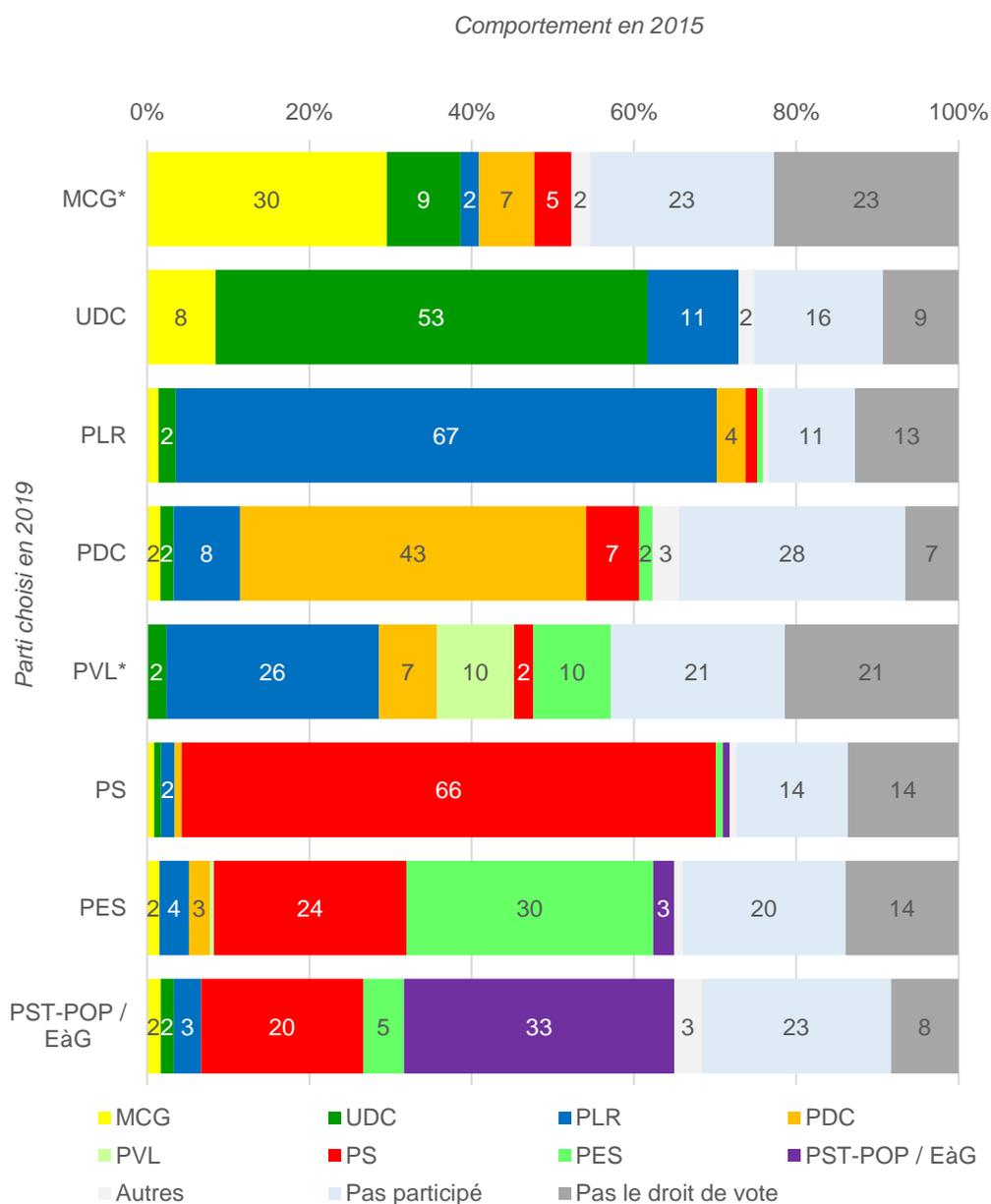
6.6.2 Transferts de voix (ZH, GE, TI)

Graphique A.2 Processus de mobilisation : parti choisi en 2019 en fonction du comportement de vote en 2015 dans le canton de Zurich (en %)



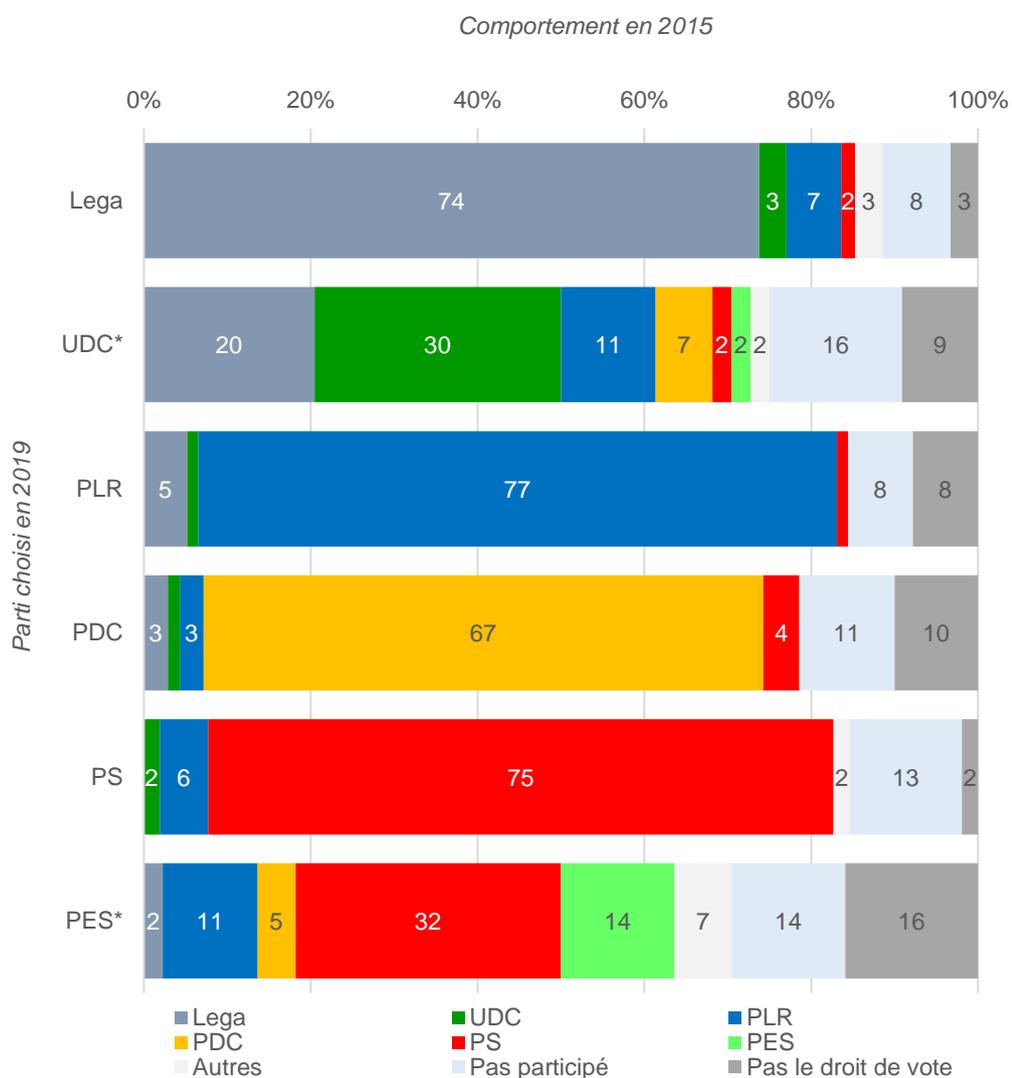
Exemple de lecture : parmi celles et ceux qui ont voté UDC en 2019, 73 % avaient déjà voté UDC en 2015. 4 % avaient voté PLR en 2015, 16 % n'avaient pas pris part aux élections en 2015 et 3 % votaient pour la première fois. (N pondéré : UDC 122 ; PLR 63 ; PDC 19 ; PVL 63 ; PS 79 ; PES 63). * Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique.

Graphique A.3 Processus de mobilisation : parti choisi en 2019 en fonction du comportement de vote en 2015 dans le canton de Genève (en %)



Exemple de lecture : parmi celles et ceux qui ont voté UDC en 2019, 53 % avaient déjà voté UDC en 2015. 8 % avaient voté MCG en 2015, 11 % PLR et 16 % n'avaient pas pris part aux élections de 2015. 9 % votaient pour la première fois (N pondéré : MCG 44 ; UDC 107 ; PLR 141 ; PDC 61 ; PVL 42 ; PS 117 ; PES 194 ; PST-POP / EàG 60). * Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique.

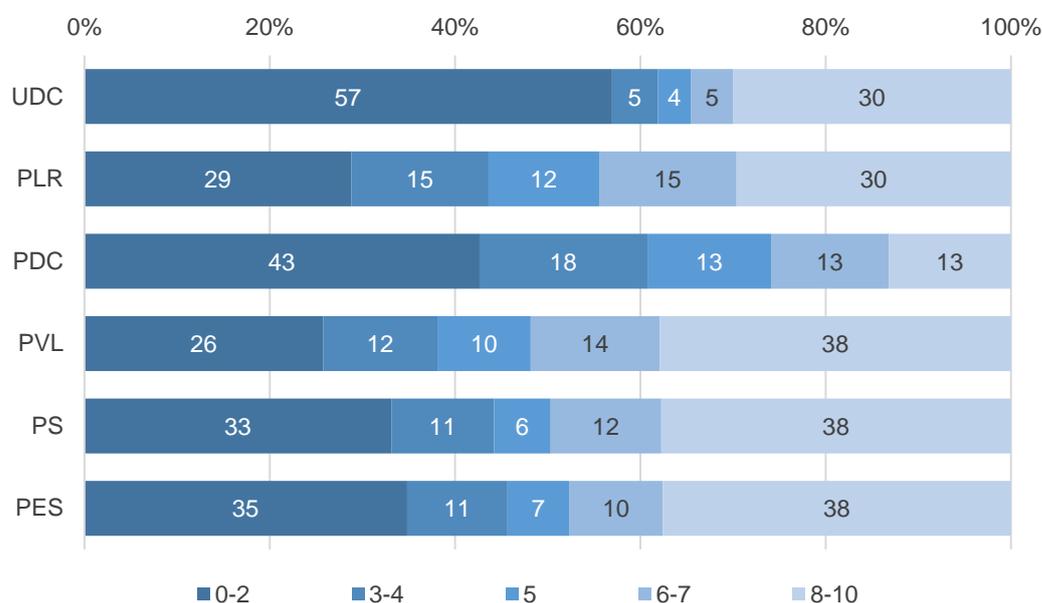
Graphique A.4 Processus de mobilisation : parti choisi en 2019 en fonction du comportement de vote en 2015 dans le canton du Tessin (en %)



Exemple de lecture : parmi celles et ceux qui ont voté Lega en 2019, 74 % avaient déjà voté Lega en 2015. 7 % avaient voté PLR en 2015, 8 % n'avaient pas pris part aux élections de 2015 et 3 % votaient pour la première fois. (N pondéré : Lega 61 ; UDC 44 ; PLR 77 ; PDC 70 ; PS 52 ; PES 44). * Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique.

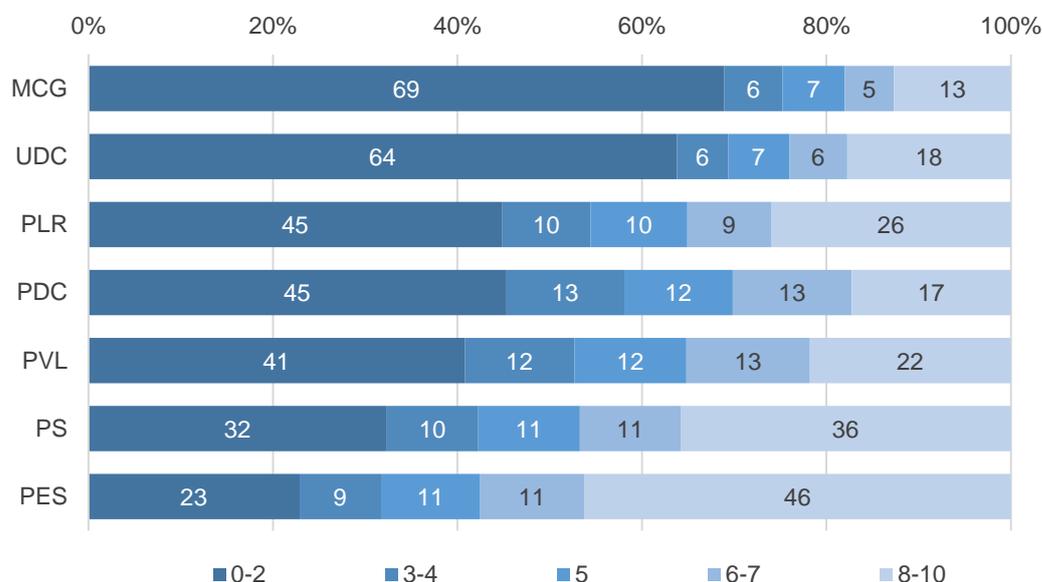
6.6.3 Potentiels de voix (ZH, GE, TI)

Graphique A.5 Probabilité de vote des six plus grands partis dans le canton de Zurich, 2019 (en %, votant·e·s uniquement)



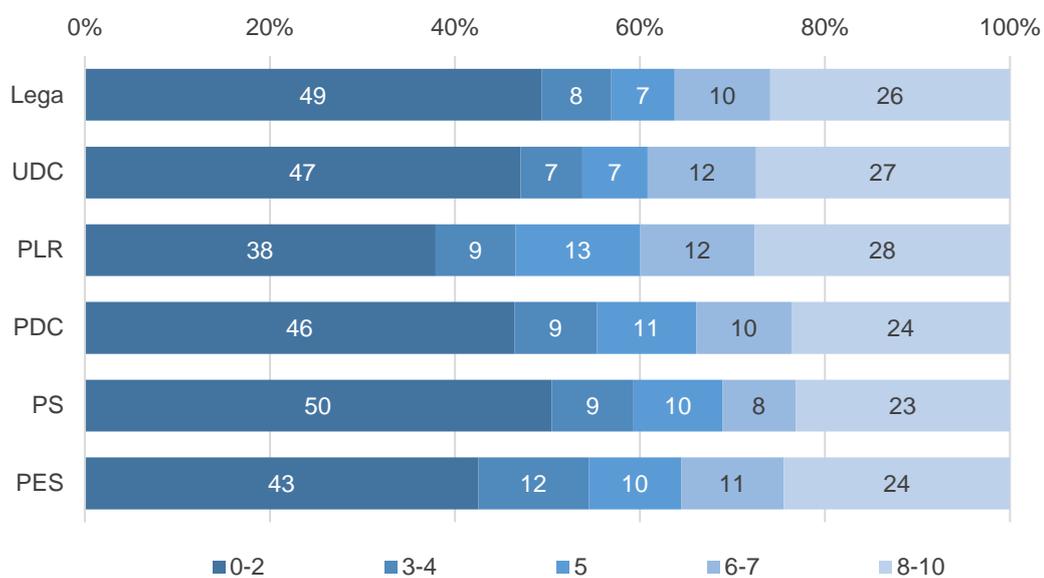
Exemple de lecture : 57 % des votant·e·s ont indiqué qu'il était très peu probable qu'ils votent UDC (0-2 sur une échelle de 0-10), 5 % qu'ils n'imaginaient pas pouvoir voter UDC (3-4) et 30 % qu'ils tenaient pour très haute la probabilité de voter un jour UDC (8-10) (N pondéré : 723-750).

Graphique A.6 Probabilité de vote des sept plus grands partis dans le canton de Genève, 2019 (en %, votant·e·s uniquement)



Exemple de lecture : 69 % des votant·e·s ont indiqué qu'il était très peu probable qu'ils votent MCG (0-2 sur une échelle de 0-10), 6 % qu'ils n'imaginaient pas pouvoir voter MCG (3-4) et 13 % qu'ils tenaient pour très haute la probabilité de voter un jour MCG (8-10) (N pondéré : 1'262-1'302).

Graphique A.7 Probabilité de vote des six plus grands partis dans le canton du Tessin, 2019 (en %, votant·e·s uniquement)



Exemple de lecture : 49 % des votant·e·s ont indiqué qu'il était très peu probable qu'ils votent Lega (0-2 sur une échelle de 0-10), 8 % qu'ils n'imaginaient pas pouvoir voter Lega (3-4) et 26 % qu'ils tenaient pour très haute la probabilité de voter un jour Lega (8-10) (N pondéré : 419-445).

